

BIOGRAPHIES

- B.918 DESLAURIERS, Simon
B.923 DESMARAIS, Pierre II
B.925 DESNOYERS, Mathias-Charles
B.938 DESY, Jean
B.942 DEVONSHIRE, Victor Christian William Cavendish, Duc de
B.943 DE WITT, Jacob
B.949 DIEFENBAKER, John



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE

Simon DESLAURIERS

La Devoir, 18 oct. 1957

Électeurs propriétaires
et locataires



SIMON DESLAURIERS
AJUSTEUR D'ASSURANCES

Simon Des Lauriers est né à Montréal dans la paroisse Saint-Henri le 23 novembre 1920. Il est le fils unique d'un père et d'une mère qui ont été ses premiers éducateurs.

Après avoir terminé ses études secondaires, il a obtenu son diplôme de l'Université de Montréal. Il a travaillé pendant un certain temps dans le commerce et l'industrie, mais a finalement décidé de se consacrer à l'assurance.

Il est membre de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, de l'Association des Ajusteurs d'Assurances de Montréal, et de plusieurs autres associations. Il est également membre du Club de Golf de Montréal et de l'Association des Ajusteurs d'Assurances de Montréal.

Simon Des Lauriers est âgé de 37 ans, il est marié à Marie-Claire Boite et père de six enfants.

Depuis quinze ans il est ajusteur d'assurances et depuis trois ans il est le propriétaire-administrateur de Rapid Adjusting Bureau, situé au 5000 avenue Notre-Dame.

Simon Des Lauriers est un homme honnête et consciencieux qui veut servir la population de son quartier et de la région.

DES MARAIS, Pierre 11 B.923

Berg
Marais

L'HOMME DU MOIS

Pierre Des Marais II

président, Pierre Des Marais Inc.

Texte de GASPARD SAINT-PAUL



Hôtel de Ville de Montréal, 1943, déjà débute l'initiation aux grands problèmes.

Rue Roy. A Montréal. Le soleil de mai joue sur le pavé avec des enfants qui rêvent aux vacances. Une adresse: l'imprimerie Pierre Des Marais Inc. Il est six heures de l'après-midi. Le cliquetis des linotypes et le bruit des presses empruntent le rythme trépidant du progrès et les hommes s'adonnent à une fiévreuse agitation.

Au premier étage de l'édifice, dans une pièce meublée avec simplicité et bon goût, un jeune patron s'affaire encore. Pierre Des Marais II, chef d'entreprise, animateur de l'une des plus importantes affaires d'imprimerie, non seulement au Québec mais dans

le Canada tout entier. Son histoire tient à la fois de la réalité et du merveilleux. La réalité c'est qu'il est là, effectivement à la tête de l'une des plus considérables entreprises du genre au pays. Le merveilleux c'est qu'il a été lancé à 21 ans dans cette exaltante aventure et qu'à force de travail, de dynamisme et d'énergie, le talent aidant bien sûr il a réussi à quadrupler le chiffre d'affaires en une dizaine d'années.

Les années d'apprentissage

En 1954, le fondateur de l'entreprise, Pierre Des Marais, s'en-



Dans le bilan de l'homme du mois, à l'important chapitre des exigibilités, on trouve: l'art de diriger les hommes et leurs initiatives.

gagé dans la politique municipale en qualité de président du comité exécutif de la Ville de Montréal. La tâche est lourde et accaparante. Politique et imprimerie sont deux valeurs qui semblent s'exclure et se combattre. Pierre Des Marais, père, décide alors de confier à l'aîné de ses fils, la direction complète de la maison qu'il a fondée en 1930, précisément en cette année-martyre de l'économie nord-américaine.

"J'ai vingt et un ans," dit Pierre Des Marais, fils. "Ce qui s'offre à moi, c'est un véritable défi."

"Aujourd'hui, je ne saurais dire si j'ai eu peur. Mais il est certain que je me prends de passion pour mon métier. Les premières années ont été mes années d'apprentissage. Sur le plan technique d'abord. Au niveau de la connaissance et de la direction des hommes, ensuite. L'un ne va pas sans l'autre. Diriger une maison c'est en connaître les rouages et les secrets, c'est l'adapter aux circonstances nouvelles, la faire vivre au même rythme que les progrès de la technologie et de la science, mais c'est également faire participer des êtres humains à un mieux-être toujours plus grand."

L'esprit d'équipe

Pierre Des Marais II croit en l'esprit d'équipe. Il le dit: "Lorsque j'ai pris la direction de l'imprimerie, j'ai eu la chance de compter sur la collaboration la plus loyale et la plus entière des cadres et des chefs de service. Sans eux, sans leur esprit d'initiative et leur zèle industriels, nous n'aurions jamais prospéré autant. Des hommes comme Jean Morin et Eddy Varin, par exemple, ont été chacun dans leur sphère d'activités, des collaborateurs précieux et inestimables."

Jeune patron nouvelle vague

A 31 ans, Pierre Des Marais II, est le type nouvelle vague des jeunes patrons canadiens-français. Vêtu avec élégance, les yeux perçants et mobiles, l'esprit en alerte, il s'exprime avec clarté et énergie. Pas de faux-fuyants. La vérité toute nue. En regardant ce jeune homme, on pourrait même l'imaginer dans une de ces boîtes à la mode, dansant avec frénésie le yé-yé du succès. L'image le fera sans doute sourire. Son



La griserie joyeuse des moments de détente. Une passion: tous les livres et leur histoire.



Sur le piano du succès, la chanson du bonheur! A la fois exclamation de poète et vérité.

rythme à lui: dix heures de travail par jour, le ronronnement des presses, les voyages-éclair à Chicago, New-York, Dusseldorf, Paris, Tokyo, partout où le développement de la technique et de la recherche forcent les hommes d'affaires à une réévaluation constante des données traditionnelles.

Car au dirigeant d'entreprise d'aujourd'hui, on ne demande plus seulement de bien gérer le patrimoine familial, mais de risquer ce capital. On ne lui demande plus seulement d'être un bon organisateur, un bon administrateur mais aussi un homme capable d'affronter la lutte et d'y apporter son imagination, son esprit de création, le sens de l'innovation et du défrichage de voies nouvelles.

"L'imprimerie," dit Pierre Des Marais II, "et combien d'autres entreprises modernes sont condamnées à mort si elles se laissent aller à la loi du hasard, sans planification, sans organisation."

Humaniste, formé au Collège Sainte-Marie, de Montréal, ce jeune chef d'entreprise a été rompu aux disciplines de l'esprit qui procèdent des cultures latines et grecques. Sa pensée est claire, logique, cartésienne. On devine chez lui des préoccupations autres que celles du rendement du capital ou de l'efficacité des méthodes de production. Dans sa perception du monde, dans son affrontement avec la réalité, on sent la recherche de l'harmonie, de la mesure, de l'ordre, d'un ordre dans lequel la notion de la personne humaine prend sa place.

Les cadres et l'entreprise

Il y a quelque chose de nouveau au pays du Québec. Nous sommes en voie de créer une génération de grands animateurs d'entreprise. C'est là un des aspects les plus bénéfiques de la révolution tranquille. Finie l'imagerie d'Epinal selon laquelle seuls les Canadiens anglais ont l'intelligence des affaires et de l'économie. C'est la prise de conscience des grands patrons que la mobilité, la complexité des affaires, la nécessité de décentraliser parfois pour éviter le gigantisme et le fonctionnarisme exigent la présence d'une équipe solide, entreprenante, formée non seulement aux diverses spécialités de la gestion, mais à tous les problèmes

généraux de la vie économique et consciente des préoccupations des hommes de leur époque.

"Je suis fermement convaincu", dit Pierre Des Marais II, "et cela vaut pour les grands ensembles industriels ou commerciaux, que les cadres d'une entreprise sont désormais les véritables techniciens du progrès. Il fut un temps où il était possible de gérer d'importantes affaires en vertu du principe que la vérité du patron était immuable, indiscutable, sacrée. Or, le développement de la technique, de la recherche, de l'organisation, a amené la naissance d'une catégorie de collaborateurs qui ont des voix participantes à la direction de l'entreprise. D'où l'immense intérêt que nous portons chez nous à nos chefs de service, à tous ceux qui exercent la responsabilité à quel que niveau que ce soit."

Le patron et les syndicats

"Avouons-le avec franchise", ajoute Pierre Des Marais II, "le centre humain de l'entreprise s'est quelque peu déplacé depuis que les travailleurs ont confié à des tiers le soin de gérer leurs intérêts. Pour discuter des problèmes de nos employés, de leur sécurité, de leur bien-être, de leurs conditions de travail, nous devons négocier avec des personnes étrangères à notre maison. Je ne porte pas de jugement de valeur sur ce fait. Je le constate simplement.

"Il en découle un certain fossé entre la direction et les employés. Je ne me réfère pas ici à une forme dépassée de paternalisme dans l'entreprise, mais il semble inévitable que dans cette perspective, les relations patrons-employés empruntent des voies plus rigides, moins humaines, plus structurées, codifiées, et j'oserais dire dans certains cas, momifiées."

Cela est à coup sûr, au passif du syndicalisme. Il faut regarder la situation sans lyrisme et sans complaisance. Instrument de revendication et de pression, le syndicalisme est dans l'entreprise moderne une menace constante de conflit. L'essentiel est de bien prendre la mesure de la situation et d'engager le débat loyalement.

Et Monsieur Des Marais ajoute: "Que l'on ne s'étonne pas que notre fidélité aille d'abord aux cadres de notre maison. Si cela

n'était, sur qui pourrions-nous nous reposer pour déléguer la responsabilité."

Un temps de pause Un moment de réflexion

Il est sept heures du soir. Au rez-de-chaussée les typographes sont au marbre, les pressiers à leurs machines, les dessinateurs à leur table de travail. L'imprimerie Pierre Des Marais travaille sur une horloge qui n'a pas d'aiguilles. Ses services fonctionnent vingt-quatre heures par jour, d'où la réputation de rapidité et de célérité qu'elle s'est méritée depuis de nombreuses années.

Pierre Des Marais II, calé dans un fauteuil de style danois, jette un regard vers une toile de Rita Letendre accrochée au-dessus de son pupitre. Il réfléchit. A quoi? Au moment où son père lui a dit sur un ton familier: "Je ne t'ennuie pas avec les problèmes de la Ville de Montréal, fais la même chose en ce qui concerne la direction de l'imprimerie. Prends tes responsabilités."

Ou bien à ce jour, le 21 janvier 1956, où il unit sa vie à Lise Blanchard. Elle aussi devra apprendre à vivre avec l'imprimerie, c'est-à-dire à sacrifier à l'entreprise la présence du mari et du père.

Peut-être se souvient-il de cette année passée à Toronto, à la grande entreprise MacLean Hunter Publishing Co., où il a saisi pour la première fois les dimensions gigantesques d'une colossale entreprise d'imprimerie? Ou pense-t-il, avec une nostalgie voilée, à ses vingt ans qu'il a engouffrés dans un interminable et frénétique labeur.

Du temps perdu. Non pas. Il n'est d'exaltation et de réussite que dans la pratique d'un métier que l'on fait avec passion. Et un chef d'entreprise n'est jamais sûr d'avoir réussi. Certes les bilans sont des réalités concrètes mais ils servent aussi à des fins prospectives. C'est du dernier que l'on part pour faire mieux, autrement l'on risque de s'endormir dans une relative satisfaction de soi-même.

Une industrie changeante

Nous vivons dans un climat de concurrence et de lutte. Il n'y a pas de pitié pour ceux qui restent

sur leurs acquis, béatement satisfaits, trop confiants dans leurs réussites passées. La survivance et le progrès des entreprises modernes sont conditionnés par l'initiative, la liberté d'entreprendre et de créer, la rapidité d'action et de contre-offensive.

"L'imprimerie", souligne Pierre Des Marais II, "est une industrie technologiquement changeante. Si nous arrêtons aujourd'hui nos

Pierre Des Marais II



NOTES BIOGRAPHIQUES

Né le 2 juin 1934, à Montréal (Québec).

Etudes primaires: Mont Jésus-Marie (1939-1945).

Etudes secondaires: Collège Jean-de-Brébeuf (1945 à 1948). Collège Sainte-Marie (1948 à 1953). Bachelier ès arts (Promotion 1953).

Administrateur délégué de l'imprimerie Pierre Des Marais (1954 à 1964).

Président de Pierre Des Marais Inc. (1964).

Président du Club des Cadres de l'Imprimerie de Montréal Inc. (1963-64).

Membre du Conseil d'Administration de l'International Association of Printing House Craftsmen. Elu en 1964 et réélu en 1965.

Président des Amis de Saint-Benoît-du-Lac.

Membre de: Chambre de commerce de Montréal, Chambre de commerce canadienne, Montreal Junior Board of Trade, Advertising & Sales Executives' Club, Publicité-Club de Montréal, Pharmaceutical Advertising Club of Montreal, Club Kinsmen-Alouette, Club de Réforme de Montréal, Club Outremont.

Marié à Lise Blanchard (1956). Sept enfants: Suzanne, 8 ans; Lison, 7 ans; Pierre III, 6 ans; Jean, 5 ans; Danielle, 3 ans; Stéphane, 2 ans; Sophie, 1 an.

travaux de recherches, si nous cessions d'être à l'affût des dernières découvertes, des derniers développements scientifiques, dans dix ans nous serions morts."

Ici, le patron se fait technicien. Il a la pleine maîtrise des mots et des termes. Dans ce domaine aussi se lèvera un jour le matin des magiciens. Déjà l'application des ordinateurs aux machines de composition laisse entrevoir un rendement dix fois supérieur à celui qui est présentement obtenu. Demain, le principe de l'électro-statique sera appliqué à l'imprimerie. C'est-à-dire qu'en insérant entre des éléments positifs et négatifs des feuilles de papier, il sera possible d'imprimer instantanément des piles entières par simples charges de courant électrique. Des essais sont en cours, au stade expérimental. Ils ont donné d'excellents résultats.

Le traditionalisme canadien-français et les affaires

"Le grand tort des Canadiens français", dit Monsieur Des Marais, "c'est qu'ils se sont consciencieusement refusés, tout au long de leur histoire, à réévaluer les valeurs traditionnelles selon lesquelles ils ont toujours vécu. Combien de nos entreprises canadiennes-françaises auraient pu être récupérées, sauvées du naufrage, si elles s'étaient un peu mieux adaptées au monde changeant de la technologie et de la science.

"Dans notre maison, nous croyons que le comité de planification et de recherches est l'un des plus importants car il est à la fine pointe de toutes les améliorations que nous pouvons apporter tant au point de vue de la qualité du travail que nous effectuons qu'en regard de l'efficacité et de l'amélioration de nos moyens de production."

Pierre Des Marais II, dirigeant de la plus importante imprimerie canadienne-française, est de la trempe des bâtisseurs, de cette nouvelle génération de jeunes hommes d'affaires canadiens-français qui ont appris les règles du jeu, qui ont le goût du risque et de l'aventure. Cela semble un paradoxe. La vision traditionnelle et légendaire de l'homme d'affaires est celle du monsieur prudent, rigoureusement économe, tatillon, peu disposé aux folles extravagances.

Or, l'entreprise moderne a davantage besoin d'aventuriers et d'intrépides, de jeunes qui n'hésitent pas, après avoir calculé tous les risques raisonnables, de jouer à la bourse du succès. L'audace ne réussit pas qu'aux révolutions. A son heure, elle sert aussi les fins de l'industriel.

Le citoyen et la politique

Il est presque huit heures. Rue Roy, le soleil filtre ses derniers rayons dans le déclin d'une autre journée bien remplie. Mais dans cette maison où les heures ne finissent jamais, le Patron est toujours là. Nous avons connu le dirigeant d'entreprise, reste le citoyen.

La question est directe.

— Pierre Des Marais II, êtes-vous tenté par la politique?

La réponse ne se fait pas attendre. Elle est tout aussi nette.

— Non! Un chef d'entreprise n'a pas le temps de faire de la politique à temps partiel. Cependant, à l'échelon des cadres ou des employés, je favorise la participation de nos hommes compétents à la vie politique. Si, pendant trop longtemps, bon nombre de nos hommes publics ont été des nullités ou des bandits jouissant d'une bonne réputation, c'est que nos hommes d'affaires compétents ont négligé ce secteur. Des améliorations ont été faites mais il demeure encore que l'ensemble du personnel politique est d'une scandaleuse médiocrité. Il n'y a qu'une seule façon d'en sortir. Favoriser une plus grande participation des chefs d'entreprise ou des grands animateurs de l'économie, à la détermination des objectifs politiques.

— Comment voyez-vous l'intervention de l'Etat dans les secteurs de l'économie privée?

— Il n'est plus question de songer aux méthodes et au climat du libéralisme économique de la fin du siècle dernier. C'est une attitude enfantine que de vouloir rejeter à priori, toute forme d'intervention de l'Etat dans l'économie. D'un autre côté, il faut avoir la possibilité d'agir sans entraves, là où l'entreprise privée peut être la plus efficace. Le patronat moderne doit accepter les harmonisations, les arbitrages, les mesures prises dans l'intérêt public, mais à condition que ces mesures ne soient des manœuvres électo-

rales inspirées par les spéculateurs de la crédulité populaire.

Déjà, une vie bien remplie

Peut-on dire d'un jeune homme de 31 ans qu'il a déjà une vie bien remplie? Dans certains cas, oui. Dans le cas de Pierre Des Marais II, cette affirmation ne souffre aucune contradiction. Depuis onze ans à la direction de cette importante entreprise dont l'investissement global s'élève aujourd'hui à plusieurs millions de dollars, les progrès ont été sensibles et soutenus: 20% d'augmentation moyenne du chiffre d'affaires annuel; mise sur pied et perfectionnement d'un service de recherches dont on ne trouve pas l'équivalent dans les entreprises du même genre au Canada français; achat en 1954, des ateliers d'imprimerie commerciale du journal *Le Devoir*; en 1955, des ateliers d'héliogravure d'Intaglio-Gravure de Toronto; en 1958, des ateliers de la *Revue Moderne*; en 1962, des ateliers d'imprimerie commerciale du journal *La Patrie*; voilà plus qu'il n'en faut pour juger du dynamisme et de l'esprit d'initiative du jeune homme qui, à 21 ans, eut l'intelligente témérité de se lancer dans une grande aventure.

Pierre Des Marais II est le premier Canadien français à siéger au conseil d'administration d'une association internationale des dirigeants d'imprimeries, l'International Association of Printing House Craftsmen, dont le siège social est situé à Cincinnati, aux Etats-Unis. Cette association groupe les patrons et les cadres supérieurs des plus grands ateliers d'imprimerie au monde. On y échange des informations techniques et scientifiques sur les nouveaux procédés en matière d'imprimerie.

Fidèle à sa politique, la maison Pierre Des Marais Inc. ne veut souffrir aucun retard sur les plus récents développements de la science et de la technologie en matière d'imprimerie.

Son jeune patron est là, attentif, agressif, disponible à tout ce qui est progrès, avancement, voies nouvelles.

L'ère des géants industriels est sans doute dépassée. Elle a fait place à l'époque des "Grands Managers".

Pierre Des Marais II est de ceux-là. □

Couvrette resigns as Outremont mayor

Outremont Mayor Bernard Couvrette, QC, resigned last night, claiming that falling health had forced him to give up the post he has held for five years.

Following Mr. Couvrette's resignation, Alderman Pierre DesMarais Jr., representing



BERNARD COUVRETTE

the Montreal suburb's south ward, was elected acting mayor by the Outremont municipal council.

Mr. DesMarais will serve as mayor until the regular municipal elections next May. He

defeated Alderman Jean-Jacques Gladu by a vote of five to three.

In a statement to The Gazette last night, former mayor Couvrette said that "my health has been failing for the last few months".

"I could not go on being half a mayor", he added.

Mr. DesMarais was elected mayor by the municipal council as this is the procedure outlined by the suburb's by-laws following the resignation of an incumbent.

A bye-election will be held July 28, however, to fill the alderman's seat left vacant by Mr. DesMarais' election.

Mr. Couvrette has had a long distinguished career in law, business and municipal affairs.

He graduated from the law school of the University of Montreal in 1929, and practised law until he joined the family wholesale grocery firm of Couvrette-Provost, of which he became president.

Mr. Couvrette was a founder and president of the Quebec Wholesale Grocers Association, and a past-president of the Canadian association. He has also served as president of the Chambre de Commerce de Quebec.

He has been active in Outremont municipal affairs since 1950, when he was elected an alderman. He held that post for 15 years, being re-elected to office five times, four of them by acclamation.

In 1964 Mr. Couvrette was

elected mayor and was nearing the end of his second term when he resigned.

Mayor-elect DesMarais is a relative newcomer to the Outremont municipal scene, having served a little more than a year as an alderman.

He is president of Pierre DesMarais Inc., a printing and graphics firms, a director of several other firms and of the Montreal Chamber of Commerce and the Canadian Mental Health Association.

He is also a member of the Advertising and Sales Executives Club of Montreal, the Technical Association of the Graphic Arts, the American Management Association and the Canadian Management Centre.

In his first speech as mayor of Outremont, Mr. DesMarais paid tribute to his predecessor as a man for whom "the well-being of Outremont and its



PIERRE DESMARAIS, JR.

citizens became a part of his life."

Mr. DesMarais continued by asking his council colleagues for help in turning Outremont into a city "whose heart will beat to the rhythm of 21st century man".

Pierre Des Marais II contre Jean Drapeau?

Texte : Guy LESSONINI

Photos : Gilles CORBEIL

Six mois avant de se présenter comme conseiller de la ville d'Outremont en mai 1967, Pierre Des Marais II ne voulait rien savoir de la politique. "Puis je me suis décidé", dit-il, et il fut élu. Deux ans plus tard, soit le 2 juillet 1969, il devenait maire de la ville. Il a 35 ans, est marié, père de huit enfants, parmi lesquels grandit Pierre Des Marais III. (Il s'agit donc d'une dynastie, nous en reparlerons.) Président-directeur général de Pierre Des Marais Inc., M. Des Marais siège au conseil d'administration de plusieurs autres importantes compagnies, dont Air Canada. Voilà un début prometteur; quelle sera donc la prochaine étape? La mairie de Montréal? L'Etat du Québec? Ou quelque poste important au Fédéral?

"Pierre Des Marais, avez-vous une résidence à Montréal?"

— Non, je n'ai qu'une résidence à Outremont...

— L'imprimerie est à Montréal; c'est presque comme une résidence, non?"

— Pas tout à fait.

— Ainsi, vous ne pouvez pas vous présenter contre Jean Drapeau?"

— Qui vous a dit que je voulais me présenter contre Jean Drapeau?"

— Il me semble que vous seriez l'homme capable de prendre la relève. M. Drapeau n'a pas d'opposition, et l'opposition est si importante dans un régime qui se veut le moins démocratiquement..."

— Si ce sont les mêmes clowns qu'aux dernières élections qui se présentent contre Jean Drapeau, ce sera bien malheureux, en effet!"

S'occuper de ses affaires

Dernièrement le maire d'Outremont, M. Des Marais, invitait (à la télévision) ses concitoyens à s'occuper de "leurs affaires". Quelques jours plus tard, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal et de la communauté urbaine, se faisait poser la question suivante (sur les ondes de CKAC): "Pourquoi le huis clos dans les affaires de la communauté urbaine?"

M. Saulnier répondit en gros: il y a un certain huis clos au

Conseil des ministres à Ottawa ou à Québec, pourquoi n'y en aurait-il pas à Montréal? De plus, ajouta Lucien Saulnier, certains projets doivent demeurer secrets afin d'éviter toute spéculation...

J'ai posé la question suivante au maire d'Outremont, M. Pierre Des Marais:

"Que pensez-vous du huis clos dans un conseil municipal?"

— Le huis clos est nécessaire à certains niveaux.

Huis clos au nom de l'efficacité

— Après Saint-Michel et compagnie, où d'énormes pots-de-vin ont débordé tellement la mesure était plus que comble, ne devrait-on pas tout régler au grand jour, monsieur le Maire?"

— Les exemples auxquels vous faites allusion sont les pires; je suis persuadé que la très grande majorité des conseils municipaux se comportent d'une façon honnête. Le huis clos demeure nécessaire à certains niveaux pour obtenir plus d'efficacité dans les décisions.

— Que voulez-vous dire exactement?"

— Quand nous discutons d'un projet, la présence de journalistes ou du public rendrait la discussion difficile, car les parties en tiendraient compte et discuteraient pour la galerie. Cependant, une fois que la décision a été arrêtée, elle revient au conseil, où les citoyens

peuvent en prendre connaissance.

— Dans une municipalité de la Rive Sud, j'ai déjà vu, durant des assemblées, les conseillers se réfugier dans le huis clos pour un oui ou pour un non; c'était une vraie farce!"

— Aujourd'hui, ce n'est plus légal. Il faut tout de même que les citoyens aient un minimum de confiance envers les gens mandatés pour administrer leurs affaires. Que le citoyen joue son rôle est une chose, mais il ne doit pas chercher à se substituer à tout moment aux gens qu'il a élus pour le représenter."



"Quand un industriel fait de la politique, on ne peut pas affirmer qu'il y aura nécessairement conflit d'intérêts..."



Le maire d'Outremont, M. Pierre Des Marais II, devant la mairie; quelle sera la prochaine étape de son ascension ?

Avant d'aimer la politique

— Néanmoins, M. Des Marais, le public se dit : lorsqu'on n'a rien à cacher dans un conseil municipal on n'a pas besoin de huis clos. Qu'en pensez-vous ?

— C'est une façon de raisonner, mais il ne faut pas oublier qu'en politique il y a aussi des adversaires qui guettent et sont toujours prêts à faire une montagne avec trois fois rien. Ceux qui sont au pouvoir se sentent obligés de répondre et se retrouvent sur la défensive. Les administrations du passé s'amusaient souvent à ce petit jeu. Le temps passait en parolotes et rien ne se faisait...

— Malgré tout, vous avez pris goût à la politique ?

— Lorsque j'entreprends quelque chose, j'ai le goût de réussir ; mais six mois avant de me présenter comme conseiller, je jurais de ne jamais me laisser prendre.

— Pourquoi ?

— Parce que je trouvais que mes affaires m'occupaient déjà suffisamment.

La dynastie des Des Marais

— Pourquoi vous appelez-vous Des Marais II ?



Le huis clos est nécessaire à un certain niveau...

— C'est mon père qui a choisi mon nom, et j'ai un fils qui s'appelle également Pierre.

— Pierre III. C'est donc une dynastie ?

— Pas nécessairement, mais comment voulez-vous faire ? Si on m'appelait Des Marais junior, comment devrait-on appeler mon fils ?

Selon Larousse, "dynastie" veut dire : suite d'hommes célèbres dans une même famille (la dynastie des Bach). Cela peut être aussi une suite de souverains issus du même sang (la dynastie capétienne).

— Pierre Des Marais II, est-ce que votre père vous a élevé comme le père Kennedy avait élevé ses fils, pour en faire des présidents ?

— Pas du tout. Mon père m'a toujours laissé décider de mon orientation.

— Alors qu'avez-vous décidé comme prochaine étape de votre ascension ?

— Rien encore... Je suis passablement occupé et je veux mener à bien tout ce que j'ai entrepris.

La prochaine étape

— Robert Bourassa crie sur tous les toits qu'il est en train de recruter une équipe jeune et dynamique ; vous a-t-il téléphoné, monsieur Des Marais ?

Sourires... hésitations...

— Je ne peux pas répondre à cette question.

— Vous a-t-il appelé pour vous proposer "une" job de ministre au cas où il serait élu ?

— Non. Sur ce point, non.

— S'il vous appelait, Robert Bourassa, ou un autre, que répondriez-vous ?

— Que je ne suis pas intéressé pour le moment, même par "une" job de ministre.

— Vous dites "pour le moment", est-ce à dire que plus tard... ?

— La porte n'est pas fermée... Peut-être plus tard.

— Plus tard, cela veut dire combien de temps dans votre esprit, monsieur Des Marais ?

— Plus tard, cela peut vouloir dire dans une semaine ou dans dix ans. L'avenir est tellement fluide, tellement imprévisible.

— A moins que vous préféreriez "la" job de ministre à Ottawa, qui sait ?

Là encore, sourires... hésitations...

— J'ai de nombreux projets, mais je n'aime pas parler avant d'agir."

Malgré ses sourires entendus et ses hésitations (probablement voulues), Pierre Des Marais II n'en demeure pas moins muet sur ses projets. Le seul que j'aie réussi à lui arracher, c'est celui de ses prochaines vacances de ski ; il s'apprête à aller passer deux semaines à Courchevel. Tiens, tiens, tiens... En pensant à ce joli coin des Alpes françaises, l'idée d'ascension me revient à l'esprit, car je suis convaincu que Pierre Des Marais II n'a pas fini de "grimper". Les gorges sont ouvertes : quelle sera la prochaine étape après l'hôtel de ville d'Outremont ?



Le seul projet qu'il nous ait révélé est celui de ses prochaines vacances de ski dans les Alpes.

Pierre Des Marais: Hard work,

By BORIS MISKEW

In 1954, when Pierre Des Marais II was 21 years old, he was called back from Toronto to take over the running of his father's printing operation in Montreal.

The father, who founded the firm of Pierre Des Marais Inc. in 1930, told young Pierre and the company's staff:

"Consider me as dead. You won't see me again in charge of this business. From now on I hope you'll give my son the kind of co-operation you have given me."

Thus Pierre Des Marais II was launched on what has become a most successful

career in the field of graphic creation, printing, lithography and bookbinding.

Mr. Des Marais, now 36 and president of Pierre Des Marais Inc., was summoned from Toronto when his father's newly created Civic Action League was swept to power in Montreal's municipal election.

SON FOLLOWED

That was when Jean Drapeau, a Montreal lawyer, took over as mayor and the elder Des Marais became chairman of the executive committee.

With a family background in civic politics, it was only

natural for Pierre Des Marais II to try his hand in municipal affairs.

In 1967 he became an alderman in suburban Outremont, a centre of 30,000 people, and in the 1969 municipal election he was named by acclamation as that suburb's mayor, a term that runs until November, 1971.

When the younger Des Marais took over the management of Pierre Des Marais Inc., he told his workers he didn't know too much about running the business and asked for the co-operation of the senior executives to help

keep the family-owned enterprise rolling.

Sitting at his desk in his office, the dapper executive, wearing a well-tailored brown suit, recalled that he regarded taking charge of the printing firm as a real challenge.

"We've had difficult times — every business has to in order to grow. You've got to know how to take risks."

And risks he took as he directed the company which had annual sales of between \$600,000 and \$700,000 to the present \$5 million operation, with a total employment of about 300.

LOVES HIS WORK

"My father built a very good foundation for the firm. Maybe I came at the right moment when everything was ready to grow. I'm very interested in the work and I love it."

His father, who now runs a resort hotel business in the Caribbean, could have come back to the firm — of which he still is chairman and majority stock holder — after retiring from politics, but he chose not to.

His father was satisfied with the way the young executive was getting results and told him to remain at the helm, adding: "A ship can have only one captain."

Pierre Des Marais Inc., one of the major printing houses in Canada, has just acquired a new building in suburban St.



Pierre Des Marais II is president of the firm his father founded in 1930. The company had annual sales of about \$700,000 when he took over in 1954. It is now a \$5 million operation.

Laurent where the firm now is located. The move from downtown Montreal was made necessary because of continuous growth.

A French-speaking Canadian, and a federalist, Mr. Des Marais doesn't like the term French-Canadian. He prefers to be referred to as a Quebecois.

He said Quebec's "dark period" ended with the Duplessis era, and he has confidence in the evolution — not revolution — that will bring about a brighter economic and political future in Quebec.

politics in the family

Should Quebec ever separate from Canada, he would be one of those businessmen likely to re-establish his operation elsewhere. He has worked hard to build up the firm, and wouldn't let it go down the economic drain while separatist factions fought for control of the province.

Mr. Des Marais believes that Canada will only grow through the good will of Canadians, whether they speak English or French.

"Our extremists protest under the cover of separatism. If Quebec was an independent state, they would protest under another cover and for another reason."

The great majority of Canada's young people entering the labor market have never in their life visited any other province, he said.

"They do not know their own country — its vastness, its beauty, its people. This is wrong. I, for one, would be ready to pay any additional taxes needed to allow our

young Canadians without exception to travel across Canada at least once in their lifetime."

STUDIES WENT ON

When he was called back from Toronto where he was improving his knowledge of graphic arts, he was made managing director of the company. By this time he had acquired his bachelor of arts degree.

He continued his studies after returning to Montreal, taking a business administration course between 1956 and 1958, and attending training and study sessions on printing methods in England, The Netherlands, Japan, France, Switzerland and Germany.

Besides civic politics and his printing business, Mr. Des Marais is involved in other tasks that keep his work week overflowing.

He is president of Maison-neuve Hospital and director of such giant enterprises as Air Canada and Canadian National Railways.

His busy schedule keeps him away from home and he often is occupied into the evening but, said Mr. Des Marais, he and his wife — the former Lise Blanchard of Montreal — agreed before their marriage that his work would keep him away from home a lot.

"Sometimes she doesn't like it, but she's a terrific wife and wonderful mother." The Des Marais have nine children, five girls and four boys.

The family has a country home on the Richelieu River and spends as many winter weekends as possible skiing in the Eastern Townships. In the summer, it's water-skiing, yachting and golf.

(Canadian Press)

En 1974

PIERRE DESMARAIS II AFFRONTERAIT JEAN DRAPEAU I

Pierre Desmarais II a été facilement réélu maire d'Outremont le 7 novembre dernier parce que les citoyens de cette ville ont de l'admiration pour son travail, son esprit d'initiative et son intégrité. Or, des hommes d'affaires très sérieux (et très connus) ont déjà eu des entretiens avec M. Desmarais pour que celui-ci veuille bien accepter d'orienter son activité politique vers la ville de Montréal. On voudrait ni plus ni moins qu'il affronte Jean Drapeau à la mairie, lors de l'élection de 1974. Drapeau, il faut l'admettre, a toujours été élu haut-la-main ... parce qu'il n'a jamais eu

d'adversaires de taille. Il remportait la victoire par défaut. Mais en 1974, il semble que la haute finance se manifestera pleinement pour éliminer Drapeau de la scène politique montréalaise. C'est ainsi que le maire d'Outremont a été sollicité pour affronter le maire de Montréal. Pierre Desmarais II serait certainement un adversaire de taille contre Jean Drapeau I et, fait à ne pas négliger, son père, Pierre Desmarais I, ex-président du Comité exécutif de Montréal, entrerait à fond de train dans la campagne électorale pour épauler son fils ... et, aussi, pour assouvir une vieille rancune qu'il a contre Jean Drapeau.



Pierre Desmarais II

Par JACQUES FRANCOEUR

Pour savoir si Pierre DesMarais II sera candidat contre le maire Jean Drapeau: surveillez un déménagement



• Les rumeurs sont de plus en plus persistantes qu'un groupe de personnalités connues veut demander au maire d'Outremont, M. Pierre DesMarais II, de prendre la tête de l'opposition au maire Jean Drapeau, lors des prochaines élections municipales de 1974. Ce groupe est convaincu que M. DesMarais II serait le seul capable de faire une lutte sérieuse au maire Drapeau lui-même, et un des seuls susceptibles d'entraîner derrière lui des candidats de prestige contre les conseillers actuels. Le groupe en question est d'avis que le maire DesMarais est un des plus efficaces de la banlieue tout en étant un contribuable à Montréal, qu'il a fait ses preuves comme administrateur tant dans le domaine public que dans le monde des affaires, et que sa famille de huit enfants serait un atout électoral important.

Et on n'oublie pas qu'il est le fils de M. Pierre DesMarais, qui fut le cofondateur, avec M. Drapeau, de l'Action Civique en 1954. Plus tard, les deux hommes se séparèrent avec fracas et M. DesMarais, père, n'a jamais caché son désir de « régler des comptes » avec M. Drapeau. Il y a une faille majeure dans cet échafaudage et elle ne peut être écartée: la charte de la Ville de Montréal exige qu'un candidat à la mairie réside dans la ville depuis au moins deux ans avant le jour du scrutin. C'est donc dire qu'il faudra attendre pour voir si M. DesMarais II déménage dans Montréal d'ici octobre prochain pour pouvoir vraiment parler d'une opposition sérieuse à l'administration Drapeau-Niding qui serait dirigée par l'actuel maire d'Outremont.

Il faut dire aussi qu'il ne serait peut-être pas aussi facile qu'on semble le croire de « vendre » « l'ex-maire d'Outremont », à la population des quartiers populaires de Montréal.



Seguin, Desmarais et Ryan prendront-ils en main les affaires de la CUM?

Quelques maires de banlieue pourraient prendre d'assaut le gouvernement de la Communauté urbaine de Montréal, au profit des contribuables de banlieue... évidemment. Et la seule façon pour eux de repousser la "montréalisation" de tout ce qui s'appelle banlieue c'est peut-être de prendre les commandes des deux grosses machines administratives connues sous les noms de Montréal et de ministère des Affaires municipales !

Ainsi, la banlieue a déjà son maire, à Québec, le député Arthur Séguin, maire de Pointe-Claire. Qui sait, M. Séguin sera peut-être nommé ministre des Affaires municipales un jour! L'ex-ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, avait lui-même été maire de Rimouski avant de diriger ce ministère. Il est bien évident que si M. Séguin "s'emparait" des Affaires municipales, la C.U.M. se ferait brasser le "canayen", comme on dit.

Mais comme la ville de Montréal influence souvent les politiques du ministre des Affaires municipales, il ne serait pas souhaitable que le maire Jean Drapeau demeure à son poste si M. Séguin accède au ministère des Affaires municipales. M. Séguin ne pourrait pas travailler à l'aise avec un Jean Drapeau dans son chemin.

Pierre DesMarais à Montréal

Voilà peut-être la raison pour laquelle le maire d'Outremont, Pierre DesMarais, songerait à devenir candidat à la mairie de Montréal en 1974. M. DesMarais ne l'avoue pas tout haut mais il digère très bien les rumeurs à ce sujet. M. DesMarais est aussi fin politique que M. Drapeau et il saura évaluer ses chances de succès, en temps et lieu. Si vous lui posez la question, brutalement, à savoir s'il fera la lutte au maire Drapeau, il répond qu'il n'a rien à dire là-dessus pour le moment !

N'oublions pas que M. DesMarais va à la bonne école actuellement: il est maire d'une ville qui a plus d'une fois connu des démêlés avec la métropole, il est membre comme tous les autres maires du conseil de la Communauté urbaine de Montréal et il est membre du Conseil de sécurité publique, au coeur donc, des problèmes financiers, au niveau de la police, problèmes qui furent caractéristiques à l'administration de Montréal. M. DesMarais est un homme intelligent qui voit clair. Se servira-t-il un jour, pour faire la lutte au maire Drapeau, de tout ce qu'il apprend sur le compte de Montréal?

Yves Ryan dans la course

Avec Pierre DesMarais à la mairie de Montréal et Arthur Séguin comme ministre des Affaires municipales, Lawrence Hannigan, président de l'exécutif de la C.U.M., n'aurait plus qu'à suivre les traces de son prédécesseur, M. Lucien Saulnier ! Un jour nouveau se lèverait alors sur la C.U.M. et le duo Séguin-DesMarais s'empresserait de ralentir les dépenses de Montréal au détriment des contribuables de banlieue.

Et pour faire "trembler" davantage le maire Jean Drapeau, voilà que le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, se paye la distraction, dans les salons, d'évaluer ses chances en politique provinciale. Sera-t-il dans la course, en 1974 ou avant, ne le sera-t-il pas? La rumeur fait son chemin. M. Ryan ne s'est pas gêné pour dire que les maires de banlieue, à l'intérieur de la C.U.M., n'ont plus qu'un rôle de spectateur (ce fut toujours leur rôle d'ailleurs) et qu'il devra peut-être se faire élire à l'Assemblée nationale pour agir concrètement dans les affaires de la C.U.M.

Il est vrai qu'en passant par Québec on obtient souvent des résultats concrets car les coulisses de la politique dans la Vieille capitale servent bien ceux qui savent en profiter!



Pierre DESMARAIS II



Lawrence HANIGAN

Le maire d'Outremont remplacerait Hanigan

Le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, quitterait bientôt ce poste et serait remplacé par le maire de la ville d'Outremont, M. Pierre Desmarais II.

M. Hanigan, qui cumule également le poste de président-directeur général de la CTCUM, conserverait néanmoins cette dernière fonction qu'il occupe depuis août 1974.

Selon les informations obtenues par LA PRESSE, M. Hanigan aurait consenti à cette retraite prématurée (son mandat à la présidence de la CUM doit échouer dans trois ans) à la condition de garder la direction de la CTCUM. On sait que le président de la CTCUM est nommé par arrêté ministériel du gouvernement québécois alors que le président de la CUM est élu par les maires siégeant au conseil de la Communauté urbaine de Montréal.

M. Hanigan ne semble pas du tout désenchanté de son passage à la CTCUM et il déclarait même, il y a un peu moins d'un mois, qu'il était disposé à continuer le travail entrepris à la CTCUM si cela entraînait dans les projets du gouvernement du Québec. Il avait en outre souligné avoir mis en marche certaines réalisations et qu'il aimerait

pouvoir compléter le mandat qui lui avait été confié.

Si nos informations concernant l'avenir de M. Hanigan sont exactes, il faudrait donc conclure que la candidature de M. John Lynch-Staunton que pilotait le maire Jean Drapeau n'a pas été retenue. On sait que certaines pressions avaient été faites auprès du gouvernement pour que ce dernier, ancien vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal et candidat du Parti civique défait aux dernières élections municipales, accède à la présidence de la CTCUM après le mandat de M. Hanigan qui expire en juin.

Pour ce qui est de l'accession de M. Pierre Desmarais II au poste de président de la CUM, la chose pourrait être plus difficile étant donné qu'il s'agit d'un poste électif. Il se pourrait toutefois que les représentants de la ville de Montréal retiennent sa candidature en raison du mandat provisoire qui lui serait confié. On sait que la ville de Montréal a toujours été contre l'idée que la présidence de la CUM soit confiée à un représentant de la banlieue.

Il nous a malheureusement été impossible de confirmer ou d'infirmer ces informations tant auprès des intéressés eux-mêmes que des autorités montréalaises ou gouvernementales.

Pierre Des Marais II cumule un nouveau défi à la tête du CPQ

par Pierre VENNAT

Pour Pierre Des Marais II, maire d'Outremont et vice-président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, l'acceptation de la présidence du Conseil du patronat du Québec constitue un "nouveau challenge" à relever.

Mais pour les journalistes présents hier à sa première rencontre avec la presse au titre de cette nouvelle responsabilité, qu'il n'assurera en fait qu'à compter du 26 mai, la question était plutôt de savoir comment un homme si occupé pourrait remplir des fonctions en apparence aussi accaparantes et si, de plus, on ne se trouvait pas entre une sorte de conflit d'intérêt entre un homme politiquement engagé et un autre qui doit être le porte-parole du patronat québécois.

Pierre Des Marais II, lui, fils d'homme politique (son père fut, notamment, le premier président du comité exécutif de Jean Drapeau), mieux connu des tenants de la vie municipale que des milieux d'affaires, ne se considère pas en conflit d'intérêt.

Maire et homme d'affaires

S'il est presque considéré comme un "maire à plein temps", c'est peut-être justement qu'il est un excellent homme d'affaires et qu'il procède par délégation de pouvoirs à une équipe compétente d'adjoints.

À la mairie d'Outremont, il consacre une demie à une journée par semaine, maximum. "J'ai un bon gérant, de bons fonctionnaires; ce sont eux qui font marcher la barque au jour le jour."

À la vice-présidence du comité exécutif de la CUM, "on a beaucoup exagéré mon rôle". En fait, dira-t-il, "il s'agit d'un poste uniquement honorifique et sans pouvoir. La preuve, c'est que si Lawrence Hannigan démissionnait ou était révoqué, ma vice-présidence cesserait du coup et je ne remplacerais même pas automatiquement le président jusqu'à ce qu'on lui trouve un successeur. C'est aberrant, mais c'est ainsi."

Evidemment, la Conférence des maires de banlieues demande une révision de la charte de la CUM qui



PIERRE DES MARAIS II, nouveau président du Conseil du patronat du Québec.

donnerait plus de pouvoirs au vice-président, et alors un problème pourrait se poser.

Mais des propos tenus hier par Pierre Des Marais II, il ressort que ce vice-président "occupé" presque à plein temps alors, ne serait probablement pas lui.

De toute façon, pas question de démissionner de ses fonctions municipales parce qu'il présidera le CPQ où encore là, contrairement à son prédécesseur Charles Perreault, il ne sera pas un président à plein temps.

M. DesMarais, lui, comptant sur "une bonne équipe de permanents", dont le vice-président exécutif Ghislain Dufour qui, lui, est un permanent, se contentera de "présider" et d'administrer de loin, comme pour ses autres mandats.

Car M. DesMarais, président et directeur général de l'imprimerie Pierre Des Marais Inc. et de ses filiales, est membre de neuf autres conseils d'administration, notamment du Canadien National et d'Air Canada, des Prévoyants du Canada et du Trust général du Canada.

Et il continuera, même porte-parole de la "centrale patronale", à

être le maire de "tous les citoyens d'Outremont, propriétaires comme locataires, syndiqués comme millionnaires".

D'ailleurs, il affirme refuser de diviser la société entre syndiqués vs patrons et entend développer ce thème plus à fond lorsqu'il entrera en fonctions le 26 mai.

"Nommé" plutôt qu'élus, après consultation avec les quelque 120 associations membres du CPQ, M. Des Marais II remplace le président-fondateur Charles Perreault qui, après avoir présidé pendant de nombreuses années "à plein temps" le CPQ, avait délégué plusieurs de ses pouvoirs à M. Dufour et fondé Perconsult, une compagnie de conseillers en administration à laquelle il se consacrera dorénavant tout en demeurant "gouverneur" du CPQ et membre de son conseil d'administration.

Quant à M. Des Marais II, il a fixé ainsi ses priorités en tant que nouveau président du CPQ:

— continuer l'action entreprise pour assurer une présence valable du patronat québécois dans tous les milieux;

— élaborer des propositions patronales positives et acceptables, compte tenu des problèmes de l'heure: francisation des entreprises, rétablissement de la situation économique, incertitudes quant au climat social;

— accentuer la projection des réalités positives de l'entreprise et des avantages de notre système économique.

Est-ce à dire que M. Des Marais, mentionné fréquemment dans les manchettes comme "candidat possible", que cela soit à la direction de l'Union nationale, d'une "troisième force", etc., renonce à une carrière politique "partisane"? (Il ne considère pas la politique municipale comme telle, mais comme de "l'administration publique".)

Pour les deux prochaines années de son mandat comme président du CPQ, oui, encore qu'il continuera "à parler aux hommes politiques" et de "sujets politiques".

Après, "on verra", refusant de s'engager plus avant, lui qui n'a que 42 ans et qui voit encore l'avenir devant lui.

Des Marais succède à Perreault

par Maurice HUOT

Pierre DesMarais II, maire d'Outremont, sera le successeur de Charles Perreault, président démissionnaire du Conseil du patronat du Québec.

C'est ce qui a été annoncé hier lors d'une conférence de presse à l'hôtel Constellation, à Montréal.

M. DesMarais, administrateur de plusieurs entreprises, s'est présenté comme un homme d'affaires et il a précisé qu'en qualité de futur président du CPQ, il désire continuer l'action entreprise par cet organisme pour assurer une présence valable du patronat québécois dans tous les milieux, de projeter des propositions patronales positives, compte tenu des problèmes de l'heure, de s'activer à franciser les entreprises, de travailler à rétablir la situation économique, d'affermir les incertitudes quant au climat social et d'accentuer la projection des réalités positives de l'entreprise et des avantages de notre système économique.

Quant à M. Perreault, il a souligné la part active prise par le Conseil dans la suggestion de politiques rationnelles au Québec du point de vue de la partie patronale, sur nombre de questions, sous son règne.

M. DesMarais a déclaré que son expérience comme administrateur lui servirait dans ses nouvelles fonctions, mais qu'il lui reste de préciser quelle orientation il donnera au CPQ une fois en fonctions d'une façon précise.

Interrogé au sujet de politiques dont le CPQ devrait s'inquiéter, M. Perreault a déclaré que, quant à la politique énergétique, le Québec est encore à en formuler une.

M. Perreault répondait à une question de la presse qui le plaçait devant le problème de l'augmentation des coûts du pétrole qui place l'Est

du Canada dans une position désavantageuse par rapport aux provinces de l'Ouest qui agissent en réclamant le prix international comme si, à titre de provinces canadiennes, elles n'étaient pas solidaires des autres.

Quant à la loi 23 et à la situation actuelle du

Front commun, M. Perreault a déclaré que le gouvernement Bourassa a été lent à établir des mécanismes capables de résoudre l'imbroglio dans lequel le Québec se trouve actuellement. Il a parlé de mesures improvisées de la part du gouvernement.



Charles Perreault, démissionnaire de la présidence du CPQ (à gauche), et son remplaçant à compter du 26 mai, M. Pierre Des Marais II, maire d'Outremont.

Photo Montréal-Matin — Robert BERTRAND



A compter du 26 mai prochain, M. Pierre Des Marais II prendra la relève de M. Charles Perrault à la présidence du Conseil du patronat du Québec.

Pierre Des Marais II président du Conseil du patronat

Le maire d'Outremont, M. Pierre Des Marais II deviendra à la fin du mois prochain le nouveau président du Conseil du patronat du Québec (CPQ).

M. Des Marais succède ainsi à M. Charles Perrault qui était à la tête de la confédération patronale depuis sa formation en 1969. Dorénavant, M. Perrault se consacrera entièrement à la gestion de son cabinet d'experts-conseils auprès des entreprises et des ministères.

Administrateur d'une dizaine de compagnies et vice-président du conseil exécutif de la C.U.M., l'imprimeur montréalais a déclaré hier lors d'une rencontre avec la presse qu'il avait accepté ce poste "pour travailler davantage dans le domaine public en assurant une présence valable du patronat québécois dans les différents milieux."

M. Des Marais a confié au DEVOIR qu'il songeait depuis un an à oeuvrer dans un nouveau secteur. Le bruit n'a pas tardé à se répandre et l'homme d'affaires a étudié des offres alléchantes.

"Dans le cas de Air Canada, j'ai eu de longs entretiens avec le ministre des Transports (M. Otto Lang) et dans le champ politique, j'ai longuement réfléchi aux propositions des chefs de l'Union nationale."

"Ces fonctions m'intéressaient sinon je n'aurais pas amorcé les discussions. Mais, pour certaines raisons, mes objectifs de plan de carrières allaient dans un autre sens", précise-t-il sans fournir les motifs qui ont empêché les ententes éventuelles.

"Il est évident que je ne ferme pas la porte à une carrière politique mais mon engagement avec le CPQ est sérieux."

Le président du CPQ est nommé pour une période de deux ans par le conseil d'administration. M. DesMarais sera présenté officiellement aux membres des 126 associations patronales lors de l'assemblée annuelle le 26 mai prochain.

"Toutefois, si je prenais la décision d'opter pour la scène politique, je quitterais ce poste immédiatement car les deux activités ne sont pas conciliables."

Le nouveau président a accepté l'offre de l'organisme qui a décidé récemment de n'avoir qu'un président à temps partiel. Au moment de la création du CPQ, M. Perrault était à plein temps et, en 1974, on a réduit cette activité à deux jours et demi avec la création du poste de vice-président exécutif, occupé par M. Ghislain Dufour.

Pour sa part, M. Des Marais travaillera environ une journée par semaine pour le CPQ. Il ne faut pas cependant voir là une érosion du rôle du président au profit des technocrates de l'organisme.

"Ce n'est pas un poste honorifique et j'ai la ferme intention d'assumer pleinement mes responsabilités" affirme le futur président qui ajoute que l'une de ses premières interventions portera sur sa vision des relations de travail.

Pour sa part, le président sortant, M. Perrault s'est dit heureux des résultats obtenus au cours de son septennat. "Le patronat a élevé la voix afin de fournir des réponses aux questions de la société québécoise."

Le deuxième président de la confédération patronale entend poursuivre l'oeuvre de son prédécesseur et a dit préférer attendre d'être en poste pour formuler des commentaires précis.

Le fait que plus de 80% des ressources du CPQ proviennent,

de firmes multinationales ne gêne pas M. Des Marais. "Il faut tenir compte que ces grandes sociétés sont d'importants employeurs au Québec. Par ailleurs, cette situation n'empêchera d'exprimer ma pensée et le point de vue des Québécois à des hommes d'affaires étrangers."

M. Des Marais croit que ses nouvelles fonctions s'intègrent assez bien à ses activités sur la scène municipale. "Au niveau de la mairie, je consacre une demi-journée pour le bureau et une soirée pour les séances du conseil. Tant qu'à la vice-présidence de l'exécutif de la CUM, au fond, ça ne veut rien dire car si le président démissionne, je dois quitter du même coup."

Agé de 42 ans seulement, M. Des Marais, un diplômé des HEC, siège au conseil d'administration de plusieurs grandes entreprises: Air Canada, Canadien National, Formules mécanographiques Paragon, Télémédia, Trust général du Canada, Les Prévoyants du Canada, Schering Corp. et Plough (Canada) Ltd.

Does PQ fear Des Marais in Lawrence Hanigan's job?

There has been an unexplained delay of about two weeks in the expected appointment of Lawrence Hanigan as permanent chairman of the Montreal Urban Community Transit Commission (MUCTC).

The deal was simple: Quebec would confirm Hanigan in the post if he would abandon his political career as a member of the Montreal city council and executive committee and, not least, as chairman of the Montreal Urban Community (MUC).

But then the Lévesque government evidently wanted to wait and see how Hanigan came through last week's MUC council meeting where the Montreal Citizens Movement (MCM) accused him of plotting with developers to locate the new Namur Metro station at the corner of Jean Talon and Decarie instead of a few blocks east at the corner of Victoria Ave.

Hanigan passed the test with flying colors. While MCM councillors took substantial liberties with Hanigan's good name, they offered not a shred of documentary evidence. In the end, they were attacking nothing more than a decision to put a Metro station where it

L IAN
MacDONALD



should be — where it will get the most use.

Still, Quebec has delayed Hanigan's transit appointment another week, and it's not likely the government will do anything about it now until after the big Fête St. Jean weekend.

Perhaps the Lévesque government is a bit nervous about the possibility of Pierre Des Marais II, Hanigan's likely successor as MUC chairman, using the post as a starting point for any ambitions he might entertain for the vacant

leadership of the Quebec Liberal party.

The MUC chairman is elected by its assembly of 55 Montreal city councillors and the 28 suburban mayors.

Des Marais sits as mayor of Outremont and vice-chairman of the urban community. As the leading suburban spokesman on the council, Des Marais has had some nasty run-ins with Jean Drapeau over the years.

Nevertheless, they are thought to be in fundamental agreement on most matters of style and substance.

Thus, it's thought Drapeau will back Des Marais for the MUC chairmanship, giving the suburbs a crack at the top job. Besides, no one in Drapeau's governing Civic Party seems willing or able to take it on.

All of which seems to be giving Quebec some pause for thought.

• • •

While the chances of a fall federal election apparently are fading, Liberal troops in Quebec remain on standby alert.

At last Wednesday's regular meeting of the Quebec caucus, Health Minister Marc Lalonde asked members to name campaign chairmen, publicity directors and official agents in their ridings.

Lalonde said he wanted the names as soon as possible and one member came away from the meeting with the impression there was a "50-50 chance of an election, and that we should be ready, just in case."

That was a week ago. And a week can be a long time in politics. Even as speculation fixed on Sept. 13 as the probable date for an early election, the likelihood of one being called was apparently on the wane.

Among Pierre Trudeau's senior advisers, Lalonde remains one of the leading election "hawks." But they are reportedly outnumbered by the "doves," including Urban Affairs Minister André Ouellet.

While Lalonde is still Trudeau's designated hitter in Quebec, Ouellet has been riding high since last month's near Liberal sweep of five byelections here and, in such matters, now may be closer to the prime minister.

By most accounts, Trudeau remains

to be persuaded of the merits of holding an election before the normal four-year period runs its course next spring.

Still, Quebec MPs have received no notice of the alert being cancelled.

• • •

With the rejigging of the federal electoral map, several Liberal incumbents on the Island of Montreal are seeing their seats swallowed up by redistribution.

Gérard Loiselle is taking the graceful way out, retiring after 20 years as the member from St. Henri, which is being expanded east and north to include all of St. Jacques, and parts of Ste. Marie and Westmount.

Loiselle announced his decision at a founding meeting of the new St. Henri Liberal association last week, clearing the way for Jacques Guilbault, the 41-year-old MP, first elected from St. Jacques in 1968.

Not all potential disputes may be so neatly resolved. Having crossed the floor to join the Liberals last week, Jacques Lavoie would like to stay on in

Hochelaga, which is going into the new seat of Maisonneuve, the part of Maisonneuve-Rosemont that Serge Joyal wants to hold on to.

Whatever differences Liberal regulars in that end of town may have with the outspoken Joyal, they clearly have no brief for Lavoie, who upset the Big Red Machine in the 1975 Hochelaga byelection.

Lavoie's prospects of re-election as a Tory were pretty slim. His prospects for re-nomination as a Liberal may not be much better.

• • •

The election of the Lévesque government has been great for business on the rubber chicken circuit.

The Canadian Club of Montreal reports an average attendance of 300 persons at its meetings — an increase of about one-third over last season.

Equally, La Chambre de Commerce reports an average lunch bunch of about 300, calling it the best year in the club's history.

Both clubs have been heavy on political speakers since last fall's campaign.

OFFICIALS SHOULD SERVE PUBLIC ONLY

The MUC police force's frustrated act of defiance brings out another, deeper problem in our society.

The situation was described by L. Ian MacDonald, Jan. 6: "The MUC executive . . . delegated Pierre Des Marais II as their negotiator. He is the vice-chairman of the MUC executive committee. He is the mayor of Outremont and president of the Conseil du Patronat, Québec's largest employers' group. Des Marais is also head of his family's printing business. He has had neither the time nor apparently, the inclination to sit down opposite negotiators for the brotherhood."

This is recurrently one of the central problems in our democracy, still dominated by unreformed "politics of the old school". Men in political and public service jobs wear many hats and still work for or are openly aligned with private business interests, with neither the time or inclination to do a thoughtful, systematic job on behalf of the public.

Reform is long overdue. The civil service and elected officials particularly should serve the tax-paying public only, full time.

JOHN J. RAUDSEPP
Montreal

Montréal contre la banlieue

La course au leadership s'engage à la CUM

par Rodolphe Morissette

La succession à la présidence et à la vice-présidence de la Communauté urbaine de Montréal est ouverte et les représentants des 29 banlieues de l'île entreprennent des pourparlers avec les représentants de la Ville de Montréal afin d'obtenir que cette fois-ci, le président soit un représentant des banlieues. Le maire d'Outremont, M. Pierre Desmarais II, paraît pour l'heure le plus intéressé des candidats.

C'est la nomination, jeudi de M. Lawrence Hanigan comme président directeur général à titre permanent de la Commission des transports de la CUM qui ouvrira très bientôt les postes de président et de vice-président du comité exécutif de la CUM. M. Hanigan, dont la nomination entre en vigueur le 1er août, doit en effet quitter les deux postes électifs qu'il détient actuellement, soit celui de conseiller à la Ville de Montréal et celui de président du comité exécutif de la CUM.

Notons ensuite que le mandat du vice-président du comité exécutif expire en même temps que celui du président "et dans les mêmes circonstances", suivant la loi de la Communauté urbaine de Montréal. Le vice-président actuel de la CUM et maire d'Outremont, M. Pierre Desmarais II, est donc aussi démissionnaire, sans cependant que n'expire son mandat comme membre du comité exécutif.

La raison principale de cette dernière disposition de la loi est en même temps le cœur de la bataille ou des négociations délicates qui s'engagent entre les représentants des banlieues et ceux de la Ville de Montréal.

Selon la loi de la CUM, en effet, les deux postes de président et de vice-président ne peuvent être occupés en même temps par deux membres représentant la Ville de Montréal ni par deux membres représentant les 29 autres villes

de la CUM. Dans les faits, le président de la CUM a toujours été, depuis la création de l'organisme en 1970, un représentant de Montréal et le vice-président, un maire de la banlieue ("banlieue" étant entendu dans le sens, très large, de ville qui entoure Montréal de quelque manière).

Les maires des autres villes que Montréal voudraient cette fois-ci qu'un des leurs accède à la présidence. Ils désirent qu'on consacre dans les faits, sinon dans la théorie, le principe de l'alternance.

C'est dans ce contexte que M. Pierre Desmarais a commencé une tournée de consultations d'ici mardi. Le maire d'Outremont voudra s'assurer d'au moins deux choses: des appuis qu'il a parmi les autres membres du conseil de la CUM, puis de la possibilité que les représentants de Montréal se contentent cette année d'un vice-président. En 1972, lors du départ du premier président de la CUM, M. Lucien Saulnier, l'homme de Montréal, M. Hanigan, avait enlevé la succession à son rival, M. Pierre Desmarais II.

Les négociations en cours sont délicates, car des 12 membres du comité exécutif, sept sont de la Ville de Montréal (il s'agit des sept membres du comité exécutif de Montréal, qui siègent à la CUM ex officio) et cinq seulement, des banlieues.

Quant à la composition du conseil de la CUM, les membres de Montréal sont aussi en majorité: le maire de Montréal, qui préside le conseil, et tous les conseillers (55) de la ville en sont membres, de même qu'un délégué de chacune des 29 autres municipalités environnantes.

Théoriquement, il y a onze candidats connus à la présidence, car le président doit être choisi parmi les membres du comité exécutif. De plus, il ne peut y avoir une telle élection tant que le comité exécutif contient moins de 12 membres.

L'ordre des événements à venir est à peu près le suivant. D'abord, d'ici le 1er

août, M. Hanigan démissionnera de son poste comme membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, ce qui représentera sa démission à la tête de la CUM. On élira ensuite un douzième membre au comité exécutif de la CUM, après quoi le conseil du gouvernement métropolitain pourra élire les nouveaux président et vice-président. Cette élection pourrait avoir lieu lors de l'assemblée statutaire du conseil de la CUM qui a lieu le 16 août.

Du côté de la Ville de Montréal, il n'est pas facile de savoir qui est en lice pour la présidence de la CUM. Le président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, a fait répondre au représentant du DEVOIR hier qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur le sujet. Quant au vice-président du même comité exécutif, M. Yvon Lamarre, il était impossible de le joindre hier.

Outre MM. Hanigan et Desmarais, les dix autres membres du comité exécutif de la CUM — tous des candidats potentiels à la présidence et à la vice-présidence — on compte les six membres du comité exécutif de Montréal, le maire y compris, ainsi que quatre autres maires de la banlieue, soit MM. Marcel Laurin, D.C. MacCallum, Jean Corbeil et Sam Elkas, respectivement maires de Saint-Laurent, Westmount, Anjou et Kirkland.

M. Pierre Desmarais a indiqué au DEVOIR hier que les maires de banlieue se sont pliés une première fois aux désirs des représentants majoritaires de Montréal, mais que cette fois-ci il pourrait en être autrement.

Enfin, une rumeur circulait hier dans les bureaux de la CUM et suivant laquelle le gouvernement Lévésque pourrait imposer depuis Québec le principe de l'alternance des représentants de Montréal et des banlieues à la tête de la CUM. Mais, après être allé aux renseignements, un porte-parole du bureau du premier ministre a jugé "invraisemblable" la rumeur.



Pierre DesMarais II

Si les banlieues s'entendent

DESMARAIS OU LAURIN REMPLENERA HANIGAN

Si elles s'entendent entre elles, les villes de la banlieue montréalaise verront un de leurs maires élu à la présidence de la Communauté urbaine de Montréal en remplacement de M. Lawrence Hanigan.

La lutte est déjà commencée

entre deux hommes forts, Le maire Pierre DesMarais II, d'Outremont, et le maire Marcel Laurin, de St-Laurent. D'autres maires de l'île de Montréal, dont M. Jean Corbell, de Ville d'Anjou, ont des ambitions mais on ne les considère pas vraiment dans la course.

M. Hanigan a accepté la présidence en permanence de la Commission de Transport de la CUM et il doit donc quitter ses postes électifs d'ici le 1er août: conseiller municipal de Montréal, membre du Comité exécutif de Montréal, et président de la CUM. Il y a déjà quelques années qu'il cumulait les fonctions de président de la CUM et de la CTCUM en attendant que le gouvernement du Québec le confirme en permanence à la CTCUM, ce qui a été fait cette semaine.

La Ville de Montréal a le "contrôle" du Conseil de la CUM mais on croit savoir qu'elle est prête à laisser passer la présidence à un maire de banlieue pour "la bonne entente".

Les règlements de la CUM prévoient que le président et le vice-président doivent représenter et Montréal et la banlieue. Jusqu'ici, M. Hanigan était de Montréal, et le maire DesMarais II, maire d'Outremont, agissait comme vice-président.

A première vue, le maire DesMarais devrait "logiquement" passer de la vice-présidence à la présidence mais il y a certains de ses collègues au conseil de la CUM qui se demandent si il aurait ses "entrées" à Québec vu les nombreux accrochages qu'il a eus avec le gouvernement Lévesque alors que M. DesMarais était président du Conseil de Patronat, poste qu'il vient tout juste d'abandonner. Il est normal qu'un administrateur municipal ne soit pas du même parti que le gouvernement mais de là à être classé comme un "adversaire" c'est autre chose.

C'est ce qui chicote des administrateurs de la Communauté urbaine qui craignent que M. DesMarais aurait de la difficulté à régler les affaires de la CUM avec le gouvernement péquiste.

VOTE COMPLIQUÉ

C'est pourquoi on pousse le maire Laurin à postuler la présidence de la CUM. Il a déjà été un "conservateur"



Lawrence Hanigan



Marcel Laurin

mais s'est toujours bien entendu avec les libéraux, les unionistes et les péquistes... un peu comme le maire Jean Drapeau.

Si les maires de banlieue s'entendent sur un candidat il aura donc l'appui, absolument essentiel, des représentants de la ville de Montréal. Sinon, Montréal, présentera son propre candidat à la présidence de la CUM.

La charte de la CUM prévoit que le président et le vice-président doivent obtenir la moitié des votes des délégués de Montréal et la moitié des votes des maires des villes de banlieue, ce qui ne facilite pas les choses.

Quant au candidat de Montréal à la vice-présidence de la CUM, le maire Jean Drapeau n'en dit rien, attendant d'abord que la lutte pour la présidence se précise.

On parle surtout, évidemment du vice-président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, que plusieurs considèrent toujours comme l'héritier présomptif de M. Drapeau.

Il faudra également remplacer M. Hanigan au Comité exécutif de Montréal. Dans ce dernier cas, vu que des élections générales auront lieu à Montréal en novembre, le choix de M. Drapeau pourrait bien se porter vers un conseiller actuel qui ne se représentera pas et qui ne siègera donc à l'exécutif que pendant quelques semaines. De cette façon, le maire Drapeau, en politicien astucieux, ne ferait pas de mécontents juste avant la campagne électorale.

La succession de Hanigan

L'alternance joue contre la banlieue

par Rodolphe Morissette

Le prochain président de la Communauté urbaine de Montréal, qui remplacera à la mi-août M. Lawrence Hanigan, pourrait n'occuper ce poste que pour quelques mois seulement.

D'ici le 1er août, jour où M. Hanigan entrera en fonction comme président directeur général permanent à la Commission des transports de la CUM, le poste de président de la CUM — et, automatiquement, celui de vice-président avec lui — deviendra vacant et devra être comblé dans les trente jours. Or il est prévu que M. Hanigan, qui doit abandonner toutes ses fonctions électives (comme président de la CUM et comme conseiller municipal de Montréal) pour accéder à son nouveau poste, sera remplacé au comité exécutif de Montréal lors de la réunion du conseil qui a lieu le 15 août. Le lendemain, le conseil de la CUM devrait élire les nouveaux vice-président et président de son comité exécutif.

Certes, le mandat des 12 membres du comité exécutif de la CUM est de quatre ans; mais pour en être, il faut d'abord être élu en politique municipale. En d'autres termes, les mandats respectifs des membres du comité exécutif se terminent avec la date où ils sont soumis à une élection municipale. Le fait n'est pas sans intérêt cette année, puisque neuf des douze membres du comité exécutif feront l'objet d'une élection municipale au mois de novembre. Il s'agit en effet de deux maires de banlieue, MM. D.C. MacCallum (Westmount) et Marcel Laurin (Saint-Laurent), et des sept membres du comité exécutif de Montréal (le remplaçant de M. Hanigan y compris), qui siègent tous d'office au comité exécutif de la CUM.

Si, par exemple, c'est un représentant de la Ville de Montréal qui est élu président de la CUM le 16 août, son mandat de président expirera d'emblée lors de l'élection de novembre, après quoi une nouvelle élection à la présidence (et à la vice-présidence) devrait avoir lieu. Si, en revanche, c'est un maire de la banlieue qui est élu à la tête du comité exécutif le 16 août, son mandat se terminerait en novembre s'il doit être soumis à des élections municipales à cette date. Ainsi, si M. Pierre Desmarais II, maire d'Outremont, était élu à la présidence de la CUM, son mandat comme président se terminerait en novembre 1979, moment où Outremont tiendra sa prochaine élection municipale.

Ces précisions juridiques avaient été obtenues par M. Lawrence Hanigan en 1972, au moment où il avait été élu à la présidence de la CUM pour remplacer M. Lucien Saulnier. Chaque fois qu'un changement de cette nature survient à la tête de la CUM, il faut recourir à des conseillers juridiques, tant les règles sont compliquées par le caractère éventuellement passager de la fonction d' élu municipal.

Le fait que le remplacement de M. Hanigan à la présidence et, automatiquement, de M. Pierre Desmarais II à la vice-présidence ait lieu quelques mois avant les élections de novembre embrouille singulièrement la portée de la revendication, chronique, des maires de banlieue représentés à la CUM et qui y sont, comparés à ceux de la Ville de Montréal, minoritaires. Les maires de la banlieue souhaitent depuis longtemps que s'inscrive dans les faits le principe ou la tradition de l'alternance à la présidence de la CUM entre un représentant des banlieues et un délégué de Montréal.

Ces jours-ci, du reste, les deux parties négocient pour obtenir que les représentants de Montréal acceptent, malgré leur majorité, que le prochain président de la CUM soit un maire de la banlieue. Mais voilà qui n'est pas sans compliquer et la négociation même et le choix, parmi les maires de banlieue, de qui les représenterait à la présidence.

Choisira-t-on par exemple le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, qui, à ce titre, doit revenir devant le peuple en novembre? S'il est réélu à la mairie, c'est tant mieux pour les maires de banlieue; s'il ne l'est pas, au contraire, le principe de l'alternance aurait été respecté, mais il n'aurait donné que quelques mois de présidence à leur représentant! Les maires de banlieue choisiraient-ils de soutenir la candidature de M. Pierre Desmarais II? Mais ce dernier devrait se faire réélire l'an prochain à Outremont pour garder aussi la tête de la CUM. En somme, le principe de l'alternance n'est pas nécessairement avantageux en pratique pour la banlieue et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui a toujours réussi, depuis la création de la CUM, à faire élire un représentant de Montréal à la tête de l'organisme, peut laisser venir les événements (et les négociations) surtout dans la mesure où il est assuré d'obtenir une forte majorité à l'hôtel de ville en novembre.

Pour l'opposition, la démission de Hanigan laisse un vide important

Pour l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal, la démission de M. Lawrence Hanigan de ses postes de conseiller municipal, de membre du comité exécutif et de président de la CUM traduit les difficultés que rencontre le Parti civique en vue des élections de novembre prochain.

Tant au RCM qu'au GAM, on note en effet que le départ de M. Hanigan laisse un vide important dans le cercle dirigeant du parti au pouvoir, le démissionnaire occupant dans l'administration municipale et régionale une place qui ne le cédait en importance qu'à celle du maire Drapeau.

Par ailleurs les deux groupes, s'ils se montrent satisfaits de la «régularisation» du statut de M. Hanigan (le cumul de fonctions électives et administratives qu'il exerçait le plaçant en conflits d'in-

térêts potentiels, a prétendu à plusieurs reprises le RCM), n'en dénoncent pas moins des structures qui permettraient une répétition de la même situation.

Rappelons que M. Hanigan avait été nommé de façon temporaire en août 1974, président de la CTCUM, le gouvernement de l'époque décidant de ne pas le nommer de façon permanente dans le but de modifier les structures de l'organisme public, changements qui pouvaient sensiblement altérer le rôle et les fonctions du pdg de la CTCUM. Son mandat temporaire devait par la suite être renouvelé d'année en année, sans toutefois que Québec ne fasse connaître ses intentions concernant les modifications de structures.

Le grief le plus important qu'on fait aux structures actuelles, c'est qu'elles accordent à la CTCUM

une autonomie trop grande par rapport aux élus de la CUM, qui se sont plaints à différentes reprises de ne pas avoir de contrôle sur le budget du transport public dans la région.

Alternance

M. Hanigan a par ailleurs confirmé hier qu'il remettrait sa démission de tous ses postes électifs d'ici le début de la semaine prochaine, selon ce qu'il avait été convenu entre lui-même et les représentants du gouvernement du Québec.

Le nouveau pdg de la CTCUM s'est dit satisfait de sa nouvelle situation, qui devrait lui permettre de faire face plus sereinement à l'automne chaud que devra traverser la CTCUM. La Commission des transports devra en effet mener de front au cours des prochains mois, l'établissement du

réseau d'autobus dans le West Island, l'acquisition de Métropolitain Provincial, la mise en service de la ligne 1 ouest du métro et la mise sur pied d'un service de transport pour handicapés.

Finalement, tout en refusant de parler de sa succession, le président sortant de la CUM s'est montré peu favorable au principe de l'alternance à la tête de la CUM, d'un représentant de la ville de Montréal et d'un représentant de la banlieue. On sait que la Conférence des maires de la banlieue aimerait bien partager de façon plus concrète la direction du gouvernement régional, et ses porte-parole ont déjà suggéré que l'établissement d'un système d'alternance pourrait être une mesure intéressante dans ce sens. M. Hanigan a qualifié de «ridicule» l'établissement d'un tel principe.

Qui lui succèdera?

Hanigan refuse de se mouiller

par Marcel CHOUINARD

D'ici à la fin de semaine, M. Lawrence Hanigan aura démissionné de tous les postes électifs qu'il occupe actuellement afin d'assumer en permanence les fonctions de PDG de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

C'est ce qu'il a laissé savoir hier, ajoutant qu'il n'avait pas du tout l'intention de se mêler de la course qui va s'engager pour lui succéder à la tête du comité exécutif de la CUM.

Outre ce poste, M. Hanigan va également quitter celui de conseiller municipal du quartier l'Acadie et celui de membre du comité exécutif de la ville de Montréal.

M. Hanigan siège au conseil

municipal de Montréal depuis 1960 au comité exécutif de la métropole depuis 1970 et à celui de la Communauté urbaine, à titre de président, depuis le 16 février 1972.

La démission du président du comité exécutif de la CUM entraînant celle du vice-président, il devra y avoir élection aux deux postes et ceux-ci devront être comblés dans un délai de 30 jours.

Depuis la création de la Commu-

nauté urbaine en 1970, les présidents qui se sont succédés, MM. Lucien Saulnier et Lawrence Hanigan, étaient des représentants de la ville de Montréal.

Avec ce départ soudain de M. Hanigan, on devrait assister à une lutte épique au cours des prochaines semaines car il ne fait aucun doute que les maires de banlieue voudront faire élire un des leurs à la présidence du comité exécutif de la CUM. Parmi les aspirants les plus sérieux, il faut mentionner les noms des maires d'Anjou, Outremont, Lachine et Saint-Laurent, MM. Jean Corbeil, Pierre DesMaraux II, Guy Descary et Marcel Laurin.

Le GAM s'interroge

Sans mettre en cause la personnalité de M. Lawrence Hanigan qui vient d'être nommé PDG « permanent » de la CTCUM, le Groupe d'action municipale (GAM) dit s'interroger sur l'opportunité de cette nomination qui survient à un moment où sont réclamés des changements aux structures de cet organisme.

De tels changements viseraient essentiellement à assurer un plus grand contrôle des élus sur les politiques et les budgets de cet organis-

me et une gestion plus efficace de ses services.

Aussi, le GAM invite-t-il le gouvernement du Québec à faire connaître ses intentions dans ce domaine dans les meilleurs délais et souhaite que la récente nomination de M. Hanigan ne constitue pas un obstacle majeur à une transformation tant souhaitée de la Commission de transport.

Dans un communiqué, le président du GAM, M. Robert Petrelli, dit espérer que M. Hanigan saura

utiliser l'autorité que lui confèrent ses nouvelles fonctions pour mettre en branle cette réforme qu'il a déjà souhaitée.

Le GAM invite finalement le conseil de la CUM à reporter l'élection du président et du vice-président de la CUM après l'élection municipale du 12 novembre car, selon eux, la composition du conseil municipal de Montréal qui résultera de cette élection sera substantiellement modifiée.



Mayors vowing veto power if new MUC boss a city man

By RENE LAURENT
of The Gazette

Suburban mayors will use their veto power if Montreal attempts to replace MUC chairman Lawrence Hanigan with another city representative when he steps down Aug. 1.

That strategy was spelled out yesterday by Lachine Mayor Guy Descary, one of the most influential figures in the 29-member Suburban Conference of Mayors.

Montreal Mayor Jean Drapeau, who already has a tight hold on the Montreal Urban Community (MUC) with six of his Civic Party members on the community's 12-man executive committee, wants to ensure his city's destiny is not overshadowed by fringe municipalities.

The MUC, which groups together all municipalities on the island, was formed in 1970. Since then, there have been only two chairmen, both from the City of Montreal.

Hanigan, who assumes the permanent chairmanship of the MUC's transit commission at the end of the month, has held the top spot for the past six and half years. He was preceded by Lucien Saulnier, who quit politics.

Descary told The Gazette he favors a system that would allow the suburban mayors and the city to alternate in choosing the top official for a four-year term.

Under the MUC's charter, any vote must have a majority of both the Montreal and suburban members on the 85-man council.

Looking ahead to the next meeting Aug. 16, Descary said his group is ready to create a deadlock when called on to replace Hanigan.

Before going that far, however, he added the suburban group will make sure this won't be a futile gesture by sounding out Municipal Affairs Minister Guy Tardif's position beforehand.

Tardif, who would have to break any deadlock by naming the successor himself, will be asked "pointblank" if he favors Montreal retaining control over the MUC, said Descary.

"Conducting a big fight over this would be useless, if we don't stand any chance of winning in the first place."

Descary said the suburbs would make a selection of about four possible

replacements for Hanigan to give Tardif a range of choices.

The lineup, another key suburban official reported, includes Descary, Mayor Marcel Laurin of St. Laurent, Pierre Des Marais II of Outremont and Jean Corbeil of Anjou.

Hanigan, who returned from holidays yesterday, tried to steer clear of the controversy when pressed by reporters.

"I don't want to get mixed up in this," he said. He said that he would not try to influence council's choice by suggesting a possible successor.

At City Hall, Montreal executive committee vice-chairman Yvon Lamarre, known to be Drapeau's top choice, also refused to comment on the replacement.

La présidence de la CUM

Descary sera candidat... mais en janvier seulement

par Rodolphe Morissette

Les maires de banlieue de la Communauté urbaine de Montréal ne devraient pas tomber dans le piège et tenter ou accepter de faire élire l'un des leurs à la présidence de l'organisme le 16 août. Ils devraient plutôt réserver leurs munitions pour la nouvelle élection à la présidence qui aura lieu au début de janvier.

C'est le maire de Lachine, M. Guy Descary, qui parle. Et il ne se cache guère d'entretenir le très vif désir de se faire élire à la présidence du comité exécutif de la CUM au mois de janvier, lors de l'élection statutaire, et pour un mandat de quatre ans, du prochain président du gouvernement régional de Montréal. L'élection à la présidence (et à la vice-présidence) qui a lieu au mois d'août vise à remplacer M. Lawrence Hanigan, qui doit, dans les prochains jours, remettre sa démission à la tête de la CUM, puisqu'il vient d'être nommé pdg de la Commission de transports de la CUM à titre permanent.

Comme cependant le mandat statutaire du président de la CUM se termine à la fin de l'année en cours, il faudra procéder à une nouvelle élection en janvier. Qui plus est, le mandat des membres du comité exécutif ne dure que le temps qu'ils restent des élus municipaux. Or, neuf des 12 membres du comité exécutif sont en élection en novembre. Certes, le président de la CUM doit être élu parmi les membres du comité exécutif. M. Guy Descary n'en fait pas partie pour l'heure. C'est plutôt le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, qui y représente son territoire.

M. Descary n'est donc pas un candidat potentiel pour l'élection à la présidence du mois d'août. Mais il aspire accéder au comité exécutif en janvier et obtenir la présidence à ce moment-là. M. Descary estime d'autre part que ses collègues des banlieues seraient mal avisés de chercher à faire élire un des leurs à la présidence

au mois d'août. Les raisons ne manquent pas.

Il explique en effet que les représentants de Montréal au conseil de la CUM pourraient tendre un piège fort habile aux maires de banlieue qui, malgré leur minorité au conseil et au comité exécutif, veulent que le prochain président soit un maire de banlieue. "Montréal se montrerait bon prince, accepterait un président de la banlieue sous le prétexte du principe de l'alternance, tant évoqué par les maires de banlieue. Puis, dit M. Descary, à l'élection de janvier, les représentants de Montréal exigent qu'un des leurs soit président en janvier..." Ce n'est point une présidence de quatre mois que nous revendiquons, note le maire de Lachine, c'est plutôt un mandat de quatre ans.

M. Descary confirme que des pourparlers ont eu lieu entre les maires de banlieue et les représentants de Montréal pour négocier un accord. Mais il craint justement cet accord pour les raisons exposées plus haut. Il voudrait plutôt proposer l'inverse: qu'on élise un représentant

de Montréal pour terminer le mandat de M. Hanigan: les banlieues accepteraient ce compromis à condition d'obtenir le droit d'y retrouver un de leurs hommes en janvier. "Il n'y a rien d'intéressant à terminer simplement le mandat d'un autre: ce substitut, dit-il, n'aurait pas d'autorité morale".

M. Descary examine enfin une hypothèse qui lui paraît tout à fait plausible à la veille de l'élection de janvier. Il se pourrait en effet que leurs deux groupes de représentants restent fermement sur leurs positions: ceux de Montréal, voulant laisser la Loi de la majorité jouer en leur faveur, et ceux de la banlieue, tenant mordicus au principe de l'alternance de quatre ans en quatre ans. Dans une impasse pareille, dit le maire, il faudrait alors saisir le premier ministre du Québec de la situation et l'amener à reconnaître que si la Loi de la Communauté urbaine de Montréal n'est pas amendée de manière à y inscrire le principe de l'alternance, c'est reconnaître que Montréal doit garder le contrôle de la Communauté.

Drapeau réunit «ses» 2 conseils pour remplacer Lawrence Hanigan

Les conseillers de Montréal et les maires de la banlieue connaîtront lundi une journée pas mal excitante pour un 31 juillet, période morte habituellement sur la scène municipale.

André Beauvais

Dans le but d'éviter toute confusion et tout malentendu juridique et pour suivre fidèlement les exigences de la charte de Montréal et de la loi de la CUM, le maire Jean Drapeau a décidé de réunir «ses» conseils de Montréal et de la CUM, successivement, dans l'après-midi du 31 juillet, pour nommer dans un premier temps le successeur de M. Lawrence Hanigan au comité exécutif de Montréal, et, dans un deuxième temps, le président et le vice-président du comité exécutif de la CUM.

Avant la tenue de ces assemblées, M. Hanigan effectuera une petite visite chez le greffier de la Ville de Montréal pour remettre sa démission officielle à titre de conseiller municipal de Montréal et, du même coup,



Photo Le Journal

Le maire Jean Drapeau ne s'opposera peut-être pas à la nomination d'un maire de banlieue à la présidence du comité exécutif de la CUM.

à ses fonctions de membre de l'exécutif de Montréal et président de l'exécutif de la CUM.

Montréal éclipsée par la CUM

La course à la présidence du comité exécutif de la CUM est déjà engagée et elle éclipsé totalement la nomination d'un remplaçant de M. Hanigan à l'exécutif de Montréal. Les habitués de la politique municipale ont tourné dans tous les sens la question du futur président de l'exécutif de la CUM sans toutefois pouvoir miser sur un nom avec certitude.

Un fait semble à peu près définitif: les maires de banlieue opposeront leur veto à la nomination d'un représentant de Montréal.

Par contre, il n'est pas interdit de penser que le maire Jean Drapeau ne s'opposera peut-être pas à la nomination d'un maire de banlieue à ce poste devenu, au fil des années, beaucoup

plus prestigieux qu'administratif.

Les grands projets de la CUM (police - transport - épuration des eaux) étant lancés et en voie de réalisation, sous la direction de compétences issues de l'hôtel de ville de Montréal, on n'entrevoit pas de conséquences «douloureuses» au choix d'un maire de la banlieue.

La présidence de l'exécutif de la CUM devient, dans les années que l'on traverse, une espèce de fonction à compromis qu'a très bien structurée M. Lawrence Hanigan depuis 1972.

Dans ce contexte, si le maire Jean Drapeau commandait au secrétariat de la CUM de tracer le «portrait-robot» du président de l'exécutif idéal, comme il le fit naguère pour dénicher un chef de police: Jean-Jacques Saulnier, maintenant à la retraite, il obtiendrait peut-être comme réponse: Pierre DesMarais, maire d'Outremont, actuel vice-président du comité exécutif.

Un autre facteur pourrait militer en faveur du choix d'un maire de banlieue: l'intervention du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, pour demander à fut le moins suggérer) au maire Jean Drapeau d'accepter un «gars de banlieue», ce qui pourrait aider à la réforme des structures de la CUM que veut entreprendre le ministre, un de ces quatre matins! Ces interventions ne se font pas publiquement, on le devine! Mais c'est une coutume en politique que de signaler des numéros de téléphone «importants» pour négocier des choix!

L'ancien ministre des Affaires municipales, le libéral du temps Maurice Tessier 1972, se trouvait en vacances, à Miami, lorsque le conseil de la CUM eût à désigner un remplaçant à M. Lucien Saulnier. Que fit-il devant la colère qui grondait dans la banlieue face à la nomination prévue d'un représentant de Montréal? Il prit le téléphone et communiqua avec un maire influent pour «recommander fortement» que la banlieue ne fasse pas opposition au choix de Lawrence Hanigan. Voilà comment les choses se sont passées en 1972.

Dans quelques années, il nous sera certainement possible de vous raconter comment elles se déroulent présentement!

Mais, dans cette course nous misons sur le «pou-lain» DesMarais. Nous verrons, lundi, au fil d'arrivée, ce que vaut ce pur-sang de la politique municipale.

La CUM va changer de président

M. Lawrence Hanigan cumulait plusieurs fonctions. Il était, en même temps, conseiller municipal, membre du comité exécutif, président de la Communauté urbaine de Montréal et président de la Commission de transport de la CUM. C'est beaucoup, c'est même trop, même si M. Hanigan a réussi à travailler avec succès et sans conflit au sein de cet amas de responsabilités.

Le nouveau poste de directeur général de la CTCUM s'ajoute à sa fonction actuelle de président. Cette nomination du conseil des ministres l'oblige à quitter ses responsabilités purement politiques. M. Hanigan pourra donc consacrer tout son temps à un emploi exigeant qui saura employer tout son talent. Le choix de Québec est excellent: on s'attendait à voir M. Hanigan finalement opter pour la CTCUM.

Mais on ne peut tourner la page trop rapidement. Il y a encore une ou deux choses à régler, tant du côté de la CTCUM que du côté de la CUM.

D'abord, M. Hanigan occupera les fonctions de président et de directeur général. Cette espèce de cumul est fréquent dans la tradition européenne et l'expression se retrouve de plus en plus au Québec: le pdg est un nouveau personnage de notre monde des affaires.

La formule a fait ses preuves. Mais on sait bien qu'elle n'est pas unique. On peut imaginer, comme on le voit fréquemment, un directeur général qui n'est pas président, mais qui se rapporte à un président. Ce dernier peut se recruter chez les élus: il doit protéger l'intérêt des contribuables qui lui donnent un mandat. Mais il n'est pas un fonctionnaire, comme le directeur général. En politique d'un autre niveau, on ferait la distinction entre les postes de ministre et de sous-ministre.

Probablement que le monde des affaires s'accommode mieux, présentement, de la formule du pdg. Mais il n'est pas certain que la démocratie y gagne.

Il convient donc d'examiner de près les réticences exprimées par quelques maires de banlieue et des représentants du Groupe d'action municipale à ce sujet. En politique, les cumuls de fonctions représentent des dangers qu'il vaut mieux éviter.

De toute façon, la présidence de la CUM devra être comblée. Il est temps de respecter tout le monde et de faire jouer le principe de l'alternance. Depuis sa fondation en 1970, la CUM n'a connu que deux présidents, M. Lucien Saulnier et M. Lawrence Hanigan, tous deux représentants de la ville de Montréal. Il faut se rappeler que les banlieues existent et qu'elles ont des droits.

Le poste intéresse, apparemment, plusieurs maires de banlieue. Or, en novembre prochain, les élections municipales peuvent changer le portrait du groupe des élus. Des maires peuvent être battus, comme des représentants de Montréal. Ailleurs, les élections se tiendront dans un peu plus d'un an, ce qui est bientôt.

En principe, il se pourrait donc que, pour respecter le principe de l'alternance, un maire de banlieue soit élu à la présidence de la CUM et, trois mois ou 15 mois plus tard, soit battu à ses élections municipales. Aussitôt après, on reviendrait à un représentant de Montréal, sans avoir donné le temps à la banlieue de prendre sa part de responsabilité et de leadership.

Il faudrait donc que les élections municipales, sur l'île de Montréal, se tiennent en même temps. Et que celles à la présidence de la CUM suivent de près. Ainsi, on serait assuré de mandats égaux, tous d'une durée de quatre ans, et d'une possibilité d'alternance qui soit juste pour tous.

En attendant de refaire la loi, il n'y aurait pas d'inconvénient à ce que le prochain président de la CUM soit élu après le 12 novembre prochain.

Jean-Guy DUBUC

Succession de Hanigan à la tête de la CUM

En l'absence d'entente, Québec devrait intervenir

par Marc DORE

Le Conseil de la CUM pourrait bien s'engager lundi dans de longs et laborieux débats pour désigner un successeur au président démissionnaire du comité exécutif, Lawrence Hanigan, à moins que d'ici là la banlieue et l'administration Drapeau ne s'entendent sur une candidature unique.

Déjà, il semble acquis que les représentants de la banlieue s'en tiendront fermement au principe qu'ils veulent voir consacré, de l'alternance à la tête de l'administration régionale d'un représentant de Montréal et d'un représentant de la banlieue. Depuis sa création, la CUM a été dirigée suc-

cessivement par MM. Lucien Saulnier et Lawrence Hanigan, qui provenaient tous deux de Montréal. Il serait temps, pensent les maires de la banlieue, de se tourner vers l'autre partie constitutive de la Communauté, ne serait-ce, comme le dit le maire Guy Descary de Lachine, que pour provoquer une adhésion «psychologique» des banlieusards à la CUM.

Mais par suite des règles un peu complexes qui gouvernent les nominations à la CUM, et qui font que le mandat des membres de l'exécutif y est lié à celui qu'ils obtiennent dans leurs villes respectives, il ne serait peut-être pas tellement avantageux pour



Yvon Lamarre

la banlieue d'obtenir dès maintenant la présidence de la CUM.

Comme le souligne encore le maire Descary, l'élection importante n'est pas celle qui doit trouver un remplaçant à M. Hanigan, mais plutôt celle qui aura lieu en janvier prochain, alors que neuf des douze membres de l'exécutif entreprendront un nouveau mandat. La loi stipule en effet que le comité exécutif de la CUM est composé des sept membres de l'exécutif de la ville de Montréal et de cinq maires de la banlieue, élus par leurs pairs. La banlieue est évidemment intéressée à obtenir une tradition d'alternance qui lui donnerait davantage que

quelques mois de présidence, ce qui serait le cas si ses candidats «probables» étaient choisis par le conseil. Deux des membres actuels de l'exécutif de la CUM, les maires Marcel Laurin de Saint-Laurent et Pierre Desmarais II, d'Outremont, que la rumeur favorise le plus, doivent affronter l'électorat cet automne pour le premier et l'an prochain pour le second.

Ainsi, la banlieue pourrait accepter de se rallier au candidat de l'administration de Montréal, en sachant qu'elle obtiendrait l'appui du maire Drapeau pour son candidat en janvier.

La chose serait d'autant plus plausible que le maire Drapeau pourrait



Pierre Desmarais II

être accusé de laisser aller les intérêts des Montréalais, s'il décidait de se rendre aux arguments de la banlieue et acceptait le principe de l'alternance. A quelques semaines d'une campagne électorale qui promet d'être agitée, l'argument pourrait être de quelque poids.

Dans ce cas, le candidat de Montréal à la présidence de la CUM pourrait bien être l'actuel vice-président du comité exécutif de la ville, M. Yvon Lamarre, l'une des figures dominantes de l'administration municipale avec le maire Drapeau et le président Niding. M. Lamarre a refusé de commenter sa possible candidature.

Mais il ne faut pas rejeter non plus l'hypothèse de l'affrontement qui surviendrait si la ville et la banlieue ne parvenaient pas à s'entendre sur une candidature unique.

Les règles électorales de la CUM exigent en effet que le président (comme le vice-président d'ailleurs, dont le poste est soumis à l'élection en même temps que celui du président) obtienne la majorité des voix à la fois des représentants de la banlieue et de ceux de la ville. En l'absence d'entente entre ces deux blocs, le gouvernement du Québec devrait intervenir et sans doute nommer d'office un président à la tête de la CUM.

Qui succédera à Lawrence Hanigan?

par Marcel CHOUINARD

C'est lundi prochain que l'on connaîtra les noms de ceux qui succéderont à M. Lawrence Hanigan aux postes de président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal et membre du comité exécutif de la ville de Montréal.

Deux assemblées spéciales sont prévues ce jour-là, l'une des membres du conseil de la CUM et l'autre des conseillers municipaux de Montréal. On prendra alors officiellement connaissance des démissions que présentera M. Hanigan avant de procéder au choix de ses successeurs.

On sait que M. Hanigan quitte toutes ses fonctions électives en vue d'occuper en permanence le poste de président-directeur général de la Commission de transport de la CUM, fonction qu'il exerce de façon «temporaire» depuis maintenant quatre années.

Dans un premier temps, lundi après-midi, il y aura réunion des membres du conseil municipal de Montréal, réunion au cours de laquelle on prendra connaissance de la vacance au sein du comité exécutif de la ville suite au départ de M. Hanigan.

Une fois la vacance constatée, un ou des conseillers pourront être mis en nomination pour occuper le poste vacant. Le Parti civique du maire Drapeau étant majoritaire au conseil, il ne fait aucun doute que celui qui sera appelé à succéder à M. Hanigan sortira des rangs de cette formation. Aucun conseiller n'émergeant vraiment des rangs, il est difficile d'avancer avec suffisamment d'assurance le nom de celui qui remplacera M. Hanigan.

Même s'ils savent qu'ils n'ont aucune chance de faire passer un des leurs, des conseillers du RCM ou l'un des deux représentants du GAM pourraient également soumettre des propositions.

Une fois le comité exécutif de la ville de Montréal au grand complet, il y aura alors, à la fin de l'après-midi, assemblée du conseil de la CUM qui, lui, est formé des 55 membres du conseil de la ville de Montréal et des maires ou représentants des 28 municipalités de banlieue de l'île de Montréal.

Certains sont d'avis que le choix d'un successeur à M. Hanigan au poste de président du comité exécutif de la CUM, pour une période de quatre années, ne se fera pas sans heurts entre les deux blocs de membres qui forment ce conseil à moins que ceux-ci en arrivent à un compromis auparavant. Jusqu'à maintenant, les deux présidents qu'a eus la CUM, MM. Lucien Saulnier et Lawrence Hanigan, provenaient de la métropole. Pour être élu à la présidence, un candidat doit obtenir la majorité des voix tant dans le camp des représentants de Montréal que dans celui de la banlieue.

Par contre, d'autres sont d'avis que les maires de banlieue réussiront à faire élire un des leurs notamment à cause de l'absence dans les rangs de la représentation montrealaise d'un candidat ayant la stature et la polyvalence nécessaire pour s'acquitter adéquatement des tâches inhérentes à cette fonction.

Le candidat tout désigné, selon certains, serait le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin. On sait que le nom du maire d'Outremont, M. Pierre Des Marais II, a été avancé à quelques reprises, mais ce dernier aurait le handicap d'être un ancien président du Conseil du patronat du Québec, qui n'a pas particulièrement le gouvernement actuel dans son cœur. Or, toujours selon ces mêmes personnes, il est important que les communications entre le gouvernement et le prochain président de la CUM puissent se faire dans le meilleur climat possible.

Mais peut-être est-ce Québec aussi qui nommera le prochain président. La charte de la CUM prévoit en effet que si le conseil ne peut s'entendre sur ce choix, c'est le ministre des Affaires municipales qui désigne alors le président.



Lawrence Hanigan

Meeting set to pick new MUC boss

A council meeting to replace outgoing MUC chairman Lawrence Hanigan has been moved ahead to next Monday from Aug. 16.

The change is in line with Hanigan's resignation Aug. 1, as he moves over to become permanent chairman of the MUC's Transit Commission following his special appointment announced last week by Premier Rene Levesque.

Both the suburbs and City of Montreal factions are divided on the choice of a replacement.

Yesterday, Guy Descary, mayor of Lachine and a chief spokesman for the 29-member Suburban Conference of Mayors, said the group would use its veto power if Montreal attempts to replace Hanigan with another city representative.

The suburban mayors who have allied themselves with Descary include Mayor Marcel Laurin of St. Laurent,

Pierre Des Marais II of Outremont and Jean Corbeil of Anjou.

Descary said the mayors group would provide Municipal Affairs Minister Guy Tardif with about four possible names to consider as Hanigan's successor.

Montreal, with a seven-to-five majority on the community's executive committee, wants to maintain its hold over the regional government.

The 29 area municipalities, who have never filled the top post, want the job rotated every four years.

Hanigan, meanwhile, has just returned from holiday and is staying clear of the controversy.

"I don't want to get mixed up in this," he said earlier this week.

Hanigan has been chairman of the MUC for more than six years. The man who held the post before him was also a representative from the City of Montreal.

Suburbs need more say

Residents of many suburban municipalities have long considered themselves only second-class members of the Montreal Urban Community. And in complaining that their rights and interests — particularly on police and transport matters — have been stifled by the City of Montreal, the suburban voters have a legitimate gripe.

On Monday the suburbs will have a chance to adjust this balance of power. The 28 suburban mayors and the 55 City of Montreal councillors who compose the MUC assembly will vote on who will replace Lawrence Hanigan — one of Mayor Drapeau's lieutenants — as chairman of the all-important MUC executive committee.

The suburbs deserve to elect one of their mayors to this post. They contain 44 per cent of the MUC's population and they cough up 52 per cent of the MUC's total budget. They deserve a commensurate say in how the money is raised and spent.

This does not mean that the suburbs should dominate the city. Mr. Drapeau is right in describing Montreal as the true hub and *raison-d'être* of the region which surrounds it; the city's interests must get full re-

presentation

This could still happen, however, if the suburbs placed one of their own in the chairmanship: with five members of the 12-member executive committee, the suburbs could still be outvoted by the seven Montreal members. But the chairmanship would give the suburbs a leadership role, although without control, on important issues.

But to make the change, 15 of the 28 suburban mayors and 23 of the 55 Montreal councillors — a majority of both camps — will have to agree on a candidate, and Mr. Drapeau, who controls most of the votes, is not famous for compromising.

If there's a deadlock in the vote, it'll be up to the Quebec government to name someone. But this shouldn't happen: local people should run local affairs without running to mama. Little enough power is here as it is.

Mayor Drapeau should agree to a suburban chairman for the next four-year term — perhaps with the city and suburbs alternating the chairmanship from then on. Montrealers have headed the executive committee for all seven years of the MUC's existence, and fairness demands a change.

Successesseur à Hanigan: **Le RCM n'a pas de préférence**

Le Rassemblement des citoyens de Montréal n'a pas de préférence, qu'il soit le représentant de Montréal ou de la banlieue, pour le choix de celui qui sera appelé à succéder à M. Lawrence Hanigan à la fonction de président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

L'Opposition favorisera, indépendamment de son appartenance à l'un ou l'autre des deux groupes, le candidat qui pourrait favoriser toute une série de mesures dont une liste a été dressée dans un communiqué émis hier.

Parmi ces mesures figurent l'adoption dans les plus brefs délais du nouveau projet de règlement sur l'assainissement de l'air mis sur les tablettes depuis un an, l'adoption d'un schéma d'aménagement que l'on retarde d'année en année, l'adoption d'une politique de création de parcs régionaux.

C'est lundi, à 17 heures, qu'est prévue l'assemblée au cours de laquelle les représentants de la ville de Montréal et des 28 municipalités de banlieue de l'île de Montréal auront à élire un nouveau président du comité exécutif de la CUM qui succédera à M. Lawrence Hanigan. Ce dernier, on le sait, abandonne tous ses postes électifs en vue d'occuper en permanence celui du PDG de la CTCUM.

La présidence de la Communauté urbaine de Montréal

Appui du RCM au candidat favorable à son projet de réformes

Le RCM n'a pas l'intention de participer au choix du prochain président de la CUM en fonction de son lieu de résidence, rejetant ainsi le principe de l'alternance que plusieurs représentants de la banlieue tentent de faire accréditer par le conseil de la CUM. Selon le parti d'opposi-

tion à l'hôtel de ville de Montréal, «la fausse question du conflit de pouvoirs entre les élites politiques de Montréal et de la banlieue détourne les débats des vrais problèmes de la CUM et crée de fausses contradictions entre les citoyens de Montréal et ceux de la banlieue».

Le RCM propose donc un programme de réformes de la CUM en huit points et annonce qu'il soutiendra le candidat à la présidence qui fera siennes ces propositions.

• l'adoption du nouveau projet de règlement sur l'assainisse-

ment de l'air, mis sur les tablettes suite aux pressions «du lobby des polluants»;

• l'adoption du schéma d'aménagement, bloqué depuis plusieurs années par les délégués de la banlieue, avec l'accord de l'administration Drapeau-Hanigan;

• l'adoption d'une politique de création de parcs régionaux encore une fois bloquée par la banlieue;

• la création d'une commission du conseil de la CUM sur la réforme fiscale et les moyens nouveaux de financement de la CTCUM et de la police;

• l'établissement d'une politique d'assainis-

sement des relations de travail;

• le rejet définitif de la proposition de la banlieue de hausser les tarifs du transport en commun et l'adoption d'une politique de réduction des tarifs pour les personnes âgées et pour les groupes de la population qui en ont besoin, comme une étape vers la gratuité du transport en commun;

• le rattrapage du retard de la CUM en ce qui concerne le traitement des eaux usées pour que l'île de Montréal cesse d'être «un joyau entouré par un égout»;

• la démocratisation des structures de la CTCUM pour rendre cet organisme responsable devant les conseils et en modifier la direction, de façon que le conseil d'administration compte

des représentants des milieux populaires et des syndicats.

Ce dernier point est d'autant plus important pense le RCM, que la CTCUM est toujours dirigée par l'homme qui, alors qu'il en était administrateur temporaire, a haussé les tarifs en 1975 et favorisé l'entreprise privée plutôt que les résidents de Snowdon dans l'affaire Namur-Blue Bonnets.

La succession de Hanigan importe peu au RCM

par Rodolphe Morissette

Que le prochain président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal qui sera choisi lundi soit un représentant de la banlieue ou de Montréal, peu importe. C'est bien plutôt son programme d'action qui compte.

Telle est la position du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) touchant l'élection du successeur de M. Lawrence Hanigan à la tête du gouvernement métropolitain de Montréal. Au départ, on s'attendait à ce que cette élection se tienne lors de l'assemblée statutaire du conseil de la CUM qui doit avoir lieu le 16 août. La veille, le conseil de ville de Montréal a aussi une session régulière, au cours de laquelle M. Hanigan aurait pu démissionner de son poste de conseiller et de membre du comité exécutif, et être remplacé à cette dernière fonction.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a cependant pris les devants plus tôt cette semaine et convoqué deux sessions spéciales et successives du conseil de Montréal et de celui de la CUM pour lundi après-midi afin de voir au remplacement du nouveau pdg de la CTCUM au sein des deux corps publics où il siègeait. Entre-temps, les maires de la banlieue manigancent de manière à obtenir qu'un des leurs soit élu pour succéder à M. Ha-

nigan, puisque les représentants de Montréal ont eu amplement leur tour depuis la naissance de l'organisme en 1969.

Mais voilà un "faux problème", répliquent les représentants du RCM, qui qualifient cette compétition de vil "concours de beauté entre les élites politiques de Montréal et de la banlieue", qui fausse les débats et cache les vrais problèmes de la CUM.

Cette tension que "les élites" notées créent de toute pièce entre Montréal et la banlieue métropolitaine autour de la succession de M. Hanigan n'a guère d'intérêt, selon le RCM, puisque les deux groupes de population qu'elles représentent sont formés surtout de travailleurs, de locataires et de petits propriétaires, qui ont en partage des problèmes similaires.

Le programme sur lequel devrait être jugé lundi le futur président de la CUM devrait comporter un certain nombre de réformes essentielles et dont plusieurs ont été mises sur les tablettes tantôt sous la pression des représentants de la banlieue à la CUM, tantôt sous l'influence de ceux de Montréal, tantôt par collusion.

Le programme de l'aspirant président de la CUM devrait comporter en effet quatre priorités. Un premier groupe de réformes à entreprendre touche les questions d'environnement. A brève

échéance, un règlement s'impose, qui établirait des dispositions visant à l'assainissement de l'air — projet qui a été laissé de côté, dit le RCM, à la suite des pressions exercées par "le lobby des pollueurs". Les délégués des banlieues devraient également mettre fin à leur obstruction quant à la politique du traitement des eaux usées; si la banlieue ne rattrape pas son retard sur Montréal, cette dernière restera, dit-on, "un joyau entouré d'un égout". Toujours au chapitre de l'environnement, il importerait de mettre en route un schéma d'aménagement de la CUM et ce dernier devrait comporter une politique de création de parcs régionaux permettant d'accueillir les vacanciers de l'île qui n'ont pas les moyens de s'offrir des vacances à l'extérieur.

Autre priorité, la Commission de trans-

ports de la CUM, dont M. Hanigan est maintenant le pdg à titre permanent. Le RCM estime que le prochain président de la CUM devrait amener l'organisme qu'il dirige à rendre plus démocratiques les structures de la CTCUM, notamment de manière à amener celle-ci à répondre à un conseil d'administration formé d'élus, de représentants de groupes populaires et de syndicats. Les réunions de ce conseil devraient être publiques, comme à Toronto.

De plus, le prochain président de la CUM devrait s'engager à rejeter toute nouvelle hausse de tarifs pour le transport en commun et adopter, au contraire, une politique de réduction de ceux-là pour les groupes qui le méritent (personnes âgées, etc.) — une première étape vers la gratuité éventuelle du transport en commun.

Les modes de financement de la CTCUM, de même que "la politique de confrontation" de sa direction avec les employés, devraient être révisés, au sens du RCM.

Deux autres sujets devraient hanter l'esprit de l'aspirant président de la CUM: d'abord, la création d'une commission spéciale sur la réforme fiscale s'imposerait, puis le financement des services policiers et l'assainissement des relations de travail entre ces derniers et leur employeur.

Notons pour finir que les stratèges du RCM ont songé un moment à présenter, symboliquement, il va sans dire, puisqu'ils n'en ont pas le droit, leur propre "candidat" à la présidence de la CUM. C'eût été ou M. Michael Fainstat ou M. Paul Cliche, deux conseillers du Rassemblement. A la dernière heure, on a ce-

pendant renoncé à cette idée.

Quant à la rumeur suivant laquelle M. Paul Cliche ne serait pas candidat du RCM à l'élection de novembre, LE DEVOIR a appris hier qu'elle était fondée, quoiqu'aucune décision finale n'a encore été prise à cet égard. M. Cliche vient en effet d'être nommé directeur de l'action politique à la CSN et un certain nombre de ses supérieurs voient d'un mauvais oeil qu'il n'occupe ce poste qu'à demi-temps, quitte à consacrer les heures restantes à son travail de conseiller à la Ville de Montréal.

M. Cliche, qui continuera de militer dans le RCM quoi qu'il arrive, a d'ores et déjà accepté ce poste à la CSN, même si cela devait lui interdire d'être candidat en novembre. Mais la CSN n'a pas encore arrêté une décision ferme à cet égard.

IL FAUT PARTIR À POINT SELON LE RCM

Pour le RCM, rien ne sert de courir dans la course à la succession de Lawrence Hanigan à la présidence de l'exécutif de la CUM, il faut partir à point!

Voilà pourquoi les conseillers Arnold Bennet, Michel Fainstat et le président Abe Lemonchick ont affirmé hier qu'ils refusaient la «fausse notion de l'alternance» à cette fonction et qu'ils ne désiraient pas participer au «concours de beauté entre les élites politiques de Montréal et de la banlieue».

Pour le RCM, partir à point signifie que le président qui sera nommé lundi doit se lier à un programme de réforme qui s'impose dans les meilleurs intérêts de la population de l'île.

Quel qu'il soit, le nouveau président du comité exécutif devra favoriser l'adoption rapide du projet de règlement sur l'assainissement de l'air ainsi que le schéma d'aménagement du territoire, deux projets qui dorment sur les tablettes.

Le successeur de M. Hanigan, aux yeux des représentants du RCM, devra au surplus créer des commissions du conseil, diminuer le coût du transport en commun, rattraper le temps perdu en matière de traitement des eaux, démocratiser les structures de la CUM et démocratiser surtout les structures de la CTCUM «quand on pense au bilan de M. Hanigan qui vient d'être nommé PDG de cet

organisme».

Le RCM croit que ce sont là des critères à observer dans le choix du remplaçant de M. Hanigan.

Le choix du successeur de Lawrence Hanigan

Le GAM somme les candidats éventuels de s'identifier

par Michel HOTTE

A 48 heures de l'élection d'un successeur à M. Lawrence Hanigan au poste de président de la Communauté urbaine de Montréal et d'un nouveau vice-président, le Groupe d'action municipale (GAM) somme les candidats de se faire connaître au cours de la fin de semaine et d'exposer à la population les grandes lignes de leurs programmes politiques respectifs.

Convoquant la presse hier après-midi, le président du GAM, M. Robert Petrelli, a fait valoir que même si les nouveaux élus ne restaient en place que six mois, c'est-à-dire jusqu'à l'élection d'un nouvel exécutif de la CUM suite aux scrutins municipaux de novembre, d'importants projets trainant sur les tablettes pourraient à tout le moins être mis en marche. Le GAM souhaite notamment que démarrent le programme d'assainissement de l'air, dont l'élaboration est avancée, de même que le schéma d'aménagement urbain, ce dernier en étant à l'étape initiale du zonage, au moins dans ses éléments moteurs.

Il s'impose d'ailleurs à ses yeux que la CUM mette sur pied une voirie intermunicipale et un

Recommandations

Dans la même foulée, le GAM formule cinq importantes recommandations pour l'avenir de la Communauté urbaine de Montréal.

La nouvelle formation politique municipale veut tout d'abord que soit aboli le double vote au conseil de la CUM, lui préférant le vote à majorité simple. C'est que le double vote, qui «pouvait être justifié en 1970 quand Montréal avait 66 pour cent de la population de l'île de Montréal et que le Parti civique était l'unique formation politique représentée au Conseil», apparaît davantage aujourd'hui comme mécanisme superfétatoire et paralysant «qui permet, en certaines circonstances, à une petite minorité de bloquer des projets souhaités par la grande majorité de nos représentants au Conseil de la CUM».

Le GAM souhaite d'autre part, une redéfinition des responsabilités de la CUM de façon à ce qu'elle s'engage résolument dans la conservation des espaces verts de l'île, en créant par exemple des parcs métropolitains.

service de traitement des déchets.

Il importe aussi de modifier la loi tenant lieu de charte à la CUM de façon à établir un contrôle plus démocratique des finances de la communauté urbaine.

Sur le plan fiscal, le GAM voudrait que Québec incorpore dans son projet de réforme de la fiscalité municipale des dispositions pour éviter que les municipalités ne s'entr'égorgent en voulant tirer toujours davantage du champ de taxation qu'elles partagent.

Le GAM plaide enfin pour que l'on introduise dans la loi de la CUM des dispositions semblables à celles comprises dans la loi du Toronto métropolitain, à l'effet que le président de l'exécutif puisse être choisi à l'extérieur du conseil métropolitain. «De telles dispositions permettant, soutient le GAM, l'élection de personnes recon nues pour leur compétence, et permettent également d'éviter des différends comme celui que nous connaissons présentement, à savoir qui, de Montréal ou de la banlieue, présentera le président.»

Le GAM souhaite un leadership fort à la CUM

par Alain Duhamel

Le Groupe d'action municipale (GAM) souhaite que le prochain titulaire de la présidence de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) puisse consacrer à cette tâche tout son temps et exercer son leadership sur la place publique.

"Pour le GAM, il est peu important que le président provienne de la ville de Montréal ou des autres municipalités", déclare M. Robert Petrelli dans un communiqué. "Il importe par contre qu'il s'agisse d'une personnalité qui voit en la Communauté un moyen essentiel de coopération intermunicipale, qui puisse lui insuffler un nouveau dynamisme et qui s'engage à assumer un leadership politique fort".

Le conseil de la CUM doit choisir la semaine prochaine, parmi les 12 personnes

qui composeront son comité exécutif (sept de Montréal et cinq des autres municipalités) le remplaçant de M. Lawrence Hanigan, devenu président permanent de la Commission des transports de la CUM.

Les municipalités de la banlieue montréalaise tentent de consacrer à cette occasion le principe de l'alternance à la présidence entre un candidat de la ville de Montréal et un candidat des autres municipalités.

Selon le GAM, la CUM, mal connue et victime de la méfiance entre Montréal et les autres municipalités de l'île, a besoin de réformes importantes que l'on pourrait très bien mettre en place à partir des structures actuelles.

Le GAM propose que le conseil de la CUM puisse choisir un président en dehors de ses cadres, comme le permet la loi du Toronto métropolitain. La loi de la CUM impose au conseil l'un des 12 membres de son comité exécutif.

"De telles dispositions permettent l'élection de personnes reconnues pour leur compétence et permettent également d'éviter des différends comme celui que nous connaissons présentement, à savoir qui, de Montréal ou de la banlieue, présentera le président".

Si, la semaine prochaine, le conseil ne pouvait donner une majorité à l'un ou l'autre des candidats proposés, le ministre des Affaires municipales pourrait en nommer un, une intervention que plusieurs milieux politiques municipaux redoutent.

La CUM doit reprendre le contrôle de ses dépenses et de ses revenus.

Son budget d'environ \$350 millions lui échappe dans une proportion de 90% puisqu'elle doit entériner des décisions prises ailleurs. Ses revenus proviennent des mêmes sources que celles des municipalités et engendrent donc des conflits entre les administrations. "Tous s'entendent sur la nécessité de modifier la loi; il s'agit maintenant d'en convaincre Québec".

Il est urgent, selon le GAM, que la CUM prenne des responsabilités dans le domaine des grands parcs régionaux, dans la voirie intermunicipale et dans le traitement des déchets. Elle doit aussi articuler le schéma d'aménagement de l'île et les règlements sur la pollution de l'air.

Enfin, le mécanisme du double vote en certaines circonstances doit disparaître. Il avait été conçu au moment où les deux tiers de la population de l'île se trouvait dans la ville de Montréal sous la gouverne d'un parti politique unique. "On peut avancer sans trop se tromper que l'on n'est pas à la veille de revoir un parti unique au conseil. Il existe donc un nouveau contexte favorable à l'abolition d'une mesure qui permet, en certaines circonstances, à une petite minorité de bloquer des projets souhaités par la grande majorité de nos représentants au conseil de la CUM".

"La transformation de la Communauté en un véritable gouvernement métropolitain ne se réalisera que lorsque les autorités actuelles de la ville de Montréal se débarrasseront de leur attitude arrogante à l'égard des autres municipalités. Les représentants de la ville doivent considérer les représentants de la banlieue comme des partenaires égaux. C'est à cette condition seulement que l'ensemble des municipalités de l'île formeront une véritable communauté".

Succession de Hanigan

Le GAM pressé de savoir qui veut être candidat

A l'instar du RCM, le Groupe d'action municipale considère de peu d'importance que le prochain président du comité exécutif de la CUM provienne de la ville de Montréal ou des municipalités de banlieue.

Le GAM souhaite par ailleurs que les candidats que présenteront probablement la ville de Montréal et la banlieue soient connus dès cette fin de semaine afin qu'ils puissent faire connaître leurs projets d'avenir à l'égard de cet organisme métropolitain. Cela, de dire le président du GAM, M. Robert Petrelli, pourrait faciliter le choix que les

membres du conseil de la CUM auront à faire lundi.

Le Groupe d'action municipale estime néanmoins que celui qui sera appelé à succéder à M. Lawrence Hanigan devra être une personnalité qui voit en la Communauté un moyen essentiel de coopération intermunicipale, qui puisse lui insuffler un nouveau dynamisme et qui s'engage à assumer un leadership politique fort. Le nouveau président, selon M. Petrelli, devra également accorder une importance particulière aux problèmes économiques et finalement engager la Communauté dans des réformes essentielles.

Le GAM estime qu'il serait opportun d'intégrer dans la loi de la CUM des dispositions similaires à celles que l'on retrouve dans la loi du Toronto métropolitain, qui prévoient que le président du gouvernement métropolitain peut être choisi à l'extérieur du conseil.

De telles dispositions, ajoute-t-on, permettent l'élection de personnes reconnues pour leur compétence, et permettent également d'éviter des différends comme celui que nous connaissons présentement, à savoir qui, de Montréal ou de la banlieue, présentera le président.

Drapeau may yield to suburbs on MUC

By RENE LAURENT
of The Gazette

Mayor Jean Drapeau is bowing to pressure from suburban mayors to elect a suburban representative as chairman of the Montreal Urban Community, according to an informed source.

Longtime MUC chairman Lawrence Hanigan steps down from the job next week. Suburban leaders are hoping to replace him in an election Monday with one of their own representatives for the first time in the MUC's seven-year history.

Many of the 28 suburban mayors want the job rotated between Montreal and the suburbs every four years.

Up to now, such thinking would have amounted almost to heresy for Drapeau, who looks on the outskirts as an irritating adjunct to his beloved inner city.

But the mayor has apparently softened.

None of his loyal aides is willing to admit it, but a well informed suburban source says that although Drapeau will field a candidate of his own at Monday's council meeting, he is ready to accept a suburban replacement if council insists on this.

During furtive meetings this week, the source said, Drapeau promised his support for at least one of the suburb's top choices — Mayor Marcel Laurin of St. Laurent.

The only other serious candidate able to draw support from both sides is Pierre Des Marais II of Outremont, who holds down several corporate directorships and is considered too tied up for the \$45,000-a-year job.

Lachine Mayor Guy Descary, one of the most vocal critics in the suburban bloc, says the group is ready to impose its veto power if Montreal won't give up the MUC reins.

Decisions of the MUC must be approved by a majority of both the suburban and Montreal representatives, and the suburbs are threatening to deadlock the vote if Montreal tries to keep its hold over the top job.



MARCEL LAURIN
Has Drapeau's support

Niding sera vice-président

DesMarais à la présidence de la Communauté urbaine

Pierre DesMarais II, maire d'Outremont, deviendra, demain, le premier représentant de la banlieue à être élu président de la Communauté urbaine de Montréal, qui regroupe toutes les municipalités de l'île. Et Gérard Niding, président du Comité exécutif de Montréal, sera nommé vice-président de la CUM.

Ce tandem sera le choix quasi unanime de la ville de Montréal et de la banlieue à la suite de rencontres, de coups de téléphone et de tractations impliquant les politiciens de tous les groupes concernés, à la suite du départ de M. Lawrence Hanigan, qui a accepté la présidence permanente de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

M. Hanigan, de même que son prédécesseur, M. Lucien Saulnier, étaient des représentants de Montréal au Conseil de la CUM.

L'administration Drapeau a accepté que le troisième grand patron de la Communauté urbaine soit un maire de banlieue si les villes de cette dernière faisaient l'unanimité et à condition que l'appui montréalais ne soit pas considéré comme l'acceptation "pour l'éternité" du principe de l'alternance entre Montréal et la banlieue à la tête de la CUM.

Il est d'ailleurs probable, à l'assemblée du Conseil de la CUM, demain, que le maire Drapeau, en appuyant le choix de M. DesMarais, soulignera que c'est parce qu'il considère ce dernier comme le meilleur candidat et non simplement parce qu'il est un représentant de la banlieue.

Election compliquée

Toute la semaine, les maires des villes de banlieue ont discuté discrètement des chances des deux principaux can-



Pierre DesMarais II

didats, M. DesMarais et M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent. Comme la majorité d'entre eux penchaient vers M. DesMarais, M. Laurin a dit à

tout le monde qu'il se ralliait à M. DesMarais pour faciliter les choses. Et les principaux représentants de Montréal au conseil de la CUM ont alors laissé entendre qu'ils appuieraient aussi M. DesMarais lors du vote demain soir, même s'il est possible que les délégués du Ralliement des Citoyens de Montréal ne soient pas d'accord.

Comme la procédure au conseil de la CUM est passablement compliquée, un accord commun entre Montréal et la banlieue évitera des moments désagréables pour beaucoup et empêchera le gouvernement provincial de se



Gérard Niding

fourrer le nez dans les affaires de la CUM.

La charte de la CUM prévoit que le président et le vice-président de la CUM doivent obtenir, pour être élus, la moitié des votes des représentants de la ville de Montréal et la moitié des votes des représentants de la banlieue. Or comme ces deux administrateurs doivent être choisis parmi les 12 membres de l'Exécutif de la CUM (sept de Montréal et cinq de la banlieue), on aurait pu assister à 12 votes consécutifs avec chacun des 12 membres de l'Exécutif rejetés à la queue leu leu par un groupe ou l'autre.

La loi prévoit alors que le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, aurait nommé le président... justement un des "12" rejetés!

C'est pour éviter une telle situation que l'unanimité semble se faire autour de la candidature de M. DesMarais, maire d'Outremont.

Le président de la CUM étant alors de la banlieue, le vice-président doit être un membre du Comité exécutif de Montréal et on dit que l'administration Drapeau a choisi l'actuel président du Comité exécutif, M. Gérard Niding, qui apportera à la direction de la CUM l'expertise financière que fournissaient MM.

Hanigan et Saulnier puisqu'il est habitué à négocier, pour la ville de Montréal, le genre de gros emprunts dont la CUM aura un pressant besoin au cours des prochaines années pour financer le métro, les usines de filtration, etc.

Juste avant l'assemblée du conseil de la CUM, il y aura, demain, réunion du Conseil municipal de Montréal pour choisir, parmi les conseillers actuels, un nouveau membre du Comité exécutif puisque M. Hanigan a également dû démissionner de ce poste. On prévoit que le maire Drapeau mettra de l'avant le nom d'un conseiller du Parti civique qui n'a pas l'intention de se représenter en novembre prochain, ce qui facilitera alors, au lendemain de cette élection municipale, le choix des membres du Comité exécutif pour les prochaines quatre années.

Deux candidats de la banlieue se disputent la succession de Hanigan

par Rodolphe Morissette

Jusqu'au dernier moment cet après-midi, MM. Marcel Laurin et Pierre DesMarais II, respectivement maires de Saint-Laurent et d'Outremont, chercheront à rallier les suffrages des leurs au conseil de la Communauté urbaine de Montréal. L'un et l'autre aspirent à remplacer M. Lawrence Hanigan à la présidence du comité exécutif de la CUM.

À 16 h. aujourd'hui, les délégués des 29 banlieues à la CUM se réunissent pour s'entendre sur le candidat qu'ils soutiendront à l'assemblée du conseil de la CUM qui a lieu à 17 h. Contrairement à une nouvelle publiée par un journal du week-end, le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, n'avait guère abandonné l'espoir hier soir que les maires de banlieue se rallient derrière lui, voire les représentants de la ville de Montréal. M. Laurin a confié à certains de ses confrères de la banlieue la semaine dernière qu'il avait l'appui du maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

Il ressort que le maire d'Outremont est plus populaire parmi les maires de la banlieue que son collègue de Saint-Laurent et s'il est fondé que l'administration Drapeau favorise la candidature de M. DesMarais, il est probable que la banlieue

souscrira à ce candidat. En revanche, si Montréal décide d'appuyer fermement la candidature d'un de ses représentants à la présidence de la CUM — celle de M. Yvon Lamarre, par exemple, la banlieue pourrait fort bien se rallier tout aussi fermement derrière le maire Laurin et créer une sorte d'impasse pour forcer Québec à nommer le prochain président.

Si en effet la banlieue opte cet après-midi pour une stratégie d'affrontement et d'impasse, il est improbable que ses représentants se rangent, dans ce cas, derrière M. Pierre DesMarais. Car si Québec se retrouvait dans la situation de choisir entre M. DesMarais et un représentant de Montréal, les maires de banlieue perdraient vraisemblablement leur pari: le rôle qu'a exercé le maire d'Outremont depuis le 15 novembre 1976 à titre de président du Conseil du patronat du Québec et de haut-parleur de tous ceux qui contestent le gouvernement Lévesque réduirait ses chances.

La carte que joueront les représentants de Montréal cet après-midi est imprévisible. Le conseil municipal tiendra d'abord une assemblée spéciale à 14 h 30 pour remplacer M. Lawrence Hanigan à son comité exécutif. Nommé à titre permanent et pour dix ans pdg de la Commission des transports de la CUM, M. Hani-

gan doit d'abord démissionner comme conseiller de la ville de Montréal. On ignore tout de celui que la direction du Parti civique a choisi pour le remplacer au comité exécutif. La chose a du reste peu d'importance, puisque Montréal renouvelle son conseil le 12 novembre prochain.

Vers 17 h, les délégués des 30 municipalités représentées au conseil de la CUM commenceront par accepter la démission de M. Hanigan comme président du comité exécutif de cet organisme, de même que celle, automatique en l'occurrence, de son vice-président, M. Pierre DesMarais II.

Le nouveau président de la CUM devra, pour être élu, obtenir le vote d'au moins trois des cinq représentants des banlieues et d'au moins quatre des sept représentants du comité exécutif de Montréal. À quelque temps de l'élection du président de la CUM en 1974, les représentants de la banlieue avaient obtenu des représentants de Montréal l'assurance qu'un des leurs (M. Yves Ryan) accéderait enfin à la présidence. Mais comme M. Hanigan, qui y avait remplacé M. Lucien Saulnier en 1972, n'était toujours pas assuré d'un poste à titre permanent à la tête de la CTCUM, la banlieue avait été priée de passer son tour.

Il semble cette fois-ci que le maire de Montréal soit consentant à "laisser passer" un maire de banlieue et les candidats sérieux de celle-ci tendent à revendiquer, de part et d'autre, l'appui de M. Drapeau! S'il s'avère enfin que la banlieue aura la présidence, le vice-président sera un représentant de Montréal et ici, les deux noms sur la table sont ceux de MM. Gérard Niding et Yvon Lamarre, respectivement président et vice-président du conseil exécutif de Montréal.

Rappelons que les deux parties, Montréal et la banlieue, sont en intenses pourparlers depuis dix jours, voire en négociation dans la coulisse. Quant aux partis d'opposition à Montréal, le Rassemblement des citoyens de Montréal et le Groupe d'action municipale, dont les conseillers élus font d'office partie du conseil de la CUM qui élit ses deux dirigeants demain, ils se montrent parfaitement indifférents à l'idée d'un président issu de Montréal ou de la banlieue: ce qui compte pour eux, c'est le programme du candidat.

Détail amusant, les candidats enthousiastes à la présidence ne manquent pas, mais de "programmes" personne ne parle, chacun étant plus occupé aux tractations secrètes qui aboutiront cet après-midi.

Des Marais à la tête de la CUM

Immédiatement après l'assemblée du conseil de Montréal, cet après-midi, au cours de laquelle on nommera un remplaçant à M. Lawrence Hanigan, le conseil de la CUM se réunira pour désigner le successeur de M. Hanigan, cette fois à la présidence du comité exécutif de la CUM.

Cet après-midi, les maires de banlieue tiendront, à l'hôtel de ville de Montréal, une importante réunion à huis clos pour s'entendre définitivement sur la personne qui sera proposée. On croit que le successeur de M. Hanigan sera le maire d'Outremont, Pierre Des Marais II, actuel vice-président de l'exécutif. Le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, est aussi un nom à retenir mais il semblerait que les deux hommes en soient venus à un accord en-

tre eux au cours des derniers jours.

Il n'est évidemment pas exclu que le maire de Montréal décide de présenter un élu de Montréal mais la

température des derniers jours nous incite à croire que le maire ne s'opposera pas à la nomination d'un maire de banlieue! Pour sa part, M. Hanigan démissionnera ce matin comme conseiller municipal, ce qui déclenchera d'ailleurs les deux assemblées de cet après-midi. Après quoi il prendra son autobus pour se diriger vers les bureaux de la CTCUM où il sera PDG pendant dix ans selon le mandat qu'il a reçu de Québec.



Photo LE JOURNAL

Le maire d'Outremont, M. Pierre Des Marais II.

Des Marais takes over as chairman of MUC

The Montreal Urban Community (MUC) has a suburban representative in its top post of chairman for the first time since the island-wide regional government was created eight years ago.

"This is no longer going to be the battleground it has been," Pierre Des Marais II, mayor of Outremont, said following his election last night as MUC chairman at a meeting of the community council.

Now that the MUC has begun alternating the chairman's job between Montreal and the suburbs, he suggested, there will be new co-operation between city and suburban members of the community.

"I feel the fights are over," he said.

Des Marais, formerly MUC vice-chairman, replaces Lawrence Hanigan who resigned to take over as head of the Montreal Urban Community Transit Commission (MUCTC) Aug. 1.

Born in city

Des Marais, 44, president of the Pierre Des Marais Inc. printing company, is a former president of Quebec's largest employers' group, the Conseil du patronat.

He was born and educated in Montreal, first elected to Outremont city council in 1967 and elected mayor two years later.

The suburbs have complained in the past that the MUC framework has held their aspirations in check and saddled them with a growing financial burden.

One long-standing complaint is that the suburbs have not been able to alter spending priorities because they are outvoted on the community's executive council.

The MUC council has 85 members — Montreal mayor Jean Drapeau, the 55 Montreal city councillors and the 29 suburban mayors. Its executive committee, which serves as a cabinet, has 12 members — seven from the city's executive committee and five elected by suburban mayors.

Suburban mayors have long felt the need for a chairman from the suburbs.

The MUC chairman, as the only full-time member, has the key role of co-ordinating policy decisions. He has no veto power on council decisions.

La succession de Lawrence Hanigan

C'est à l'unanimité que les conseillers du Parti civique de Montréal ont uni leurs voix à celles des maires de banlieue pour porter M. Pierre Des Marais à la présidence de la CUM. Entre la métropole et la banlieue, la guerre de succession n'a donc point eu lieu, contrairement à 1972 alors que M. Lawrence Hanigan succédait au président-fondateur de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lucien Saulnier. Certes le maire d'Outremont, tant par sa personnalité que par son expérience, l'emportait aisément sur n'importe quelle candidature que le maire de la métropole eût pu tirer de son parti. De même, les édiles étaient-ils soucieux d'éviter une impasse qui aurait obligé Québec à intervenir dans la nomination. Mais soyons franc: M. Des Marais n'aurait peut-être pas accepté la présidence, et l'administration Drapeau-Niding ne la lui aurait pas confiée, s'il ne s'était pas agi simplement de terminer ces mois qui viennent le mandat de M. Hanigan.

Aussi convient-il davantage aujourd'hui de s'arrêter à la succession laissée par Lawrence Hanigan qu'aux défis particuliers qui attendent son successeur d'ici les prochaines élections municipales.

M. Hanigan est devenu président de la CUM au moment où la Communauté opposait faiblement la banlieue à la métropole. Les intérêts économiques et fiscaux comptaient pour beaucoup dans ces tensions, mais également le style des hommes que, par la loi, Québec avait associés dans ce premier gouvernement métropolitain. La banlieue refusait radicalement cet organisme politique nouveau dans lequel elle voyait, pas toujours à tort, un moyen de faire payer par l'île de Montréal les extravagances de la métropole. Après six ans de présidence où il s'est consacré exclusivement et résolument à sa tâche, M. Hanigan aura réussi non seulement à rapprocher les parties, mais surtout à rendre irremplaçable auprès des maires et des citoyens de l'île de Montréal la CUM elle-même.

En peu d'années, cet humble conseiller municipal élu en 1960 sous la bannière du Parti civique et resté jusqu'alors une figure inconnue du grand public, allait devenir pour la population de Montréal et pour le Québec une personnalité politique remarquable par sa pondération, son sérieux, son désintéressement. Eût-il choisi de demeurer dans l'arène politique, M. Hanigan aurait non seulement gardé l'estime des représentants de la banlieue mais aussi constitué, à Montréal même, suivant le mot d'un conseiller du RCM, "un adversaire de fort calibre". En choisissant plutôt de rester président de la Commission de transport de la CUM, où Québec à bon droit a reconduit son mandat, M. Hanigan renonçait à toute ambition politique tout en continuant de rester au service du public.

La CUM était et reste largement encore le gouvernement métropolitain de la police et du transport en commun. Paradoxalement, c'est par exception à la règle qu'il proclamait pour la police que M. Hanigan reste à la tête de la CTCUM. En effet, le président de la CUM s'était fait le champion du contrôle des élus sur la police et Québec a finalement reconnu la justesse de cette thèse. Comme le transport en commun dépend de plus en plus des deniers publics, les membres de la CTCUM ne devraient pas constituer un organisme à part, mais davantage dépendre de la CUM et de Québec, ses deux principaux bailleurs de fonds. Entre-temps, les réformes dans le transport s'annonçant aussi lentes qu'hier dans la police, M. Hanigan était l'homme tout désigné pour diriger la Commission de transport.

Ses adversaires doivent en convenir: il n'était pas facile d'attaquer M. Hanigan. Pourtant il dirigea la CUM et la Commission de transport durant des années difficiles et dut traverser des conflits à la fois longs et complexes. Les problèmes de la police de la CUM sont réglés, espérons-le, pour longtemps; la marge de manoeuvre fiscale des villes de l'île devrait s'agrandir bientôt; les problèmes du

transport restent cependant entiers. Le style de M. Hanigan aura durant cette période réduit les aspérités mais aussi fait oublier les causes de plusieurs lacunes politiques toujours aussi graves à la CUM. Ces lacunes ne tiennent pas aux hommes mais aux structures et à la situation sociale de la métropole. Il n'est pas superflu de les rappeler à l'occasion.

Contrairement au maire d'une ville qui peut prétendre tenir son mandat de l'ensemble de la population, le président de la CUM doit sa nomination à ses pairs. La CUM elle-même, contrairement aux autres parlements, n'est pas traversée par un grand parti ministériel, mais elle est dominée encore, Montréal gardant à ce jour une prépondérance démographique, par l'administration qui s'y est fait élire. Le comité exécutif y compte davantage à vrai dire que le président. Si la CUM ne fut pas plus dynamique, depuis sa fondation, en matière de santé publique, de transport en commun, d'aménagement, c'est essentiellement en raison de la division égoïste des villes de banlieue et de l'incurie de la métropole elle-même, toute à ses politiques de fausse grandeur.

Il faut donc renoncer à attendre de quelque grande personnalité politique une réforme des institutions municipales dans l'île de Montréal. M. Hanigan a présidé un comité d'étude dont les recommandations essentielles sont restées lettres mortes. Pour que le moulin politique de la CUM tourne et soit vraiment productif, il faudra que de nouvelles forces politiques y entrent. Ainsi, sans la présence de conseillers de l'Opposition, on n'eût point noté hier l'incongruité d'une loi municipale qui invite les adversaires du parti au pouvoir à concourir à la nomination des membres de l'exécutif!

Aussi faut-il songer maintenant aux élections municipales qui s'en viennent et aux programmes de politique urbaine qui seront présentés aux Montréalais.

Jean-Claude LECLERC

Pierre Des Marais succède à Hanigan

par Rodolphe Morissette

Réuni hier en assemblée extraordinaire, le conseil de la Communauté urbaine de Montréal a élu le maire d'Outremont, M. Pierre DesMarais II, à la présidence du comité exécutif de l'organisme et le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding, à la vice-présidence.

M. DesMarais prend la relève, à la présidence, de M. Lawrence Hanigan, nouveau pdg permanent de la Commission des transports de la CUM, tandis qu'au comité exécutif de Montréal c'est le conseiller Adrien Angers (Parti civique, district Marie-Victorin) qui remplace M. Hanigan, qui a dû démissionner aussi de cet autre poste électif pour accéder à ses nouvelles fonctions. Depuis hier matin, M. Hanigan n'est plus conseiller de la ville de Montréal; mais comme sa démission survient à quelque trois mois de l'élection du 12 novembre, il n'y a pas à le remplacer.

La session spéciale du conseil de la CUM s'est déroulée, en somme, et mise à part l'opposition prévue de la part des conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et du Groupe d'action municipale de Montréal (GAM), suivant un scénario rédigé d'avance avec application. Les carottes étaient sur le feu depuis le moment où M. Hanigan avait appris sa nouvelle nomination et il s'est avéré qu'avant même la session du conseil d'hier, elles étaient bien cuites. Aux journalistes présents, le relationniste de M. Pierre DesMarais remettait en effet, 15 minutes avant le début de l'assemblée, le curriculum vitae abrégé du futur président.

Tous les conseillers du Parti civique de la ville de Montréal ainsi que tous les représentants des banlieues faisant partie de la CUM ont souscrit à la motion proposant M. Pierre DesMarais comme président. Tous les conseillers du RCM et du GAM s'y sont opposés, non sans demander un vote enregistré. Quant à M. Gérard Niding, il a eu droit aux mêmes opposants que M. DesMarais et aux mêmes appuis, sauf qu'ici, les deux conseillers du GAM, MM. Bob Keaton et Nick Auf der Maur ont aussi endossé sa candidature.

Même les maires de la banlieue qui, la veille, confiaient que M. Niding serait un fort mauvais choix à la vice-présidence ont voté en sa faveur. Un marché avait en effet été conclu d'avance entre les représentants de la banlieue et ceux de Montréal pour que cette fois-ci, la première depuis la création de la CUM en 1969, un maire de banlieue accède à la présidence. Ni la banlieue ni Montréal ne saurait, suivant la charte de la Commu-

nauté, être représentée à la fois à la présidence et à la vice-présidence. Plusieurs maires de banlieue ont donc accepté M. Niding de manière à avoir l'un des leurs à la présidence.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui préside aussi le conseil de la CUM, a indiqué, après l'assemblée, qu'il n'était pas question que Montréal accepte "le principe" de l'alternance de Montréal et de la banlieue à la présidence du comité exécutif. C'est plutôt pour se montrer bon prince, et après trois mandats consécutifs (celui de M. Lucien Saulnier, puis les deux mandats de M. Hanigan), que Montréal a accepté de laisser passer un homme de la banlieue.

M. Pierre DesMarais a laissé à entendre que Montréal n'avait pas simplement laissé un homme de banlieue être élu à la présidence "parce qu'il était de la banlieue", mais plutôt "parce qu'il ferait un bon président". Il a noté qu'avec son accession à la tête de l'organisme, celui-ci ne serait "peut-être" plus le terrain de bataille qu'il a été depuis le début entre Montréal et sa banlieue. "C'est la fin d'une histoire terrible", a-t-il dit.

Quant à ses priorités immédiates, le nouveau président s'est montré peu loquace. Il a mentionné d'abord "le transport en commun et l'extension du métro", quitte à revenir un peu plus tard sur les autres points. Il sera passionnant de voir, dans les prochains mois, si M. DesMarais pourra, dans ses nouvelles fonctions, amener le gouvernement Lévesque à changer d'idée touchant le prolongement du métro de Montréal au cours des trois prochaines années. Comme maire d'Outremont, en effet, M. DesMarais tente depuis quelque temps d'exercer de fortes pressions auprès de Québec pour que le gouvernement lève le moratoire qu'il a décidé de maintenir sur la construction des stations de la ligne no 5 qui desserviraient Outremont, notamment à l'angle des rues Van Horne et Wiseman et à l'intersection Edouard-Montpetit et Vincent-d'Indy.

L'opposition qui s'est constituée hier parmi les conseillers du RCM et du GAM à la nomination de M. DesMarais a invoqué les arguments que voici. D'abord, on s'est plaint de ce que le ou les candidats à la présidence n'aient pas fait connaître les grandes orientations qu'ils comptaient donner à la CUM sous leur mandat. Les deux formations ont indiqué clairement qu'elles trouvaient ridicule d'avoir à voter pour ou contre un candidat (le nom de M. DesMarais était déjà sur la table) qui n'a jamais parlé beaucoup au comité exécutif de la CUM, où il siégeait jusqu'à hier à titre de vice-président.

L'opposition a également tenté, mais en vain, de faire parler M. DesMarais, avant son élection, sur ce qu'elle considère les priorités de la CUM: la mise en oeuvre du règlement sur l'assainissement de l'air, la réduction des tarifs pour le transport en commun, le système de traitement des eaux usées, l'aménagement de parcs régionaux et la mise sur pied d'une commission chargée d'étudier la réforme fiscale qui est déjà en route à Québec. A toutes ces questions, M. DesMarais a répondu de manière très vague, non sans promettre cependant des prises de position prochaines. La prochaine réunion statutaire du conseil de la CUM a lieu le 16 août.

M. DesMarais a été élu hier pour un mandat normal de quatre ans, à condition, bien sûr, qu'il reste maire d'Outremont après l'élection municipale de novembre 1979, à laquelle la cité qu'il représente à la CUM sera soumise. Quant à M. Niding, il affronte l'électorat de Montréal cette année. S'il est réélu conseiller et reconduit au comité exécutif de la ville de Montréal, le mandat qu'il a reçu hier comme vice-président de la CUM durera quatre ans également.

M. DesMarais a indiqué, après avoir été élu, qu'il avait accepté cette candidature "il y a quelques semaines, il y en fait quelques jours". Il a accepté le poste "avec une grande humilité" et a fait appel à la collaboration de tous ses collègues du conseil. M. DesMarais est le président de Pierre DesMarais Inc., une grande maison d'imprimerie. Jusqu'à récemment, il était le président du Conseil du patronat du Québec et il fait partie du conseil d'administration de maintes sociétés, dont le Canadien National, la Compagnie pétrolière Impériale Ltée, IAC Ltée, Télémedia Communications Ltée, Les Prévoyants du Canada Ltée, etc.

Membre du conseil d'administration de l'Université de Montréal et de son comité exécutif, M. DesMarais est maire d'Outremont depuis 1969. Il est âgé de 44 ans.

Avant l'assemblée de la CUM, le conseil de Montréal tenait aussi une session spéciale pour remplacer M. Lawrence Hanigan au sein de son comité exécutif. La direction du Parti civique a décidé de l'y remplacer par l'un des patriarches du parti, M. Adrien Angers, un septuagénaire, dont tous les observateurs prévoient qu'il prendra sa retraite dans quelques mois. Encore ici, l'opposition, du RCM et du GAM, a voulu enregistrer sa dissidence quant à cette nomination, car, a-t-on fait remarquer, lui donner un vote de confiance aurait équivalu à appuyer "le régime" Drapeau-Niding.

Les premières paroles du nouveau membre de l'exécutif ont été incisives: "Je ne parle pas beaucoup, mais quand je parle, je dis quelque chose de logique". Il n'a pas repris la parole du reste de la séance.

Pierre DesMarais II à la présidence de la CUM

par Marc DORE

Une coalition des votes de la banlieue et du Parti civique de Montréal a porté hier le maire d'Outremont, Pierre DesMarais II, à la présidence du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. Le même regroupement de suffrages a assuré l'élection du président du comité exécutif de la ville de Montréal, Gérard Niding, à la vice-présidence de la CUM.

Ainsi donc, pour la première fois depuis la création de la CUM en 1970, c'est un représentant de la banlieue qui en dirigera le comité exécutif. Lucien Saulnier et Lawrence Hanigan, tous deux membres du comité exécutif de Montréal, avaient dirigé la CUM durant ses huit premières années d'existence. Et à moins qu'il ne soit défait lors des élections à Outremont en novembre 1979, M. DesMarais remplira ses fonctions de président de la CUM au cours des quatre prochaines années.

Soulignons que, malgré cette

élection, Montréal continuera à contrôler la majorité au comité exécutif de la CUM, puisque sept des douze postes du comité lui reviennent de droit.

RCM et GAM

Tous les conseillers de l'opposition à l'Hôtel de ville de Montréal se sont prononcés contre l'élection de M. DesMarais, soit dit en passant le seul candidat en lice.

Aussi bien les conseillers du RCM que ceux du GAM ont en effet refusé de prendre part à une élection où le seul candidat qui se présente le fait sans programme, alors que sa principale qualité apparente est son lieu de résidence. Rappelons que les maires de la banlieue s'étaient fait, avant l'élection, les partisans du principe de l'alternance, à la tête de la CUM, d'un représentant de Montréal et d'un des leurs.

Le RCM s'est fait particulièrement mordant dans sa critique du maire DesMarais («le style administratif d'Outremont n'est pas mieux que celui de Mont-

réal»), et ce d'autant plus que le nouveau président, qui a prétendu avoir besoin de quelques jours pour prendre connaissance des principaux dossiers avant d'annoncer ses couleurs, était vice-président sous la présidence de M. Hanigan, et donc en principe, au courant des problèmes de la CUM.

Quant au GAM, ses porte-parole ont déploré eux aussi que le candidat ne fasse pas connaître au conseil ses vues sur la CUM. C'est d'ailleurs en inversant ce principe, parce qu'ils connaissaient l'opinion de M. Niding sur les problèmes de la CUM, que les deux conseillers du GAM ont voté pour ce dernier à la vice-présidence.

Plus tôt dans la journée, le conseil de Montréal avait lui aussi tenu une assemblée spéciale, pour désigner un remplaçant à l'exécutif au démissionnaire Lawrence Hanigan. C'est le doyen du conseil, M. Adrien Angers, représentant du district de Marie-Victorin et membre du conseil depuis 1954 qui a été le

choix de l'administration Drapeau-Niding. Le mandat de M. Angers à l'exécutif ne devrait toutefois pas être long, puisqu'il semble déjà acquis qu'il ne se présentera pas aux élections de novembre, ce qui aurait guidé le choix du maire Drapeau.

Gouvernement

Même si elle était considérée comme possible, l'élection de M. DesMarais soulève un certain nombre de questions et d'hypothèses, qui sont principalement liées au rôle qu'a joué le maire d'Outremont comme président du Conseil du patronat du Québec. Par ses déclarations d'alors, M. DesMarais s'était identifié comme un adversaire déclaré du gouvernement de M. René Lévesque, aussi bien dans ses mesures sociales que dans ses intentions souverainistes.

Les observateurs se demandent d'ailleurs quel genre de relations le nouveau président de la CUM, la plus importante entité à caractère municipal du Québec, entretiendra avec son répondant à Québec, le ministre des

Affaires municipales, qui a déjà un certain nombre de différends avec les dirigeants de l'Union des municipalités du Québec.

En fait, on se demande dans les couloirs de l'Hôtel de ville, ce qui a pu décider le maire Drapeau à laisser M. DesMarais accéder à cette plate-forme politique privilégiée que constitue la présidence de la CUM, alors qu'il avait la possibilité sinon d'imposer son choix, du moins de dénicher un candidat de la banlieue moins «voyant» politiquement (le maire Marcel Laurin de Saint-Laurent est resté sur la liste des «possibles» jusqu'à la fin).

En tout cas, si le député fédéral de Maisonneuve Serge Joyal, décidait de ne pas se présenter à la mairie de Montréal cet automne, imité en cela par l'organisation libérale fédérale, évitant ainsi une division des forces qui pourrait être néfaste au maire Drapeau, une bonne partie des interrogations seraient résolues, estiment les analystes de l'ombre.



M. Pierre Desmarais II



Adrien Angers



Pierre Des Marais II

Des Marais et Angers succèdent à Hanigan

par Marcel CHOUINARD

Comme prévu, c'est le maire d'Outremont, M. Pierre Des Marais II, qui a été désigné hier pour succéder à M. Lawrence Hanigan au poste de président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

Ce dernier a démissionné de tous ses postes électifs en vue d'assumer pour les dix prochaines années la présidence de la Commission de transport de la CUM.

L'assemblée du conseil de la CUM au cours de laquelle M. Des Marais a été élu officiellement à la présidence, hier après-midi, ne fut qu'une formalité. Une entente avait déjà été conclue avec les représentants de la ville de Montréal puisque ceux-ci n'ont présenté aucun candidat.

C'est le président de la Conférence des maires de banlieue et maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, qui a présenté la candidature de M. Des Marais. Au moment du vote, celui-ci a reçu l'appui unanime de ses collègues de la banlieue et des membres du Parti civique du maire Drapeau. Les conseillers du RCM de même que les deux représentants du GAM ont voté contre.

M. Des Marais assumera les nouvelles tâches qui viennent de lui être confiées au cours des quatre prochaines années, à la

condition, bien sûr, qu'il soit réélu maire d'Outremont à la prochaine élection qui aura lieu dans cette municipalité l'an prochain.

Les membres du conseil de la Communauté ont également élu hier un nouveau vice-président, poste qui était jusqu'à hier occupé par M. Des Marais. Le candidat choisi est M. Gérard Niding, président du comité exécutif de la ville de Montréal.

En acceptant de présider aux destinées de la CUM, M. Des Marais a fait appel à la collaboration de tous les membres du conseil. Il a également tenu à souligner le travail fait par M. Hanigan au cours des six dernières années en disant qu'il succédait « à un grand président ».

Plus tôt, au cours de l'après-midi, le conseil municipal de la ville de Montréal s'était réuni pour trouver un successeur à M. Hanigan, cette fois à la fonction de membre du comité exécutif de la métropole. Le candidat désigné par l'administration Drapeau et élu malgré l'opposition des conseillers du RCM et du GAM, est le conseiller Adrien Angers.

Âgé de 72 ans, M. Angers est souvent appelé le doyen puisqu'il siège à l'hôtel de ville depuis 1954. Tout laisse croire que le passage de M. Angers au comité exécutif sera de courte durée puisqu'il ne serait pas candidat aux élections de novembre.

Le nouveau président du comité exécutif de la CUM n'a que 44 ans, mais il possède une feuille de route impressionnante.

Il est le président de Pierre Des Marais Inc., l'une des plus importantes maisons d'imprimerie au Canada. Membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés, M. Desmarais est le président sortant du Conseil du patronat du Québec, centrale patronale qui regroupe des associations professionnelles.

Sur la scène municipale, M. Pierre Des Marais II est maire d'Outremont depuis 1969 et membre du Conseil de sécurité publique — l'organisme qui chapeaute le service de police de la CUM.

Le nouveau président est aussi membre du conseil d'administration de l'Université de Montréal.

La motion sur le choix de Pierre Des Marais 11

LA DISCUSSION A FAILLI TOURNER AU VINAIGRE

Le maire Pierre Des Marais, d'Outremont, a été nommé à la présidence du comité exécutif de la CUM, hier, par la majorité des conseillers de Montréal et la totalité des maires de banlieue. Les conseillers du RCM et du GAM ont voté contre le choix de M. Des Marais. Quant à la vice-présidence, elle a été accordée à M. Gérard Niding.

La motion a été présentée par le président de la Conférence des maires de banlieue, le maire Jean Corbeil, de ville d'Anjou. Avant l'ouverture de l'assemblée du conseil de la CUM, tous les maires de banlieue ont tenu un caucus en privé à l'hôtel de ville de Montréal (lieu de l'assemblée) pour s'entendre et faire le consensus autour d'un candidat. L'autre maire qui recevait beaucoup de considération, M. Marcel Laurin, s'est rallié au choix de son collègue d'Outremont.

Keaton s'emporte

La discussion sur la motion proposant le choix de M. Des Marais a failli tourner au vinaigre lorsque le conseiller Bob Keaton, du GAM, eut une violente altercation avec le maire Jean Drapeau qui préside les assemblées du conseil de la CUM. M. Keaton voulait absolument entendre parler le futur président sur ses priorités, avant d'être appelé à voter, mais M. Drapeau

refusa cette demande pretextant qu'il ne pouvait permettre la tenue d'un débat sur une telle motion, selon la loi. M. Keaton s'emporta et le maire dut l'aviser sévèrement d'accepter sa décision ou d'en appeler devant le conseil, ce que M. Keaton s'abstint de faire.

Le nouveau président de l'exécutif de la CUM possède une fiche assez impressionnante, ce qui explique d'ailleurs l'acceptation de ce candidat par les conseillers du maire Jean Drapeau: il est président d'une des plus importantes imprimeries au Canada, président sortant du Conseil du Patronat du Québec, maire d'Outremont depuis 1969 et membre du Conseil d'administration de l'Université de Montréal et de son comité exécutif.

Dans les affaires, M. Des Marais fait aussi partie des conseils d'administration des sociétés suivantes: Canadien National, Compagnie Pétrolière Impériale, IAC, Télémedia communications, Les Prévoyants du Canada et Schering Corporation.

Président d'abord

En remerciant ceux qui avaient voté pour lui, M. Des Marais a précisé qu'il avait songé sérieusement à prendre la relève et qu'il acceptait de faire face à tous les problèmes de la CUM en donnant l'assurance à tous ses collègues qu'il serait d'abord président de l'exécutif de la CUM. M. Des Marais a de plus rendu hommage aux deux présidents qui l'ont précédé, MM. Lawrence Hanigan et Lucien Saulnier.



Plus de champ de bataille à la CUM, promet DesMarais II

Pour la première fois depuis sa création en 1970, la Communauté urbaine de Montréal a un représentant de banlieue à sa tête, le maire d'Outremont, Pierre DesMarais II. A moins qu'il ne soit défait lors des élections à Outremont en novembre 1979, M. DesMarais remplira ses fonctions de président de la CUM au cours des quatre prochaines années.

Dès après son élection à la tête de la CUM, M. DesMarais a déclaré qu'il avait le sentiment que «la CUM ne serait plus un champ de bataille». Il faisait allusion aux différends qui ont existé par le passé entre Montréal et les 29 municipalités de banlieue qui forment la communauté.

Le journaliste Marc Doré analyse les implications de cette élection, tant pour la vie sur l'île de Montréal que dans les relations qui sont appelées à exister entre la CUM même et le gouvernement du Québec.

Suburbs get a stronger voice

The appointment of a suburban mayor as the chairman of the executive council of the Montreal Urban Community should do much to make our municipal government more representative. Now the suburbs will have a stronger voice in how their tax money is spent.

Pierre Des Marais II is the first person to be chosen from the suburbs for the most important post in our local government. From now on, it is hoped, the postings will alternate between a representative of the Montreal city council and the mayors of the MUC suburbs.

Many of the problems which beset the MUC affect the suburbs even more than they do the city core.

There is police protection. When the MUC was formed and the police put under one central authority, complaints arose that the smaller communities were losing the control they needed over the protection of their citizens. They paid for a service, the suburban mayors argued, but were little heeded when they had a specific request.

There is urban transit, which will now fall directly to Mr. Des Marais' predecessor, Lawrence Hanigan, who stays on as head of

the Montreal Urban Community Transit Commission. The problem is more acute for a suburban dweller, who frequently has to travel many miles to and from work, than it is for a downtown resident. Yet until now, the suburbs have had relatively little to say as to how their taxes should be used to develop the transit system.

And there is pollution control. The MUC is only now installing its first comprehensive system of sewage treatment. The resident of a suburb who has recently had his beaches closed because of raw sewage pollution has at least as great a grievance as the resident of a downtown highrise, yet until now, he has had no voice in the most senior office of our local government.

Mr. Des Marais comes to the post highly recommended. He is the former president of the province's largest employer group, the Conseil du Patronat. He is on the boards of a number of major corporations and is the mayor of Outremont.

We hope that with his many other duties Mr. Des Marais will find the time and energy to meet the demanding challenges of his new job.

Le nouvel homme de la CUM

Trois aspects retiennent l'attention dans l'élection à la présidence de la Communauté urbaine de Montréal: l'homme, la procédure, l'opposition.

M. Pierre DesMarais II possède les qualités utiles à la fonction. Maire d'Outremont, il a manifesté de plusieurs façons son souci de la bonne administration municipale. Sa participation à l'exécutif de la CUM et au Conseil de sécurité fut passablement discrète. Mais il occupait là des postes de conseiller, de collaborateur à une table de discussion, où le président est le seul porte-parole. Seuls ses collègues ont pu apprécier la qualité de sa collaboration; et ce sont eux qui l'ont élu.

Comme président du Conseil du patronat, M. DesMarais a suscité l'animosité de plusieurs adversaires. Selon certains, ses critiques des politiques gouvernementales, tant au plan social qu'économique, peuvent rendre plus difficiles ses futures relations avec le gouvernement. Ce serait navrant.

Ce serait faire de la politique de bas étage que de toujours chercher à nommer des leaders en bons termes avec Québec. En plus de l'admission de la soumission excessive, on oublierait que les gouvernements changent. Il en coûte déjà bien assez cher au contribuable pour placer sur des

«tablettes» des fonctionnaires choisis pour leur couleur politique.

Si le nouveau président amorce objectivement ses pourparlers avec le gouvernement, il ne devrait pas, normalement, subir le préjudice de ses luttes passées.

A Québec, il faudra que l'on se souvienne que Pierre DesMarais fut élu avec une forte majorité: tous les représentants de la banlieue et tout le Parti civique le supportaient.

A un point tel qu'on a l'impression que tout s'est joué en dehors du processus normal. Le choix de l'élu s'est fait par caucus, au sein des deux grands groupes. La banlieue n'a pas voulu créer de division; Montréal a choisi la négociation.

Le procédé exprime la bonne entente; plus que la saine démocratie. Le citoyen ne sait pas trop ce qui s'est vraiment passé. Il n'a pas à voter, d'accord. Mais il se sent plus que jamais impuissant. Et ce n'est pas le fait que Pierre DesMarais soit un bon, ou même le meilleur choix, qui peut changer un principe.

Par ailleurs, on peut se réjouir que le président sorte maintenant des rangs de la banlieue. Même si la formule de l'alternance apparaît, sur papier, plus démocratique, il faut bien admettre qu'elle peut aussi créer des injustices.

Car il n'est pas certain que le candidat le plus valable se trouvera toujours du bon côté. Il vaut peut-être mieux laisser le choix ouvert, d'autant plus que maintenant on sait que Montréal n'a plus le monopole de la présidence.

L'opposition semble d'accord avec cette façon de faire. Mais elle a pourtant refusé d'appuyer l'élection du nouveau président. Question de principe pratiquement peu valable.

L'opposition de Montréal pouvait dire ses réticences sur la procédure employée. Elle aurait eu l'oreille de tous les démocrates. Mais en enregistrant sa dissension, elle n'apporte rien. On retiendra un refus de collaboration, tout simplement.

On a d'ailleurs peine à croire qu'elle avait besoin d'entendre le programme du futur président avant de se prononcer. Pour le comparer avec quoi ou qui? Pour l'analyser selon quels critères? Quels sont les autres motifs qui se cachent derrière cette attitude?

Avec une opposition vigilante et sincère, un nouveau souffle et peut-être de nouvelles idées sur la place publique, la CUM devrait pouvoir correctement vivre durant les prochaines années.

Jean-Guy DUBUC

Une promotion pour Gérard Niding

Le nouveau président de l'exécutif de la CUM, le maire Pierre Des Marais, visait en plein dans la cible, avant-hier, lorsqu'il déclarait que la population ne connaît pas la CUM et qu'une minorité la connaît peut-être mal!

Et M. Des Marais se fixait le défi (parmi d'autres) de mieux la faire connaître aux citoyens de l'île de Montréal.

Les gens sont tellement loin de cette grosse machine administrative que des lecteurs ont communiqué au Journal de Montréal, hier, pour nous demander d'expliquer dans le journal pourquoi M. Gérard Niding, président du comité exécutif de Montréal, avait «écopé» d'une rétrogradation et été nommé vice-président de la CUM!

A la suite de quelques appels du genre nous avons, à notre tour, communiqué avec le principal intéressé, question de lui apprendre la réaction de quelques personnes et pour rire un peu! Quelle ne fut pas notre surprise lorsque M. Niding nous apprit que ses secrétaires étaient débordées d'appels téléphoniques de Montréalais

qui l'appelaient pour protester contre cette «démotion!»

Pour aider tout le monde à mieux comprendre la nomination (promotion...) de M. Niding à la vice-présidence du comité exécutif de la CUM, disons que la CUM, dans l'échelle des valeurs politiques, c'est au-dessus de Montréal, entre le conseil municipal et le gouvernement du Québec.

Ce qui ne veut pas nécessairement dire que la prochaine étape, pour M. Niding, sera d'occuper le poste de premier ministre!

Ce qui a peut-être été mal perçu des gens, c'est probablement le fait qu'un maire de banlieue ait été nommé à la plus importante fonction administrative de la CUM et que son bras droit sera Gérard Niding, lequel demeure néanmoins président du comité exécutif de la Ville de Montréal dont le budget demeure très supérieur à celui de la CUM. Mais arrêtons-nous là! C'est suffisant pour la première leçon.

Depuis la nomination de Des Marais II

LES MAIRES DE BANLIEUE PLUS SAGES

La Conférence des maires de banlieue qui a joué le rôle de chien de garde des intérêts de la banlieue depuis la création de la CUM va marquer le pas durant quelque temps afin de permettre à l'un de ses membres, le maire Pierre Des Marais, d'Outremont, de créer le climat qui favorisera une saine collaboration entre les représentants de Montréal et les maires de banlieue au conseil de la CUM.

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, le président de la Conférence des maires, M. Jean Corbeil, maire d'Anjou, s'est dit très enthousiasmé devant la position des conseillers de Montréal. «Ça augure bien, de dire M. Corbeil, car si le maire Jean Drapeau avait voulu faire échec à la nomination d'un maire de banlieue à la présidence de l'exécutif, il aurait pu le faire très facilement et avec succès.

•Mais son acceptation de M. Des Marais signifie certainement son intention de favoriser la réalisation d'idées conçues en banlieue pour l'avancement de la CUM. »

M. Corbeil a ajouté que la Conférence des maires fera revivre certaines études et quelques rapports qu'elle a produits au cours des dernières années et qui étaient demeurés sur les tablettes de la CUM. M. Corbeil ne croit pas que la majorité de Montréal au sein de l'exécutif de la CUM devienne un obstacle important à l'efficacité de M. Des Marais. •Ils devront bien assumer la conséquence de leur décision», de conclure le maire d'Anjou.

Pour Lawrence Hanigan, ex-président du comité exécutif de la CUM, l'élection d'un maire de banlieue de la trempe de M. Pierre Des Marais à l'exécutif de la CUM est un point tournant dans la jeune histoire de la CUM.

André Beauvais

batailles acharnées mais légitimes à propos de certains projets, ce qui avait comme conséquences directes bien souvent de retarder ces mesures.

•Durant plusieurs années, le public a pu avoir l'impression que le gouvernement de la CUM opposait Montréal à la banlieue au lieu de réunir ces deux pouvoirs politiques. Mais, dans les faits, Montréal et banlieue ont véritablement travaillé de concert à structurer les grands services publics de la CUM.

J'ai nettement l'impression que le temps est bien choisi pour impliquer davantage la banlieue dans la gouverne de la CUM et que les maires seront certainement plus attentifs aux projets du comité exécutif qui leur seront soumis, comme aux conseillers de Montréal, par le maire d'Outremont. »

•Le groupe de Montréal au sein du conseil de la CUM a voté en faveur du maire d'Outremont à la présidence de l'exécutif de la CUM parce qu'il était, dans les circonstances, l'homme le plus qualifié à remplir la fonction. »

Ce commentaire est du maire Jean Drapeau qui en a évidem-

ment surpris plusieurs en ne s'opposant pas à l'élection d'un maire de banlieue à la tête de la CUM, la première fois depuis la création du gouvernement métropolitain en 1970.

Le maire précise cependant: «Il ne faut surtout pas croire que nous venons d'admettre le principe de l'alternance à la présidence de l'exécutif, comme le réclamaient certains maires.

•Je ne connais pas un seul gouvernement responsable qui procède par alternance dans la nomination d'une personne à un poste-clef. Si M. Des Marais accomplit une besogne efficace au cours des quatre prochaines années il serait ridicule de se voir forcer de le remplacer par un représentant de Montréal, dans 4 ans, en vertu du faux principe de l'alternance. »

COMMENTAIRE

Un homme d'affaires à la CUM

Lundi dernier, après plusieurs jours de négociation intensive, l'homme d'affaires bien connu d'Outremont, M. Pierre DesMarais II, a été accepté à la présidence de la CUM (Communauté Urbaine de Montréal). Si l'on scrute, un tant soit peu, la qualité du personnel politique du Parti civique de M. Drapeau et la valeur respective de chacun des maires de banlieue, le choix de M. DesMarais s'imposait presque de lui-même. En toute honnêteté, il aurait été difficile, voire impossible, pour le maire de Montréal, d'imposer une de ses créatures alors que dans l'enclos de pratique, on retrouve des hommes comme les maires Décarie de Lachine, Laurin de St-Laurent, Ryan de Montréal-Nord, Corbell de Ville d'Anjou et DesMarais II d'Outremont.

Si le maire Drapeau n'a pas jugé bon de pousser à l'avant-scène de la politique municipale un de ses thuriféraires, c'est qu'il a d'autres projets en vue. Il lui aurait été pour le moins difficile de soutenir, sans risques politiques, un candidat de son parti qui, de toute évidence, n'aurait pas fait le poids. Il attend probablement la manne que lui apportera l'élection de

novembre prochain pour reprendre la lutte. Décidé de se présenter à nouveau à la mairie, M. Drapeau n'a sans doute pas trouvé opportun de sortir trop rapidement son poulin de l'écurie. Quoi qu'il en soit, les projets du maire, de même que ses visées politiques, sont comme les desseins de Dieu: «impénétrables».

L'on aurait pensé que M. DesMarais, silencieux comme une carpe alors qu'il était vice-président de la CUM, serait plus loquace devenu président. Les journalistes et le public devront attendre encore un bon moment afin de connaître les «couleurs» de M. DesMarais sur les grands projets municipaux. Pourtant, il a vécu suffisamment près de l'ancien président Hannigan, pour posséder une idée assez précise des principaux dossiers et savoir dans quelle direction ils doivent évoluer. Les partis d'opposition, le RCM et le CAM, l'ont accusé d'être un candidat sans programme; espérons que M. DesMarais saura les faire mentir. Sa prudente réticence à s'engager immédiatement sur des dossiers chauds trouve peut-être son explication dans le fait que Montréal contrôle l'exécutif de la CUM

(7 membres sur 12). Le maire d'Outremont n'est sûrement pas prêt à affronter M. Drapeau à court terme, lui qui veut tout mettre en oeuvre pour que la CUM ne soit plus un «champ de bataille».

C'est dans ses relations avec le gouvernement du Québec que le nouveau président peut éprouver certaines difficultés de communication et de fonctionnement. Rappelons en effet que sous la direction de M. DesMarais, le Conseil du Patronat du Québec était parti en guerre contre les péquistes; M. DesMarais n'a jamais blairé le caractère social-démocrate du gouvernement Lévesque, pas plus que son projet de souveraineté-association. On sait que le CPQ est résolument engagé dans la bataille du référendum et qu'il essaie par tous les moyens, y compris des sondages de valeur scientifique fort discutables, de faire la démonstration que le gouvernement péquiste est responsable du mauvais climat économique au Québec. Le nouveau président n'a donc pas la neutralité politique et le dégageant qui lui permettraient d'amorcer un dialogue franc et direct avec les autorités en place, à Québec.

Par ailleurs, comme administrateur public, M. DesMarais aurait avantage à se départir des nombreux directorats qu'il occupe sur les conseils d'administration de grandes compagnies. Même si, à son avis, le fait de conserver ses fonctions dans des entreprises privées n'est pas susceptible de le placer en situation de conflit d'intérêts, la perception de M. DesMarais s'accorde plus ou moins avec les nouvelles normes d'éthique que s'imposent de plus en plus les gouvernements occidentaux. On ne sait jamais, en effet, quand l'homme public peut, sur une question particulière, être appelé à choisir entre le bien public et l'avantage précis de l'entreprise qu'il représente. Lorsqu'un citoyen accède à une fonction politique aussi importante que la présidence de la CUM, il devrait se convaincre lui-même de l'énorme difficulté et du danger omniprésent de servir deux maîtres à la fois. L'efficacité administrative de M. DesMarais, en termes de disponibilité, ainsi que sa crédibilité auprès de la population, exigent qu'il ne tente pas trop, sur cette question, d'arrondir les coins.

Matthias RIOUX

Pas de conflit d'intérêts selon DesMarais II

Membre depuis deux ans du conseil d'administration de la plus importante compagnie pétrolière du Canada, Imperial Oil Limited, le nouveau président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal ne voit pas, pour le moment, de conflit d'intérêts entre ses fonctions publiques et ses tâches privées.

M. Pierre DesMarais II déclare que la compagnie qui a une raffinerie dans l'est de Montréal, n'est jamais intervenue auprès de lui pour faire valoir ses intérêts, même si la CUM a en gestation depuis plus d'un an et demi un projet de règlement d'assainissement de l'air auquel tous les raffineurs cherchent à faire apporter des adoucissements.

Si jamais il sentait que ses doubles fonctions pouvaient le placer dans une situation de conflit, il aviserait, dit-il, à ce moment.

De façon générale, M. DesMarais considère comme un apport important pour lui et pour la CUM, les relations privilégiées qu'il continue d'entretenir avec



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

M. Pierre DesMarais II

les dirigeants d'entreprises privées. «Ça nous tient en contact avec le vrai monde», dit-il en faisant allusion aux règles administratives de l'entreprise privée où la recherche du profit colore toutes les décisions d'une touche de réalisme.

'Never lie to him'

Pierre Des Marais II, the new MUC boss goes to every major Outremont fire

By HUBERT BAUCH
of The Gazette

Pierre Des Marais II goes to all the big fires in Outremont and he doesn't plan to stop just because he's been elected the top official of the Montreal Urban Community.

The 44-year-old mayor of Outremont was vice-chairman of the MUC executive committee until last week, when he moved into the chairman's office.

Mayor Jean Drapeau of Montreal remains the most powerful politician on the island, but Des Marais probably qualifies as the busiest.

Asked how he organizes his 18-hour days, Des Marais says he doesn't — fortunately, his wife Lise is a superb organizer.

He has been mayor of his suburb for nine years; runs a thriving family business; sits on the boards of other major companies and of several public bodies; and still functions as a real father to his nine children.

He has been fervently wooed by the Progressive Conservatives, the Union Nationale and both the federal and provincial strains of the Liberal party.

But he has always chosen to keep his option open in that respect, and today he is perhaps the most coveted unsigned draft choice in Quebec politics.

Critics of Des Marais say his election won't change much in the lives of Montrealers because, as MUC chairman, he's another in a series of business-oriented conservatives.

It's a power elite that seeks "to keep the police happy and the buses running on time," according to Yves Normandin, an independent councillor from Cote des Neiges.

Normandin told The Gazette he expects little attention will be paid to green spaces or to cleaner air and water.

'Tell him the truth he'll back you up'

An admiring associate said last week that one of the new chairman's best qualities is that he levels with you. "Tell him a lie and you're finished," the associate said.

"Tell him the truth and he'll back you all the way."

One city official who has watched Des Marais in action sounded partly admiring and partly wary: "The thing to watch is his eyes. They're always moving, taking everything in."

"He moves like an eel — he gets around so quickly and quietly. I don't want to say like a snake. I think he's an honest guy."

Very few people in Outremont, where Des Marais has been mayor for the past nine years, are aware that one of the standing rules at city hall is that every time there's a major fire, he has to be notified. And this on a 24-hour-a-day basis whenever he's in town.

"I remember a big one a few years back on De L'Epee Ave.," said an ex-Outremont police sergeant.

"It looked like we were going to lose the whole block, but the guys managed to keep it to just one building which burned to the ground."

"He had tickets for a Boston-Canadiens playoff game that night. He came to the fire and he stayed there from seven in the evening until one in the morning," the officer said.

In a recent interview in the MUC chairman's oak veneer and formica aerie atop Place Desjardins, Des Marais was reflecting on his attendance at fires.

This was just three days after the urban community council elected him chairman last Monday. The office was still bare of all but the impersonal furniture and the papers he had brought in his attache case.

"I don't go because I enjoy the spectacle of a fire," he said. "I started going after one fire when there was a complaint about the firemen."

"I conducted an inquiry myself afterward and found that the criticism was unfounded. But ever since then I've wanted to be there to know exactly what was done in case it happens again."

"As mayor I'm directly responsible for the fire department. I don't think it's up to them to defend themselves. Also, it's not as though it's every day. Three or four times a year maybe."

But that still shows exemplary and extraordinary dedication considering all the other demands he makes on his time. Certainly his curriculum vitae shows a somewhat staggering array of involvements.

Ran father's firm from the age of 21

On the business side he runs the family printing firm which his father started in 1930. He took it over in 1954 when he was 21 years old, and 20 years later he had boosted the annual volume of business from \$700,000 a year to more than \$5 million. The job of MUC chairman pays in the neighborhood of \$45,000 a year.

Furthermore, he sits on the boards of 10 top rank enterprises such as Imperial Oil Ltd., IAC Ltd., Les Prevoyants du Canada Ltd., and Telemedia Communications Ltd.

It should be noted that he is not, as many people think, related directly to Paul Desmarais of Power Corp. often considered the province's number one tycoon.

But while his holdings are considerably more modest, the business his father left him has made him independently wealthy.

He is the ex-officio president of the Conseil du Patronat, Quebec's foremost businessmen's fraternity and a member of the Advertising and Sales Executive Club, the Montreal Publicity Club, La Chambre de Commerce de Montreal, the Reform Club of Montreal, the Pharmaceutical Advertising Club and many more.

As well, he is a governor of the University of Montreal and a member of the university's executive committee. And that's not counting his political ventures.

Here he started out 11 years ago, at the age of 33, as an Outremont councillor.

Two years later he became mayor by acclamation. When the urban community was formed by order of the provincial government in 1970, Des Marais became a leading figure in the Conference of Suburban Mayors, an ex-officio club whose 27 members have kept up a running feud with the City of Montreal administration ever since.

In 1974 he became vice-chairman of the MUC executive committee, and as such the most influential suburban voice in the community hierarchy.

He was the logical successor to Lawrence Hanigan when the latter opted to confine himself to the MUC transit commission. As the number two man on the executive he was familiar with the community and its bureaucracy, and even though he is the first MUC head from the suburbs, he nevertheless provides continuity at the top.

While he was vice-chairman Des Marais would occasionally fill in for the chairman and sometimes assume top-level responsibilities such as the delicate and potentially explosive negotiations with the MUC police over the four-day work week.

'I don't expect any shattering difference'

As such, his selection as top man in the Island administration will not mean great and sudden changes in the way the community is administered.

"I don't expect any earth-shattering difference," said TMR Mayor Reg Dawson, a suburban conference colleague from the beginning of the MUC.

"I expect that the views of the suburbs will be brought more to the fore now that one of us is chairman, but nobody should expect any wonders. We're bound by the law, so we can't really change the balance of power."

The law he is referring to is the MUC charter, which, in effect, gives the City of Montreal majority representation in the community council, the chief MUC decision-making body.

On paper Pierre Des Marais II may be the most important man on the Island, but in practice it is still the Mayor of Montreal whose less elevated, but distinctly more permanent digs are visible as part of the picture window view from the chairman's office.

Des Marais knows this too, and his attitude when asked about this curious and often awkward power relationship is pointedly correct.

"The powers and areas of responsibility in the urban community are spelled out in the law. As long as I'm here I plan to do my best to discharge my responsibilities within those terms."

This raises the question whether he will be content with such a situation for very long since he got used to having things his way, in his home bailiwick of Outremont, but Des Marais is extremely guarded about speculating on his opportunities beyond municipal politics.

Still, he admits that some day he may be tempted to take the next logical step up to the provincial or federal leagues.

If so, all he has to do is say the word and pick the team of his choice. His lean, well-kept six-foot frame fills his blue pinstripe suit with elegance and authority. His handsome, finely carved features are punctuated by two distinctive black eyebrows, and at the age of 44 his hair has turned a reassuring iron grey which he doesn't try to cover up.

At home he has an attractive wife of 22 years and nine children. Five girls and four boys range in age from eight to 21.

An Outremont neighbor describes him as a dedicated family man as well as a hard-working public figure.

"He's a hard worker, definitely an 18-hour-a-day man. But he's also very close to his family. Just about every weekend you'll see him pulling out with a station wagon full of kids. They usually go to their country place in the Richelieu Valley or on ski weekends in winter."

Des Marais gives much of the credit for being able to juggle all his involvements — business, politics and family, not to mention fires — to his wife Lise.

'I keep a tradition reserved for family'

"She's an extraordinary woman in terms of organization," he said. "That's what it takes to keep everything up. Allocation of time and discipline. I'm usually in the office by 8 or 8:30 in the morning. In the summer it's a little earlier because the children aren't around so much. In the winter it's a little later because I like to have breakfast with them every day."

"Beyond that I keep up a tradition that Saturday and Sunday afternoons are reserved for the family."

Family tradition means a lot to Des Marais.

Not only does he carry his father's name and carry on his business, but he is also following in his footsteps in the field of municipal politics.

Pierre Des Marais I, who is now retired, handed over his printing company to his 21-year-old son when he became chairman of the City of Montreal's executive committee as part of Jean Drapeau's reform team during the 50s.

As for the son, he intends to keep his hand in the firm while serving as MUC chairman.

"My oldest son is only 18," he said, "and he hasn't made up his mind whether he wants to go into the business. If not, that's fine with me. I've always encouraged them to make their own decisions."

His political enemies, essentially concentrated in the Parti Quebecois and the opposition groups at city hall, say that he's a little too shifty. They charge him with being more the creature of big business than the noble-minded public servant.

Des Marais would be right up there on any PQ hate list, not so much because about his unequivocal federalist commitment, but because of the verbal lashings he used to administer to the Levesque administration during his two-year tenure as head of the Conseil du Patronat which ended only last May.

Opposition groups have their complaints

The city hall opposition has him down for a host of sins, and in general of being another in a succession of business-dominated MUC executives who have neglected people-oriented issues either because of a lack of imagination or adherence to special interest.

"He was one of the suburban mayors who were instrumental in shelving the anti-pollution program a while back," said Montreal Citizens Movement councillor Arnold Bennett. "He pretends ignorance in council and keeps his mouth shut whenever possible. But all this time he's sitting on the board of Imperial Oil. To me, that's a conflict of interest."

"It's certainly not the people living around the oil refineries in the East End who wanted the pollution bylaw put off," Bennett said.

Said Councillor Normandin: "There won't be a lot more attention given to such things as green spaces, water purification or pollution control. I certainly never heard Des Marais talking about any of those things in council. The suburban mayors may be a little happier, but it will be more of the same kind of administration we've had up to now because the people at the top haven't really changed."

"They'll basically concentrate on keeping the police force happy and the buses running on time. As for the rest, they'll try to ignore it."

Normandin also points out that Des Marais, like his predecessor, is treating the MUC chairmanship as a part time job.

"I think it's important enough to merit a full time person since we're dealing with a budget of close to \$300 million here. It's nothing like the City of Montreal, mind you, but it still has a lot of impact on the community."

Des Marais disagrees and points to his predecessor as evidence that the job can be done on a part-time basis.

He's used to working hard, he says, and insists that he won't neglect the MUC because of his other involvements.

"Remember, I was vice-chairman already, and that I have all that time I used to devote to the Conseil du Patronat now that I'm not president any more. I was hoping to take it a little easier for a while longer than I did, but this came on unexpectedly. But then I've been going like this for the past 20 years."

For the time being he regards himself not so much as a politician with administrative duties, but as essentially an administrator who has to deal with political situations. But he also leaves open the possibility that this will change at some time.

"Being MUC chairman involves about 95 per cent administration and maybe the rest is politics. Or not so much politics as straightening things out between people. That's my choice for the time being and I feel at ease with my situation."

"If tomorrow it doesn't work out I can always go back to the business full-time or do something else."

"What else? I don't know."

"Can you tell the future?"



Gazette Brian McInnis

MUC Chairman Pierre Des Marais II is ready to tackle community problems.

Des Marais denies his directorships create a conflict

MUC chairman Pierre Des Marais II sees no conflict of interest in his position on the board of directors of Imperial Oil of Canada, a firm battling to modify new anti-pollution regulations under study by the community.

In an interview yesterday, Des Marais also said he sees nothing wrong with his directorship with Canadian National, which is soon to begin negotiating for an integrated commuter service here.

Des Marais, who holds a total of 10 directorships, became chairman of the Montreal Urban Community (MUC) when Lawrence Hanigan stepped down last Tuesday to take over the community's transit commission.

Opposition critics say Des Marais should cut his ties with business now that he has taken over the top administrative post in the regional government.

Des Marais said yesterday he could reconcile both functions.

"This job should have ties with the real world — and that includes the business world — otherwise decisions are bound by bureaucracy alone," he said.

Councillor Arnold Bennett of the Montreal Citizens Movement said it is only common sense "that Des Marais resign corporate posts when legislation would affect such firms."

Air pollution bylaw

This was especially apparent, he said, in the case of the long-awaited air pollution bylaw, which has been shelved for the past year due to industry lobbying.

Among those who find the bylaw excessively tough are the six major oil refineries.

One of the bylaw's major objectives is to reduce emissions of sulphur dioxide, one of the main ingredients in smog. The chemical is produced by combustion of sulphur in heating oil and is linked to respiratory diseases.

Under the bylaw, refineries would be required to reduce the sulphur content in oil used in downtown buildings from 1.5 per cent to 1.2 per cent.

Oil used by refineries in their own production processes would also have to be "cleaner," with only 1 per cent sulphur compared with the 1.5 per cent now permitted.

The new standards were drawn up by Jean Marier, director of the MUC's air purification branch, who says the existing, seven-year-old regulations needed tightening up because emissions in the East End and downtown have increased in recent years.

New devices to remove offending pollutants from plant stacks are estimated to cost about \$25 million and require an outlay of \$9 million for upkeep.

The oil producers are attempting to convince MUC and provincial officials to accept less efficient filtering methods that could bring some improvement but at far less cost.

Mr. Des Marais has a conflict

With his membership on the boards of directors of numerous companies, the new head of the MUC executive committee, Pierre Des Marais II, is in a difficult position. Despite his unquestioned integrity, if Mr. Des Marais is to avoid potential conflicts of interest, or the appearance of such conflicts, he should resign these directorships.

The reason is clear. As head of the regional government, he will be perceived as being in a position to wield influence in fields in which these firms often have an interest.

Consider the case of Imperial Oil Ltd., owner of the biggest East End refineries. The MUC for the last 14 months has delayed approval of new air pollution standards while Imperial and other oil firms have sought to persuade it to adopt less stringent rules.

It is important that the MUC's eventual decision be seen by the public to have been taken without thought of outside personal interests. If the decision should be favorable to the oil companies, the fact that Imperial pays Mr. Des Marais more than \$10,000 a year will inevitably undermine such confidence.

Another example: the MUC will soon be making major decisions on the two railroads'

role in commuter transport and Mr. Des Marais is a director of one of them, CN.

Mr. Des Marais says he sees no conflict of interest. He says his work with these corporations gives him insights which will allow him to better serve the public.

Maybe. But familiarity with the point of view of outside interests and being on their payrolls are two different things. Both the provincial and federal conflict of interest rules forbid such ties. Local taxpayers are paying Mr. Des Marais a handsome \$45,000 to serve them, and that ought to compensate for the lost directorships.

Mr. Des Marais' ownership of his family printing business is quite another matter. Premier Lévesque's code of ethics would seem applicable here: the public official and his immediate kin may retain holdings in a private firm but only if the company renounces all government business or loans.

Public officials not only must be — but must be seen to be — free of conflicts of interest. If Mr. Des Marais resigns his directorships he will simply be abiding by that fundamental principle. In so doing, he will do himself and his office honor.

Des Marais 'is honest' — Drapeau

Suggestions that newly-elected Montreal Urban Community (MUC) chairman Pierre Des Marais II is in a conflict-of-interest situation are "not important," says Jean Drapeau.

In an interview on CFCF TV, the Montreal mayor said that Des Marais, elected to the MUC's chairmanship two weeks ago, "should be judged on his actions.

"When someone is honest, he is honest," Drapeau said.

Criticism of Des Marais, who is mayor of Outremont, occurred when opposition critics in Montreal city council said he should cut his ties with business since he had taken over the top administrative post in regional government.

Des Marais holds a total 10 corporate directorships.

One directorship is with Imperial Oil of Canada, which is battling to modify new anti-pollution regulations under MUC study.

Another is with Canadian National, which will soon begin talks for an integrated commuter service here.

It is only common sense "that Des Marais resign corporate posts when legislation would affect such firms," said councillor Arnold Bennett of the Montreal Citizens Movement.

But Drapeau, in the interview, argued that Des Marais could be like a Montreal referee at a hockey game who would be less tolerant of mistakes made by the Canadiens than the visiting team.

The mayor hinted Des Marais could abstain from voting in cases where there appeared to be a conflict of interest.

"There are only 12 men on the executive (committee)," Drapeau said.

"One man alone cannot block something."

After his appointment, Des Marais said he could reconcile his public and private roles and saw no conflict of interest.

The golden age is gone

Mayor Jean Drapeau says that Pierre Des Marais II is an honest man. Therefore, Mr. Drapeau says, Mr. Des Marais should not be expected to give up his numerous corporate directorships just because he has been named chairman of the Montreal Urban Community.

Mr. Drapeau further argues that no system of rules (for example, rules forbidding MUC chairmen to hold corporate directorships) can guarantee the honesty of public officials. In the last analysis, he says, honesty is a function of character, not rules; voters therefore should elect leaders of good character and trust their integrity, instead of setting up elaborate control systems that honest leaders will not need and dishonest ones can always circumvent.

Mr. Drapeau has a point. It is obvious that no system of rules or laws can eliminate abuse entirely.

But the mayor has, nonetheless, missed the main reason for the criticism that has been levelled at Mr. Des Marais for not relinquishing his directorships.

That criticism has nothing to do with Mr. Des Marais' personal integrity. We do not

question Mr. Des Marais' excellent record as mayor of Outremont, nor do we suggest that he would use his influence as MUC chairman improperly.

The point is that in retaining his directorships, Mr. Des Marais is leaving himself open to suspicion which may well be unjustified but which will nonetheless certainly arise in the public mind.

We live in a time of sour distrust of government, and the knowledge that the MUC chairman also sits on the boards of such firms as CN and Imperial Oil (with both of which the MUC has or will have business) inevitably will give rise to even more distrust. That will exacerbate our social tensions yet again.

It is perhaps sad that a politician's record no longer speaks for itself, and that society now demands tangible proofs of honesty. But we cannot return to a simpler, kinder time (if that time ever existed).

The federal and provincial governments have recognized the need for conflict of interest codes; Mr. Des Marais, who now bears responsibilities as great as those of some premiers, should do no less.



L'EDITORIAL

PIERRE DESMARAIS II SERA-T-IL À LA HAUTEUR?

Il y a deux semaines, M. Hannigan était remplacé par M. Pierre Desmarais II au poste de président de la Communauté urbaine de Montréal.

La nomination de M. Desmarais en aura certainement étonné plusieurs... Au fond, il est maintenant clair que cette nomination reflète l'insécurité des maires vis-à-vis le Gouvernement québécois. En élisant Pierre Desmarais II, les maires de la CUM se donnaient, à mon avis, bien davantage une police d'assurance qu'un outil sérieux de développement. L'on voit bien ici, encore une fois, le front de défense de statu quo économique, social et culturel manifester des signes négatifs en face du défi québécois.

Ce n'est pas que M. Pierre Desmarais II soit un mauvais administrateur et un inexpérimenté dans la chose municipale. Son passé prouve bien qu'il a toujours su tirer son épingle du jeu.

Il s'agit aussi d'un homme qui a toujours affiché ses couleurs avec beaucoup d'adresse et qui, dans le contexte actuel et dans les rapports qu'il aura à entretenir avec le Gouvernement québécois n'affichera sûrement pas une attitude différente.

Est-il vraiment nécessaire de provoquer une polémique

Québec-CUM? Il serait peut-être prématuré d'en parler, mais cela ferait-il partie de la stratégie des Drapeau, Décarie, etc. de rendre les rapports difficiles entre la CUM et le Gouvernement péquiste.

Pourquoi cette nomination arrive-t-elle quelques mois avant les élections municipales de Montréal, 2 ans avant l'entrée en vigueur de certaines réformes qui marqueront fortement le milieu municipal. M. Hannigan n'était pas un homme à faire de la petite politique partisane ou à faire de la politique patronale. Grand et profond, il rêvait de justice sociale et toutes les politiques qu'il mettait de l'avant revêtaient toujours un certain caractère social poussé dont les fondements reposaient sur un sens aigu de l'équité.

Il est donc fort dommage qu'un homme de la trempe de M. Hannigan quitte la grande "MACHINE" urbanisée, urbanisante et souvent inhumaine qu'est la CUM au moment où il commençait à la domestiquer en lui donnant une raison d'être plus large et mieux définie.

Que deviendra la CUM sous le contrôle de M. Pierre Desmarais II...

Attack on MUC boss crushed

Montreal opposition members failed yesterday in a bid to force Montreal Urban Community (MUC) Chairman Pierre Des Marais II to resign his corporate chairmanships.

The Montreal Citizens Movement (MCM) zeroed in especially on Des Marais's role as director of Imperial Oil Ltd. because the firm is contesting new proposed air pollution regulations under study by the community.

Councillor Michael Fainstat said Des Marais was leaving himself open to suspicion that the firm's interests might take precedence over those of the community.

Imperial is one of six major refineries seeking to soften the new tougher pollution regulation.

The project has been delayed for the past year, following lobbying by groups of industries who fear the cost of anti-pollution equipment will hurt their competitive position.

Des Marais, elected to the top MUC post Aug. 1, found the going rough at his first council meeting but he found an ally in Mayor Jean Drapeau who ruled the MCM out of order.

Drapeau said conflict of interest is not spelled out in municipal rules and the air pollution law is not yet up for adoption.

Drapeau's Civic Party combined with suburban mayors to uphold the ruling.

Assainissement de l'air

Pierre Des Marais II nie qu'il soit en situation de conflit d'intérêts

Le nouveau président de la CUM, M. Pierre Des Marais II, a soutenu qu'en aucun temps, le comité exécutif de la Communauté urbaine n'a retardé la présentation au conseil du projet de règlement sur l'assainissement de l'air et nié qu'il soit, en regard de ce dossier, placé actuellement en situation de conflit d'intérêts.

C'est la réplique qu'a servie M. Des Marais à des conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal qui, au cours d'une assemblée du conseil de la CUM tenue hier, n'avaient cessé de le harceler à propos de ce projet de règlement et des postes d'admi-

nistrateur qu'il occupe au sein de diverses compagnies.

Le curriculum vitae distribué à la presse au moment de l'élection de M. Des Marais à la présidence du comité exécutif de la CUM il y a une quinzaine de jours le désigne comme faisant partie du conseil d'administration de la compagnie pétrolière Imperial Oil.

Or, comme l'ont souligné des conseillers du RCM, cette compagnie fait partie d'une association qui a réclamé des adoucissements au projet de règlement sur l'assainissement de l'air qui, dans sa première version, était de beaucoup plus sévère que le règlement

actuel. On visait surtout, par diverses dispositions, à réduire la présence d'agents polluants dans l'atmosphère du centre-ville et dans le secteur des raffineries, dans l'est du territoire de la Communauté.

M. Des Marais a donné l'assurance que si jamais il se sentait, selon la loi de la CUM, en situation de conflit, qu'il suivrait cette loi.

Il a par ailleurs précisé que le projet de règlement est actuellement à l'étude par les membres du comité exécutif de la ville de Montréal et que l'on attend leurs commentaires dans un avenir rapproché.

Des Marais II se défend de tout conflit d'intérêt

par Claude Turcotte

Si l'alcool et l'essence sont deux liquides qu'un chauffeur prudent ne doit pas mélanger, le nouveau président de la CUM, M. Pierre Des Marais II, a pu se rendre compte hier qu'il ne lui sera pas facile de diriger cette communauté urbaine régionale, en tentant de concilier sa carrière d'homme public avec ses activités dans diverses entreprises privées.

Hier, c'était à toutes fins utiles la première assemblée du conseil de la CUM depuis que M. Des Marais II a été nommé président du comité exécutif. La plus grande partie de l'assemblée a porté sur les conflits d'intérêts possibles ou réels de M. Des Marais particulièrement en regard de ses liens avec la compagnie Imperial Oil. Comme président de la CUM, M. Des Marais II doit présentement piloter devant le conseil un projet de règlement d'assainissement de l'air qui touche évidemment de façon directe les grandes raffineries de l'est de la métropole, celles d'Imperial Oil incluses.

Ce sont les conseillers du RCM, qui, hier, ont mené l'attaque; mais ils se sont frappés à un mur de procédure infranchissable dressé par le président du conseil, M. Jean Drapeau.

Au terme d'une série d'altercations, M. Des Marais II s'est levé sur une question de privilège pour affirmer ceci: "Si à aucun moment je me sentais, selon la loi, en conflit d'intérêt je respecterais la loi; je ne suis en conflit d'intérêt et je demanderais qu'on attende le règlement (sur l'assainissement de l'air) avant de porter un jugement."

Il n'existe pas à la CUM, pas plus d'ailleurs qu'au niveau des municipalités, une loi cadre ou des directives générales pour indiquer ce que devrait être l'éthique morale des hommes publics. Néanmoins, il y a dans la loi de la CUM une prescription très claire qui s'applique lorsque le moment vient de prendre un vote:

"Tout membre du Conseil, présent à une assemblée, est tenu de voter. Cependant aucun membre du Conseil n'a le droit de voter sur une question dans laquelle il a, par lui-même ou par son associé, un intérêt pécuniaire et direct et il est tenu de dénoncer cet intérêt (...) Le Conseil en cas de contestation décide si le membre a un intérêt personnel dans la question et ce membre n'a pas le droit de voter sur la question de savoir s'il est intéressé."

C'est à cet article de la loi qu'a fait allusion M. Des Marais II en soulevant sa question de privilège. Le cas se posera assez prochainement, puisque la CUM devra présenter devant le Conseil son projet de règlement sur l'assainissement de l'air et faire voter les membres du Conseil sur ce sujet.

Les conseillers du RCM ont évidemment fait ressortir hier la possibilité d'un conflit d'intérêt pour le président de la CUM qui participe d'autre part au conseil d'administration d'Imperial Oil.

Comme le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, pas plus tard qu'avant-hier a donné le feu vert à l'acceptation de ce projet de règlement par la CUM, l'opposition a demandé à M. Des Marais II s'il avait l'intention de soumettre tout de suite ce dossier au Conseil.

La réponse était prête et c'était non. Puis, le président de la CUM, après avoir affirmé qu'en aucun moment la présentation de ce règlement n'a été retardée, a relaté toutes les étapes du dossier, soumis pour la première fois au secrétaire général de la CUM le 1er mars 1977. Le Comité exécutif en prenait officiellement connaissance le 15 juin de cette même année. Une deuxième version fut rédigée en octobre, quelques jours avant l'entrée dans le débat du ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, qui s'opposait à certains points du projet.

Il en fut ainsi, malgré des consultations, des comités et même un voyage d'un ingénieur à Houston pour des vérifications techniques, jusqu'au 11 août dernier, date de la lettre du ministre Léger au président de la CUM, une lettre reçue avant-hier.

Il reste encore une étape, a expliqué M. Des Marais II, le projet de règlement est présentement étudié par la ville de Montréal. Dans quelques semaines la Ville fera connaître ses vues et "ça devrait aller vite après", a conclu le nouveau président.

Ces explications n'ont pas satisfait les conseillers du RCM qui ont continué de poser des questions sur les intérêts privés de M. Des Marais II. Ces questions ont toutes été jugées hors d'ordre par le président du Conseil, M. Drapeau, qui invoquait l'argument que rien dans la loi de la CUM ne permet de soulever ces objections en dehors du moment où il faut prendre un vote sur un projet précis.

Le conseiller Jean Roy en a appelé de la décision: un vote fut pris. Les représentants du Parti civique, les maires de

banlieues et les deux conseillers du GAM, Auf der Maur et Keaton ont appuyé la décision du président.

Ainsi a pris fin cet affrontement parlementaire hier, mais de toute évidence la question des conflits d'intérêt, particulièrement en ce qui concerne le président de la CUM, connaîtra des rebondissements tout au moins lorsque viendra le temps de voter sur ce fameux règlement pour la qualité de l'air.

D'autres cas pourraient du reste être soulevés ultérieurement, puisque M. Des Marais II a des activités dans d'autres compagnies comme le Canadien National, Les Prévoyants, etc... On peut peut-être ajouter à la liste la compagnie Pierre Des Marais Inc, une imprimerie qui fait des affaires parfois avec la ville de Montréal.

Pas plus tard que le 25 juillet dernier Pierre Des Marais Inc recevait de la ville une commande pour imprimer 200.000 brochures du "guide des restaurants".

Jusqu'à preuve du contraire, personne ne peut naturellement accuser M. Des Marais II d'utiliser sa fonction d'homme public à des avantages privés. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un problème qui se pose pour tous les hommes publics.

À la ville de Montréal même, il y a deux ans, le conseiller Paul Cléme avait soulevé le sujet d'une manière générale et il avait même gagné à sa cause le maire Drapeau, pour une réglementation sur les conflits d'intérêt qui couvrirait non seulement Montréal, mais toutes les municipalités du Québec. Des représentations avaient ensuite été faites auprès du ministre des Affaires municipales, alors M. Goldbloom, qui avait commandé une étude à ses fonctionnaires.

À ce que l'on sache, ce projet n'a pas été abandonné par le nouveau gouvernement québécois, qui du reste a pris des mesures pour prévenir les conflits d'intérêt chez les ministres eux-mêmes. En janvier 1977, le premier ministre annonçait que "les membres du Conseil exécutif doivent mettre fin dans les plus brefs délais et pour toute la durée de leur mandat aux activités professionnelles, commerciales ou d'affaires qui pourraient constituer une source de conflits d'intérêt ou les empêcher de consacrer tout leur temps à leurs fonctions". D'autres mesures semblables étaient prises pour tous les membres de la famille d'un ministre. Les hauts fonctionnaires étaient également touchés.

À Ottawa, la question des conflits d'intérêt fut soulevée également dès les premiers mois du régime Trudeau, qui avait demandé à ses ministres de divulguer leurs intérêts privés et de quitter leurs fonctions au sein d'entreprises privées.

En revanche, les critiques répétées contre les sénateurs, dont plusieurs figuraient parmi les conseils d'administration de grandes entreprises, n'ont jamais connu de suites concrètes.

Assainissement de l'air

L'opposition municipale accuse Pierre DesMarais II d'être en conflit d'intérêts

par Florian BERNARD

Le nouveau président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II a vivement été pris à partie par les membres du Rassemblement des Citoyens de Montréal, hier, à cause de sa présumée appartenance à divers conseils d'administration, notamment celui de la compagnie Imperial Oil Limited.

Soulevant une question de privilège, le conseiller Jean Roy a demandé que le président DesMarais soit déclaré en situation de conflit d'intérêts en ce qui touche l'adoption du règlement de l'assainissement de l'air. Le conseiller Roy et son collègue John Gardiner ont expliqué que la compagnie Imperial Oil a présenté une demande «d'adoucissement» du règlement par l'entremise d'une association industrielle dont elle fait partie.

Or, selon les membres du RCM, il est immoral pour M. DesMarais d'être à la fois président du comité exécutif de la CUM et membre du conseil d'administration d'une compagnie pétrolière directement intéressée à amoindrir les ri-



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Pierre DesMarais II

guez du projet de règlement de l'assainissement de l'air.

Drapeau dit non

Le président du conseil, M. Jean Drapeau, a refusé de recevoir les questions de privilège soulevées par les conseillers du RCM, estimant que la CUM n'est pas régie par les mêmes règles que l'Assemblée nationale du Québec. Il a ainsi refusé d'accéder à la requête du RCM qui demandait au président DesMarais de divulguer devant le conseil ses intérêts au niveau de différentes compagnies. Plusieurs noms de compagnies ont été mentionnés par le RCM, notamment Imperial Oil, I.A.C., les Prévoyants du Canada, le Canadien National, etc.

Le conseiller Jean Roy en a appelé de l'interprétation du maire Drapeau et a demandé que cette interprétation soit soumise au vote du conseil. Tous les conseillers du parti civique et tous les maires de banlieue ont donné raison au maire Drapeau, de même que les deux représentants du GAM, MM. Nick Auf Der Maur et Robert Keaton. Les conseillers du RCM ont voté en bloc, pour leur

part, contre la décision du maire Drapeau.

Une fois les résultats du vote connus, le président DesMarais a soulevé à son tour une question de privilège pour expliquer sa situation. Il a dit qu'il ne se sent nullement en conflit d'intérêt. «Toutefois, a ajouté M. DesMarais, si jamais je venais à me sentir en conflit d'intérêts lors d'un vote, je suivrais alors les dispositions de la loi.»

La loi à laquelle référerait M. DesMarais stipule que si un membre du conseil a des intérêts directs ou indirects dans une affaire soumise à un vote, il doit se désister de son droit de vote.

Le président DesMarais a toutefois mis en garde ses adversaires contre les affirmations gratuites ou exagérées. «Je leur demande de bien vérifier leurs affirmations avant de les lancer n'importe où et n'importe comment», a-t-il dit. Il n'a pas nié son appartenance aux conseils d'administration cités par les membres du RCM, mais il a averti ces derniers «de bien vérifier leurs renseignements avant de crier à la situation de conflit d'intérêts».

Assainissement de l'air

CONFLIT D'INTÉRÊT POUR PIERRE DES MARAIS II?

Au moment où la CUM se prépare à étudier un règlement sur l'assainissement de l'air, le président-exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais, est-il en position de conflit d'intérêt du fait qu'il fasse aussi partie du conseil d'administration de la compagnie pétrolière Impériale?

André Beauvais

Cette question a été soulevée, hier soir, par des conseillers du RCM, au début d'une assemblée du conseil de la CUM. Les conseillers Jean Roy, Phidyme Tremblay, Michael Fainstat et John Gardiner ont tenté de s'adresser directement à M. Desmarais dans le but de connaître sa réaction mais, à chaque occasion, le président de l'assemblée, le maire Jean Drapeau, a jugé les questions hors d'ordre. Le conseiller Roy en appela devant le conseil du jugement du maire mais la majorité a maintenant la décision rendue.

M. Roy a enfin demandé au maire si M. Desmarais suivrait les règles de la CUM en ne votant pas lorsque le règlement sera déposé sur la table du conseil et le maire lui a répondu qu'il n'était pas tenu d'interpréter une situation hypothétique.

Des Marais nie

Après le débat qui a duré une bonne demi-heure, le maire d'Outremont a demandé à ses collègues d'attendre le dépôt du règlement avant de porter des jugements. Il a aussi affirmé que si jamais il se sentait en position de conflit d'intérêt, il se conformerait aux règle-

ments de la CUM, c'est-à-dire qu'il s'abstiendrait de participer au débat et de voter. Précisons, enfin, que ce fameux règlement est actuellement entre les mains de l'exécutif de Montréal pour examen et consultation, mais que le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a confirmé cette semaine qu'il était satisfait du projet et qu'il souhaitait même son adoption rapide.

Selon certaines sources, l'application du règlement représenterait pour les compagnies de pétrole des investissements totaux de plusieurs millions de dollars en équipement antipollution.



Photo LE JOURNAL

Le maire d'Outremont a demandé à ses collègues d'attendre le dépôt du règlement avant de porter des jugements.

Les intérêts de DesMarais

Il est certain que M. Pierre DesMarais II est « en danger » de conflit d'intérêt. Le seul fait d'avoir à présenter au conseil de la Communauté urbaine de Montréal, dont il est président, un projet d'assainissement de l'air qui affectera sûrement une compagnie pétrolière, dont il est administrateur, illustre bien la situation.

On comprend alors que des conseillers municipaux soient à l'affût. On a déjà vu, ici et ailleurs, des hommes publics façonner les règlements qui les favorisent. Pour s'assurer que la réputation du gouvernement soit intacte, M. René Lévesque a demandé à tous les membres de son équipe de se départir de leurs intérêts dans des compagnies pouvant faire affaire avec le gouvernement. Ainsi, on devrait pouvoir éliminer tout soupçon. Et la démocratie y gagnera.

Mais il faut se demander s'il est opportun de transmettre ces exigences au niveau des municipalités.

Rares sont les villes où la fonction de maire exige un travail à temps plein. Ordinairement, le maire peut et doit garder ses occupations professionnelles, n'attendant pas des contribuables un salaire complet pour une tâche qui ne prend qu'une partie de son temps. Il est normal de trouver, à la tête des villes, des gens qui ont acquis un talent d'administrateur dans l'entreprise privée. Et il est normal qu'ils conservent, ne serait-ce que pour s'assurer un revenu normal, leurs liens avec l'entreprise privée.

A ce plan-là, il ne faut donc pas comparer la situation d'un maire de petite ville et celle d'un député ou d'un ministre. Les responsabilités et les salaires ne sont pas les mêmes.

Si un maire reçoit un poste supérieur mais essentiellement lié à sa fonction de maire, doit-il se sentir obligé par un nouveau code d'éthique? Doit-il être chômeur, hors son travail à la mairie, pour avoir le droit d'exercer le rôle d'administrateur public?

À la CUM, on a cru, dans le passé, qu'il suffisait à un membre du Conseil de se retirer du vote sur une question où son propre intérêt serait en jeu. Et en cas de contestation, le Conseil peut juger lui-même si le membre se situe, sur cette question, dans un conflit d'intérêt. C'est-à-dire que l'on a fait confiance à la vigilance de tous les membres autant qu'au bon jugement du membre intéressé. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que ce règlement ait créé de difficultés.

Il faudrait tout au moins que le nouveau président fasse preuve de manque de jugement, de malhonnêteté, d'une part, et le Conseil de négligence coupable, pour changer aujourd'hui ce règlement. Peut-être qu'autrefois, il ne se trouvait pas d'occasion de l'appliquer. Il serait étrange qu'au moment où l'occasion se présente, on le juge insatisfaisant.

La sagesse pourrait simplement inviter tout le monde à la vigilance et la prudence pour le moment. A l'expérience, on verra.

Jean-Guy DUBUC

définition du conflit d'intérêts

le «cas Desmarais» soulève une vive contestation



FLORIAN
BERNARD

L'ARRIVÉE du premier représentant de la banlieue à la présidence de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II, a provoqué une crise. Le nouveau président n'était pas sitôt installé dans le fauteuil présidentiel du plus important gouvernement municipal au Canada que, déjà, ses adversaires l'accusaient d'être en conflit d'intérêts. Qu'en est-il au juste? Mis à part le combat politique partisan, M. DesMarais se trouve-t-il effectivement dans une situation de conflit d'intérêts? Les opinions sont partagées.

Les notes biographiques du nouveau président — remises à la presse au moment de l'élection — signalent que Pierre DesMarais II est président de l'une des plus importantes maisons d'imprimerie au Canada. Mais ce n'est pas tout.

M. DesMarais fait également partie des conseils d'administration du Canadien National, de la compagnie Imperial Oil, de I.A.C. Limitée, de Télémedia Télécommunications Ltée, des Prévoyants du Canada et de Schering Corporation Limited. Toutes ces compagnies sont susceptibles d'être liées, directement ou indirectement, à la CUM par des contrats, des conventions, des ententes ou autres accords.

Le cas d'Imperial Oil

C'est le dossier de l'Imperial Oil qui — sans jeu de mots — a jeté l'huile sur le feu. Cette compagnie a fait récemment des représentations à la CUM dans le but d'adoucir les rigueurs du projet de règlement de l'assainissement de l'air. Ces représentations ont été faites par l'entremise d'une association industrielle dont fait partie Imperial Oil. Le projet de règlement de l'assainissement de l'air représente des sommes d'argent extrêmement importantes pour les compagnies de pétrole. Ces dernières ont tout intérêt à faire diminuer les rigueurs du projet de règlement.

M. DesMarais est membre du conseil d'administration de l'Imperial Oil. Mais il est également président du comité exécutif de

la CUM, c'est-à-dire l'organisme qui, actuellement, a la responsabilité de préparer le règlement et de le soumettre au conseil. M. DesMarais se trouve dans la situation délicate de protéger à la fois les intérêts de la compagnie dont il est actionnaire — ce qui est tout naturel — et de protéger les intérêts des contribuables de la CUM dont il est le plus important mandataire.

Quelques hypothèses

Mis à part le dossier de l'Imperial Oil, il n'est pas exclu que les autres compagnies dont M. DesMarais fait partie soient éventuellement liées à la CUM par des contrats ou des conventions quelconques.

Ainsi, il arrive fréquemment que la CUM ait à négocier des achats de terrains avec des corporations, notamment le Canadien National. La CUM pourrait aussi avoir à négocier des contrats d'assurance avec les Prévoyants du Canada, ou à confier des contrats d'imprimerie à Pierre DesMarais Inc., comme la chose s'est faite récemment avec Montréal pour l'impression de brochures touristiques.

La notion du conflit d'intérêts est assez mal définie dans la Loi des Cités et Villes. C'est plutôt la jurisprudence qui tranche la question lorsque des causes sont

apportées devant les tribunaux. De façon générale, il est admis qu'il y a conflit d'intérêts lorsqu'un membre élu d'une corporation municipale trouve un profit de quelque nature que ce soit dans un contrat ou une convention liant une compagnie dont il est associé directement ou indirectement avec l'administration municipale dont il fait également partie.

Ce que dit la loi

La question des conflits d'intérêts est traitée de façon très sommaire et très incomplète à l'article 123, paragraphe 9 de la Loi des Cités et Villes. «Ne peuvent être mis en nomination pour les charges de maire ou d'échevin, ni être élus à ces charges, ni être nommés aux autres charges municipales ni les occuper quiconque a, directement ou indirectement, par lui-même ou par son associé, un contrat avec la municipalité.»

Cet article signale en outre qu'un actionnaire d'une compagnie qui a un contrat ou une convention avec la municipalité dont il fait partie en qualité de maire, d'échevin ou autre charge ne peut délibérer ou voter sur quelque mesure concernant cette compagnie.

La loi parle de «contrat» ou de «convention». L'affaire de l'Imperial Oil constitue-t-elle un contrat ou une convention? Il y a là belle matière à discussion juridique.

L'opinion d'un juriste

Me Pierre Viau, avocat, est un spécialiste du droit municipal, et ceci depuis de nombreuses années. Après avoir déclaré que l'affaire DesMarais est «un cas intéressant», il signale que, selon lui, ce cas n'est pas couvert par les dispositions actuelles de la Loi des Cités et Villes. «Le législateur n'a tout simplement pas prévu une situation comme celle-là», a-t-il dit. Au plan provincial ou fédéral, c'est différent. Les nouvelles dispositions du règlement concernant l'habileté à siéger des élus ont prévu des cas analogues à celui de M. DesMarais, mais au plan municipal, il n'y a rien de précis dans la loi. La seule obligation de M. DesMarais, suivant la loi actuelle, serait de s'abstenir de délibérer ou de voter advenant que l'une des compagnies dont il est actionnaire ait un contrat avec la CUM. Mais le fait que la compagnie Imperial Oil cherche à adoucir les rigueurs d'un projet de règlement sur l'assainissement de l'air ne constitue sûre-

ment pas un «contrat» selon Me Viau.

Et ce n'est pas une convention non plus, selon le sens habituel que l'on accorde à ce terme. Alors...?

Préciser la loi

L'unique solution à ce cas précis et aux autres cas qui pourraient surgir consiste, selon Me Viau, à refaire complètement les articles de loi concernant les conflits d'intérêts et les habiletés à occuper des charges municipales. Il faudrait, dans un premier temps, préciser ce qu'est un conflit d'intérêt. Il faudrait aussi permettre aux corps délibérants de déterminer par vote majoritaire s'il y a conflit d'intérêt ou non. Il faudrait enfin étendre la juridiction de la loi non pas seulement aux maires, aux conseillers ou aux détenteurs de postes électifs, mais à l'ensemble des fonctionnaires d'une corporation municipale qui, eux aussi, bien souvent, peuvent se trouver en situation de conflits d'intérêts.

Entretemps le «cas DesMarais» continue de soulever une vive contestation dans les rangs du Rassemblement des Citoyens de Montréal qui veut maintenant saisir le gouvernement provincial du problème.

TARDIF S'INTÉRESSE AU «CAS» DES MARAIS

Le maire d'Outremont, M. Pierre Des Marais II, qui vient d'être nommé président exécutif de la CUM, se trouve-t-il en conflit d'intérêt particulièrement dans le dossier du projet de règlement d'épuration de l'air (encore secret) du fait qu'il siège également au conseil d'administration de l'Imperial Oil?

La question soulevée par des conseillers du RCM lors de la dernière assemblée du conseil de la CUM n'a pas été prise à la légère par le ministre des Affaires municipales. Sa première réaction est la suivante: «J'ai pris connaissance de la réponse de M. Des Marais et je crois qu'il a raison de dire que dans le cas précis de ce règlement, lorsqu'il sera soumis au conseil, il s'abstiendra de voter», de dire M. Tardif.

Mais le ministre entend bien suivre cette histoire de près. Ses observations vont plus loin que les questions du RCM. Par exemple, M. Des Marais, à titre de président de l'exécutif, doit être considéré comme celui qui pilote ce projet de règlement (dans le secret de l'exécutif) et celui qui en fera la recommandation finale au conseil. M. Tardif reconnaît que cette situation dans laquelle se trouve M. Des Marais n'est peut-être pas



Photo Le Journal Gilles LAFRANCE

Pierre Des Marais II.

la plus confortable.

Il n'apporte toutefois aucun commentaire officiel pour trancher la question. Il préfère s'accorder du temps pour réfléchir et peut-être aussi en accorder à M. Des Marais pour lui laisser l'opportunité de poser les gestes les plus appropriés. Il informe néanmoins qu'un code d'éthique pour les élus municipaux est à l'étude par le ministère et que de telles situations devront être prévues.

PIERRE DES MARAIS,
MAIRE D'OUTREMONT ET PRÉSIDENT
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA C.U.M.

Je suis d'abord un administrateur

PAR JACQUES LARUE-LANGLAIS

«Quand j'ai connu Pierrot, il portait un petit habit de velours noir, une chemisette blanche et une casquette. Je le conduisais au jardin d'enfants, à l'angle des rues Cherrier et Berri, dans le camion de son père. Plus tard, quand je le menais à l'école en auto, il voulait tout savoir et je lui ai montré à conduire. Aujourd'hui, quand on est seul à seul, il insiste pour que je l'appelle Pierre, mais je ne ferai jamais ça devant le monde: je l'appelle M. Des Marais. C'est tout un monsieur.»

Mon interlocuteur, Aurèle Ranger, a plus de 60 ans et est à l'emploi de l'imprimerie Pierre Des Marais Inc. depuis près de 40 ans. Il y est toujours chauffeur et ses propos tiennent à la fois d'un vieil attachement familial et d'un respect profond pour le personnage qu'est devenu Pierre Des Marais II, qu'il a connu en culottes courtes.

Si cet homme d'affaires de 44 ans réussit aujourd'hui à faire prospérer une imprimerie de 300 employés, à être maire d'Outremont depuis neuf ans,

président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal et membre des conseils d'administration du Canadien National, de la Compagnie pétrolière Impériale, de Télémedia communications Limitée, des Prévoyants du Canada, de l'université de Montréal, de Schering Corporation Limited, d'IAC Limitée, du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, c'est qu'il a su, au cours des années, s'entourer de collaborateurs fiables et efficaces qui lui vouent le respect le plus complet.

Pierre Des Marais II, dont le père homonyme, à un chiffre près, fut longtemps le collaborateur de Jean Drapeau à l'hôtel de ville de Montréal, avant qu'une brouille en fasse deux irréductibles ennemis politiques, bénéficiait en août dernier de l'appui du maire de Montréal, alors qu'il était accusé par les conseillers municipaux du R.C.M. d'être en conflit d'intérêt en tant que membre des conseils d'administration de la Compagnie pétrolière Impériale et des Chemins de fer natio-

naux tout en ayant à négocier avec ces organismes comme président du Comité exécutif de la C.U.M. Si cette affaire n'est toujours pas réglée à la satisfaction générale, principalement à cause du fait que la loi n'est pas claire sur le sujet des conflits d'intérêt, il n'en reste pas moins étrange de constater cet appui de Jean Drapeau au fils de son ex-adversaire politique.

Mais le maire d'Outremont collectionne les postes influents comme d'autres les timbres-poste, non pas exclusivement pour le prestige qu'ils lui rapportent mais surtout parce qu'il adore fourrer son nez partout et que son sens des responsabilités civiques est très développé.

«Je suis d'abord un administrateur, dit-il, qui, par un concours de circonstances et par goût, a été amené à l'administration publique, où j'essaie de mettre mon expérience au service de mes concitoyens. Mais, en même temps, j'aime ça. Le jour où je n'aimerai plus ça, je laisserai tomber sans remords parce que j'aurai fait mon temps. Je

considère, insiste-t-il, que des individus qui sont en position de servir leurs concitoyens, qui en ont le penchant, les qualités, l'expérience et qui ne le font pas n'assument pas leur responsabilité de citoyens.»

Un horaire chargé

On se demande comment un individu peut se multiplier de la sorte et par quel miracle, en une semaine donnée, il parvient à accomplir toutes les tâches dont il a la charge. Même si au moins une journée par semaine — le vendredi — est consacrée à l'imprimerie Pierre Des Marais et une autre journée à la Ville d'Outremont, son horaire est extrêmement flexible et ce n'est pas, dira-t-il, parce qu'il est à ses bureaux de la C.U.M. qu'il s'y consacrera exclusivement aux dossiers afférents à cet organisme. Admettant qu'il travaille facilement dix à douze heures par jour, il ajoute promptement: «Ma semaine de travail est habituellement de cinq

jours et demi. J'ai presque toujours travaillé le samedi, mais il y a quelque chose de sacré: à partir du samedi après-midi — oh! il m'arrive d'apporter des dossiers ou des revues à la maison —, mon temps appartient à ma famille jusqu'au lundi matin. Et ça, c'est sacré; à telle enseigne que les réceptions officielles de fin de semaine constituent, quand je suis absolument obligé d'y assister, une véritable corvée.»

Homme de famille, donc, pendant au moins une journée et demie par semaine, Pierre Des Marais II joue au papa à satiété car sa femme, Lise — dont il déclare qu'elle est sa meilleure organisatrice — lui a donné neuf enfants: la plus jeune n'a encore que huit ans. Avec eux, il joue régulièrement au billard dans sa maison d'Outremont, fait du ski nautique à la maison de campagne de Saint-Marc-sur-Richelieu où la famille immigré durant l'été, ou, en hiver, se livre au ski alpin, sport qu'il pratique avec brio depuis son enfance.

S'il collectionne les postes d'influence, Pierre Des Marais II n'en retire pas

que du prestige et se retrouve avec leurs corollaires: les responsabilités. Il semble les aimer particulièrement si elles sont clairement définies. Ainsi, la mairie d'Outremont est avant tout, pour lui, «une responsabilité essentiellement administrative et non politique. Effectivement, poursuit-il, il s'agit de tirer le meilleur parti du dollar de taxe ou des ressources mises à notre disposition, selon les besoins des citoyens.» Mais ne vous y trompez pas: si le maire d'Outremont met l'accent sur l'administration, son instinct politique remonte à ses années de collègue, chez les jésuites de Brébeuf, où il était élu président de classe.

En 1963, Pierre Des Marais s'est adjoint un ancien confrère aux Hautes Etudes commerciales. Principal collaborateur et ami intime, Bernard Grégoire est à la fois son vice-président à l'imprimerie, son agent de relations publiques et, en temps d'élections municipales, son organisateur politique.

«Je sais toujours où l'atteindre, déclara

re Bernard Grégoire. Qu'il soit à Rome, Paris ou Tokyo, je n'ai jamais mis plus de dix minutes à le rejoindre au téléphone. Et puis il ne poserait pas un geste important sans m'en parler. Nous sommes deux amis, c'est-à-dire deux gars qui s'endurent parfaitement sur une base de tolérance réciproque.» Quand on lui demande ce qui est difficile à endurer chez son patron et ami, Bernard Grégoire parvient, en cherchant un peu, à dire que «Pierre est un gars d'une intelligence remarquable possédant un extraordinaire esprit de synthèse, ce qui le rend exigeant pour les gens qui l'entourent, d'autant plus qu'il s'impatiente facilement».

Responsabilités déléguées

Il semble que Pierre Des Marais ait pu allier la pratique d'une méthode de lecture rapide à un souci du détail tout à fait professionnel chez un imprimeur. Ce qui lui permet, en quelques instants, de déceler l'erreur que nul n'aura

perçue avant lui. Cette méthode est indispensable à un individu qui accepte tant de responsabilités et qui délègue ses pouvoirs à des collaborateurs de confiance. Toutefois, cette délégation n'a pas l'heur de plaire à tous ceux à qui leurs fonctions imposent des rapports avec Pierre Des Marais II. En fait, c'est le reproche que lui adresse Gilles Masse, président de la Fraternité des policiers de la C.U.M., profondément déçu de n'avoir pu siéger en face de lui, l'automne dernier, alors que le comité exécutif de la Communauté urbaine avait confié à Pierre Des Marais la responsabilité des négociations avec les policiers qui cherchaient à obtenir l'instauration de la semaine de travail de quatre jours. «Je ne l'ai pas vu une seule fois à la table des négociations, déclare Gilles Masse; c'est à peine s'il y était pour la signature de la convention collective.» Ce à quoi Pierre Des Marais répond que sa présence n'aurait pu que nuire aux négociations déjà menées par un spécialiste en relations de travail — «ce que je ne suis pas» —, un

représentant du service de la police et un autre du Conseil de sécurité publique de la C.U.M.

Bien entendu, un homme aussi influent n'a pas que des amis. Même s'il prétend n'être qu'un administrateur en politique, il n'en a pas moins des adversaires politiques; et à plusieurs niveaux. D'ailleurs, Pierre Des Marais a tendance à se défendre un peu vite devant des coups hypothétiques. Quand on lui rapporte les propos d'Yves Normandin, conseiller municipal indépendant de Côte-des-Neiges à l'hôtel de ville de Montréal, qui a déclaré: «La C.U.M. est le fait d'une élite au pouvoir qui s'occupe de maintenir les policiers heureux et de faire rouler les autobus», il se rebiffe et se déclare «en total désaccord avec ça. Si M. Normandin était président du Comité exécutif demain, enchaîne-t-il, il serait obligé de faire exactement la même chose que moi.» Puis d'élaborer sur les décisions à prendre face aux conflits ouvriers avec la police ou avec les employés de la C.T.C.U.M., mais sans souligner les autres dimensions que peuvent comporter les activités de la Communauté urbaine. En fait, ce qui l'a piqué — et il l'avouera —, c'est le mot «élite», qui lui semble blessant à partir du moment où Normandin, lui-même conseiller municipal, s'en dissocie.

Le maire d'Outremont

Cet homme d'affaires exceptionnel, qui a pris en main l'imprimerie familiale en 1954 à l'âge de 21 ans et qui en a fait grimper le chiffre d'affaires de façon remarquable et qui fut, pendant deux ans et jusqu'en mai dernier, président du Conseil du patronat du Québec, se promène dans une Lincoln Continental entre ses deux résidences, ses deux bureaux et ceux de multiples conseils d'administration et n'est pas conscient d'appartenir à une élite!

En juin 1971, il déclarait au reporter de *Perspectives* qui l'interviewait: «Bien des gens à Outremont se situent en-dessous du seuil de pauvreté. C'est une de mes préoccupations premières.» Nous n'avons donc pas manqué de lui demander, cette fois-ci, ce qu'il avait fait en ce sens depuis lors, en tant que maire d'Outremont. «La Ville, répond-il, a posé deux gestes bien précis pour tenter d'aider les gens moins nantis». Puis il parle d'un «programme de loisirs le plus complet possible et qui s'adresse surtout aux gens qui passent l'été à Outremont» parce qu'«ils n'ont pas la chance d'aller au bord de la mer» et qui «vont utiliser plus souvent la piscine», laquelle était déjà en place en 1971. Il poursuit en vantant le Centre municipal des arts et loisirs où peuvent aller «les gens qui n'ont pas chez eux une table de ping-pong» et où les cours de batik et de céramique «ne coûtent pratiquement rien», pour ensuite enchaîner sur «notre bibliothèque, qui est modeste mais où on a déployé beaucoup d'efforts». Quant au deuxième programme à l'intention des «moins nantis», il s'agit d'un plan de rénovation urbaine destiné

aux propriétaires des maisons du quartier nord-est de la municipalité et dont le coût est assumé par Ottawa, Québec et Outremont.

Des Marais est de toute évidence un patron. En tant que tel, il a dirigé un organisme regroupant quelque 142 chefs d'entreprise: le Conseil du patronat du Québec. Pour le vice-président de ce Conseil, Ghislain Dufour, qui fut son bras droit pendant ce mandat, Pierre Des Marais II est avant tout «un très gros travailleur, un gars dynamique qui s'implique à fond dans les dossiers et qui aime la vie socio-politique. Ce sont, poursuit-il, les événements qui ont conduit à le faire identifier comme un adversaire du Parti québécois et nous avons eu affaire à beaucoup de «charriage» en ce sens.» Qu'en est-il en réalité?

Aucune ambition politique immédiate

D'abord, M. Des Marais n'avoue aucune ambition politique à quelque niveau autre que ceux où il oeuvre présentement. Pressenti jadis comme leader de l'Union nationale, avant l'élection à ce poste de Rodrigue Biron, il avait décliné l'offre que lui faisait le chef intérimaire, Maurice Bellemare, tout comme il avait refusé la proposition de Robert Bourassa de prendre la relève de Jérôme Choquette, démissionnaire, comme candidat libéral dans Outremont.

Quand on lui demande s'il louche vers une carrière politique à Québec ou même à Ottawa, il répond sans ambages: «Ce n'est pas mon intention pour le moment et je n'ai pas de projets d'avenir à ce sujet.» Pour son entourage, une telle incursion est improbable du seul fait qu'elle l'amènerait à passer trop de temps dans l'une ou l'autre capitale, donc loin de sa famille, ce à quoi il ne saurait se résoudre avant quelques années encore. Quant à la mairie de Montréal, sa candidature y est, du moins pour l'instant, techniquement impossible: il devrait, pour en obtenir le droit, demeurer à Montréal depuis au moins deux ans.

Un bon vendeur

Comme tous les personnages publics, Pierre Des Marais II n'est pas sans contradictions; surtout si on met en opposition ses déclarations pessimistes quant à la conjoncture politique actuelle — dont l'avènement au pouvoir du P.Q. est, selon lui, responsable — et ses boniments de vente adressés aux hommes d'affaires canadiens et américains pour les inciter à venir investir au Québec qui, «en dépit d'un climat social et politique quelque peu perturbé, demeure une province extrêmement propice aux investissements». Le 23 janvier de cette année, il déclarait même — en anglais et nous traduisons —: «Le Québec demeurera une des terres les plus prometteuses du monde

libre, quel que soit le résultat du référendum sur la souveraineté politique.»

Dès 1971, cependant, il déclarait à un reporter de la Presse canadienne que, si jamais le Québec se séparait du reste du Canada, «je serais probablement parmi ceux qui iraient établir leur entreprise ailleurs». Pressé de s'expliquer, le président du Comité exécutif de la C.U.M. dit aujourd'hui: «C'est vrai qu'il y a un gouvernement qui dit «On va séparer le Québec», mais mon opinion — qui vaut bien celle d'un autre —, c'est qu'on ne se séparera pas. En conséquence, pour le bien du Québec, c'est important que le monde vienne investir ici et je leur dis que c'est meilleur marché d'acheter quelque chose qui est en dépression. Or le Québec est en état de dépression. Alors je ne vois pas de contradiction quand je déclare ici: «On est en état de dépression» et quand je dis, à l'extérieur des frontières: «Venez acheter chez nous.» En fait, je dis aux investisseurs étrangers dont nous avons besoin «Venez acheter chez nous parce que c'est pas cher» et je dis à nos gens d'ici «Ça n'a pas de bon sens que ce ne soit pas cher, il faut prendre les moyens pour en sortir.»

En ce qui a trait au déménagement éventuel de son entreprise advenant l'indépendance du Québec, il répond: «Je ne sais pas. On verra. Je n'y crois pas. C'est une question hypothétique.»

Question hypothétique qu'il prend cependant suffisamment au sérieux pour avoir engagé le Conseil du patronat du Québec, durant son mandat à la tête de cet organisme, sur la voie de la bataille référendaire. Et lui? Sera-t-il de cette bataille? Et à quel titre?

«On verra, en ce qui concerne ma participation, qui se traduira par le seul dépôt de mon bulletin de vote ou des interventions publiques. On verra. Ça va se situer quelque part, mais, compte tenu de la position que j'occupe actuellement à la C.U.M. et des relations fonctionnelles que je dois avoir avec le gouvernement, pour le moment, sur la question, je réserve mes options. On verra.»



Le maire Pierre Des Marais s'entretenant avec quelques futurs électeurs et contribuables dans le parc Beaubien, à Outremont.

Man who runs the MUC keeps a very low profile

By PAT ORWEN
of The Gazette

Pierre Des Marais II's day begins about 6 a.m., but it's not until 90 minutes later that his chauffeur, Roger Lauze, parks the black Lincoln in front of one of the old houses on McCulloch Ave. in Outremont.

The driveway is torn up — a veritable gravel pit — so Lauze can't move the car closer to the house.

He patiently watches two men standing on the lawn staring at the mess, talking about the new asphalt and the trees and shrubs to be planted near it.

One is a workman. The other is Lauze's boss, arguably the least-visible, yet most powerful politician in Canada.

Des Marais is chairman of the Montreal Urban Community (MUC), the regional umbrella government for Montreal and 29 surrounding municipalities.

He is also mayor of Outremont, the major shareholder in one of the largest printing companies in Canada and a director of five other major corporations.

But when you read a newspaper or watch television news, you rarely encounter him.

Jean Drapeau, merely the mayor of one of the MUC municipalities, is a nationally known figure — maybe not admired and loved everywhere, but known. By contrast, Des Marais is a shadow.

Cultivate anonymity

Probably the only Canadian directly comparable with him is Paul Godfrey, chairman of Metropolitan Toronto, a similar regional government.

Godfrey *does* show up on the front pages and on television — partly because he and his government are more powerful and partly because he doesn't have Des Marais' publicity-shy nature.

Des Marais seems almost to cultivate anonymity, so that he often is confused with his father, a heavyweight in Montreal politics a generation ago, and Sudbury-born Paul Desmarais, chairman of Power Corp. of Canada Ltd. Pierre and Paul are unrelated.

More about the MUC chairman is likely to be heard this fall when he starts negotiating a new contract with the Policemen's Brotherhood. Or when he announces a new fiscal reform program for the MUC territory. The Quebec government will increase MUC funds resulting in either lower taxes for home or business owners or a tax freeze.

But although MUC residents read and hear little about him now, he earns his \$45,000-a-year MUC salary.

The Gazette spent a typical working day with Des Marais and found it began at dawn and didn't end until 11 p.m.

As chairman, a post he's held for little more than a year, he is responsible for how Montreal and the surrounding municipalities spend about \$400 million a year.

He is indirectly responsible for the police department and the Montreal Urban Community Transit Commission (MUCTC) which will jointly eat up about two thirds of this year's \$397 million budget. He is also directly responsible for controlling air pollution, property assessment, Metro construction, economic expansion, food inspection, urban planning and some sewage treatment.

Des Marais, 45, has finished his 15-minute conversation with the workman, climbs the porch steps and disappears inside his three-storey red brick house. He's been wide awake since 6 a.m. when he got up, without the help of an alarm clock, walked down one flight of stairs to the large family kitchen, put the coffee on, then went to the door to pick up the *The Gazette* and *Le Devoir*.

Tossed in back seat

While scanning the papers, he eats half a grapefruit, a piece of toast and a cup of coffee. Alone. The house is as quiet as a museum since his wife Lise and nine children, except 17-year-old Stephan, are on holiday.

He dresses — today a perfectly pressed, light brown wool suit, cream colored shirt and dark brown tie with white and wine colored paisley design. He emerges, neat, conservative and ready to meet a day jam-packed with meetings.

At 8 a.m. he picks up his briefcase, tucks the two newspapers under his arm and walks out to the car.

Dropping the briefcase in the back seat, chatting with Lauze, he climbs into the plush powder blue interior front seat and opens the paper again. Finished sections are tossed in the back seat.

Fifteen minutes later as his second-storey office at Outremont city hall he sifts through a four-inch pile of documents. There's an MUC council at 5:30 p.m. and he wants to make sure he's briefed on water sewage and parks — the two main topics.

At 8:45 he packs up the documents and walks downstairs, to a bi-monthly urban commission meeting in the building's new wing.

Eight men and one woman stand around a long table at the front of the hall looking at plans and photographs of proposed building changes in Outremont. Andre Blouin, a big name in architecture — he helped design Complexe Desjardins — is doing most of the talking. Beside him are two other architects, an engineer, Outremont city manager, director of permits and a couple of homeowners. Their job is to advise on proposed structural changes in the city with an eye for safety and design.

Most of their work this morning is small stuff — the building of a one-family house and additions to existing buildings. Des Marais stands back, hands in his pockets, nodding, saying little. His presence adds an air of authority.

The groups breaks up at 10 a.m. and Des Marais walks briskly from the hall to the limousine parked outside. Driving to Pierre Des Marais Inc., his printing firm on Cote de Liesse, he reads *Le Journal de Montreal* and glances again through the other newspapers, tearing out several articles about the MUC.

"I don't think I've ever looked back to any of it, but we have to have it for the records," he says.

Twenty minutes later Des Marais strides into the plant, followed a few feet behind by Lauze, the bearer of the briefcase.

Nearing Des Marais' office, secretary Diane Carriere falls in behind carrying a stack of papers. Both Lauze and Carriere set their loads on the desk and leave without a word.

Des Marais signs a pile of personal cheques and letters, sorts out the newspaper clippings and a membership application for Club St. Denis. He skims the first three pages of the *Wall Street Journal* and Toronto's *Globe and Mail*. A few minutes later Carriere returns, picks up the newly sorted pile and disappears into her adjacent office.

That still leaves three more stacks of documents each about four inches thick. He works quickly — like an experienced letter sorter in a post office mailroom.

The phone buzzes. A quick conversation about his 20-year-old son coming back from Jasper tomorrow. Then back to the papers. One letter is from a former Outremont resident who had to pay an unusual number of parking tickets when he lived there. He's heard Desmarais has eliminated the four-hour parking limit and wonders if he can be reimbursed retroactively. Des Marais laughs.



Pierre Des Marais balances a phone — sometimes it buzzes every 90 seconds

"As with everyone else who writes he'll get a reply," he says. "But he won't be getting any money."

The phone buzzes again, and three times more before he leaves the office to see what's going on in the printing shop.

Vice president Bernard Gregoire — he's been running things at the plant since Des Marais took the job of president of the Conseil du Patronat in 1976 — walks with him.

Then back to the office where he takes another three short phone calls, packs up his briefcase and heads for the car.

At 11:30 he rides the elevator 21 storeys to his high ceilinged old-style office at MUC headquarters in Complexe Desjardins.

It's mail sorting time again. Secretary Liliane Harvey carries in a pile of documents and sets them on his huge hardwood desk. A councillor calls with a question. Someone else wants to know if he will give a talk before a group of accountants. Another calls about the 'boat people' — are his employees going to contribute?

At 12:30 after 11 more calls he stacks his papers into six neat piles and leaves for a two hour lunch.

The afternoon back at the red-carpeted, wood-panelled MUC headquarters is much like the morning. The phone buzzes about every 90 seconds, accompanied by the flip, flip and occasional tearing of papers.

Calling from beach

A caller wants to know if the MUC is responsible for preventing dogs from using sandboxes in parks to relieve themselves.

"No," says Des Marais. "It's the municipality's responsibility."

At 2:50 p.m. executive assistant Normand Plante and two others come in on city business. They leave 10 minutes later. Then Plante returns with two officials from the Quebec government who stay 85 minutes discussing mysterious official business. After they leave he is elated.

"Yes, the meeting was good, very good," he says smiling and pacing back and forth.

ing and pacing back and forth.

The phone buzzes again; his wife calling from the beach. She asks about the weather in Montreal, and if he'll be coming to join her on the weekend. He says he'll call her back.

Then he scans *La Presse*, the *North Shore News* and the *Montreal Star*.

At 5:10 he's packed two briefcases ready for the MUC meeting at city hall. He and about 50 councillors and mayors, including Mayor Drapeau, sit in the huge church-like council room. There should be 85 seats filled, but it's summer and a "light meeting" says Des Marais.

Between 5:30 p.m. and 6:30 p.m. they discuss money for sewage treatment, parks and a couple of cases of land expropriation.

Des Marais then talks with journalists before a half hour closed meeting of the 12-member MUC executive council.

At 7 p.m. he's in the underground parking lot at city hall with half an hour to kill before a public information meeting for the Nov. 4 municipal elections. Not a minute is wasted.

Another limousine ride and he's at the printing shop, sorting more documents, signing cheques and leaving the finished pile in Carriere's office. He says this means she can get started to work early tomorrow.

At 7:35 p.m. in the south tower in Complexe Desjardins about 50 councillors, mayors and journalists are milling around. Des Marais shakes hands and chats for about 15 minutes. He's jovial, very much the politician and still in good humor even after one man ties him up for several minutes asking if it's possible to vote without owning property. It's been possible for many years, Des Marais explains patiently.

Harder than it looks

Just before the meeting begins Des Marais discreetly heads for the door. Leaving is harder than it looks.

Two of his Outremont assistants follow wondering where he's going. Then a heavy middle-aged man gets off the elevator and wanders around looking for the Grand Prix office. Des Marais is the only person who tries to give him directions.

Nearing the elevator he shakes hands with half a dozen people.

And finally on the ground floor a heavy bearded man wearing a light blue cotton suit stops him. He was in Des Marais' kindergarten class and hasn't seen him in 25 years.

It's taken 10 minutes to get back to the car, but the walk has given Des Marais an appetite.

Another ride in the heavy black car takes him to a small Chinese restaurant on La Gauchetiere St., a place he's been going to on and off for the last 10 years.

In the dimly-lit surroundings he relaxes and enjoys the meal.

"It's great when you have a whole group and can share dishes," he says, sipping a martini.

He talks about the family cat, his wife and children, trips to Europe, and the sailboat he almost bought.

The meal arrives — a small bowl of Cantonese soup, sweet and sour spare ribs, chow mein, Peking shrimp, fried rice, Chinese vegetables, Chinese tea and a chilled bottle of white wine.

Des Marais orders more than two people can eat, but doesn't care. He likes the variety.

By 10:30 he's showing the first signs of fatigue. After paying the bill he leaves the restaurant and goes out into the night.

Des Marais appointed Carling O'Keefe president

By JAY BRYAN
of The Gazette

In an unexpected development, Toronto-based Carling O'Keefe Ltd., Canada's third-largest brewing concern, yesterday appointed former Montreal politician and printing executive Pierre Des Marais II its president and chief executive officer. Des Marais has been Carling's chairman since last month.

The appointment of Des Marais to run Carling, whose sales and profitability have been suffering badly, is "very strange," said Martin Kaufman, an analyst with Nesbitt Thomson Deacon Inc.

While Des Marais, 52, is an experienced businessman, said Kaufman, "his background is in the printing business. The man has no knowledge of the operating end of the brewing industry, and what that company needs is someone with marketing expertise."

Des Marais was appointed chairman of Carling Oct. 21 upon the abrupt resignation of the company's former chairman, president and chief executive officer, Roderick McInnes.

At the time, industry observers assumed the appointment of Des Marais, who has served on the Carling board since 1983, was that of a

caretaker chairman who would keep an eye on the troubled company until an experienced consumer-goods executive could be found to turn around its badly slipping sales.

But Carling's director of public relations, Brian Edwards, said yesterday that the new titles make it clear Des Marais is expected to run the company himself.

"He is a very competent businessman, and I'm sure that's the basis for the appointment," Edwards said. Des Marais could not be reached for comment.

Carling's share of Canadian beer sales has slipped in the past two years from nearly 30 per cent to ap-

proximately 23 per cent today, said Kaufman, with each percentage point lost representing about \$8 million in pretax profit.

The company has slipped to a loss of \$19.7 million on sales of \$913 million last year from a \$54.3-million profit on sales of \$948 million two years earlier.

Des Marais has been chairman and chief executive officer of federal government-owned Canadair Ltd. since 1985 — positions he will give up when Canadair's sale to Bombardier Inc. is completed in the near future — and president of Pierre Des Marais Inc., his family's Montreal-based printing firm.

DESNOYERS, Mathias-Charles.- Né à Saint-Vincent-de-Paul Ile Jésus, le 23 avril 1835, de Jean -Baptiste Desnoyers et de Josephe Chartrand. Il suivit les cours de droit qui se donnaient alors, au collège Sainte-Marie de Montréal, et en février 1860, il obtenait le titre d'avocat. Le 25 juillet 1868, il prêtait serment d'office comme prévôt-conjoint des incendies. Le 20 juin 1876, il était magistrat de police, et le 13 novembre 1878, juge des sessions. Le juge Desnoyers prit sa retraite en 1906 et mourut le 5 juillet 1910. A son décès, il était veuf d'Elmire Leblanc, fille de l'ancien shérif Leblanc.

Document(s) illisible(s)

lors du

microfilmage

M. Jean Désy, qui vient de quitter le poste d'ambassadeur du Canada en France, est un grand ami de notre pays, où il continuera d'ailleurs de résider. Parmi les écrivains qui furent ses amis, Georges Bernanos occupe une place particulière et, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort du grand romancier, le R. P. Lelong a recherché dans la bibliothèque de M. Désy quelques-unes des dédicaces et des lettres que Georges Bernanos lui adressa.

C'est en 1917, que M. Jean Désy avait été envoyé à Paris par ses maîtres de l'Université de Montréal comme boursier de la province de Québec. A l'époque, c'était un privilège unique qui signifiait l'espoir que plaçait en lui le gouvernement de sa province. A l'École des Sciences politiques, l'étudiant canadien travailla sous la direction de M. André Siegfried. Au cours des huit années de professorat à Montréal, il devait revenir plus d'une fois à Paris, invité par exemple à la Sorbonne pour donner une série de leçons sur l'histoire du Canada. Dès que le commissariat canadien de Paris fut élevé au rang de légation, le professeur de droit international et constitutionnel de Montréal était tout désigné pour y occuper, après concours, le poste de conseiller.

Au cours d'une de ses visites à Paris, Jean Désy avait épousé, dans la chapelle du Prieuré de Maurice Denis, à Saint-Germain-en-Laye, Mlle Corinne de Boucherville. Ce nom fera tressaillir ceux qui connaissent l'histoire des origines du Canada.

La France n'a pas d'ami plus authentique que l'ambassadeur Désy. Il n'est que de parcourir les études qu'il trouvait le loisir d'écrire pour *La Revue des deux Mondes*, *Historia*, *Ecclesia*, *La Revue de Paris*... Le volume publié en 1954, sous le titre: "Les Sentiers de la culture, témoignage de l'universalité de ses préoccupations et de l'étendue d'une information générale.

Dans l'admirable hôtel qui abrite l'ambassade du Canada, rue du Faubourg-Saint-Honoré, on a vu se succéder, et souvent se rencontrer pour des fêtes ou des visites de personnalités canadiennes, à peu près tout ce qui compte à Paris dans le monde des lettres, des arts et des sciences, sans parler de la politique, qui fréquente naturellement les salons diplomatiques. Bernanos



GEORGES BERNANOS
(Décédé le 5 juillet 1948)

n'y aurait point vu que des visages amis, mais il aurait été fier de la qualité de ces visiteurs.

C'est au Brésil que Georges Bernanos avait connu Jean Désy qui représentait alors son pays à Rio de Janeiro. Il avait été ministre du Canada en Belgique et en Hollande avant d'être assigné au Brésil par son gouvernement, en 1941. Le poste fut élevé au rang d'ambassade et l'ancien professeur de droit international et constitutionnel à l'Université de Montréal, qui semblait voué à la carrière de l'enseignement, atteignait du même coup le faite de la Carrière.

Depuis un an, Bernanos habitait sa petite ferme de la Croix-des-Ames, à Barbacena, qu'il ne quittait guère que pour de brefs séjours à Rio. A Rio, l'ambassade du Canada était, pour le lutteur, l'oasis de la paix du cœur et de l'amitié.

D'un volume de la bibliothèque de Jean Désy s'échappe d'ailleurs une ancienne lettre datée du 26 décembre 1944, qui évoque le dernier Noël de Bernanos au Brésil, et voici les mots qui nous en disent long sur le cœur du feroce pamphlétaire et sur le milieu fraternel qu'il avait trouvé si bien accordé à ses sentiments:

Je n'oublierai jamais, et je parlerai souvent, de cette messe paisible, débordante de douceur, de paix, qui était vraiment une messe parmi les hommes — "Et ces doléances sont d'être avec les enfants des hommes" — une messe bien à tous autres, paillardes pecheurs, le bon Dieu venant se reposer, reprendre haleine, chez nous, chez l'un des nôtres, comme jadis... Enfin je dis ce à très mal, pour ne pas risquer de le dire trop bien, on ne se méritait jamais assez de la littérature.

N'importe, cette pensée ne m'a pas quitté durant toute la messe. Et elle ne m'a pas quitté après — au contraire. Nourriement ces chansons du vieux pays, portées si haut, jusqu'au ciel, dans un vin de joie verte, héroïque — cette franchise, cette fierté — je me disais que tout cela devait consoler le petit Jésus d'avoir du attendre au cours de la même Nuit, dans les églises, tant de bigots et de bigotes refroidis par une incurable constipation de l'âme et que le saint-Esprit lui-même a tust de mal à réchauffer!

Je voudrais que vous transmettiez à tous la gratitude, la jolité et l'amour de tout cœur. Merci encore à Mme Désy et à vous, j'emporterai ce souvenir dans la vieille et cruelle Europe. J'embrasse tendrement les petits.

G. BERNANOS

Est-ce le Canada ou la France que servait cet ambassadeur qui s'intéressait autant à la peinture qu'à la musique, au théâtre non moins qu'aux sciences? La fondation de l'Institut France-Canada lui revient. Cet institut a formé une chambre de commerce franco-canadienne dont on peut s'étonner qu'elle n'existât pas encore depuis que la France et le Canada entretiennent des rap-

ports diplomatiques. Il en est issu, d'autre part, un comité culturel qui groupe universitaires, académiciens, écrivains, journalistes, dramaturges, cinéastes, compositeurs de musique, scientifiques... Près de par le duc de Lévis Mirepoix, l'Institut France-Canada fut inauguré en Sorbonne sous la présidence du recteur Jean Sarrailh, avec le concours d'artistes canadiens. Pour aller au cœur qui anime, invisiblement mais réellement, les manifestations de cet Institut, je n'ai pas d'autre ressource que de révéler une vieille lettre qui dormait depuis une quinzaine d'années entre les feuillets d'un livre de Bernanos.

Je suis venu de ma petite maison salubre de Barbacena dans un bureau qui a été celui du gouverneur. Mais le bureau est le bureau de la solitude, les jugements viennent donc naturellement pour penser à ses amis et à une maison comme la nôtre, qui semble la ceindre familière.

Je vous prie de vous remettre tout immédiatement et proprement, d'un air un peu dédaigné, quelque dans ses mains, quand vous le savez déjà, je n'ai pas besoin de vous le dire: je suis prêt, je resterai jusqu'au bout — et même dans le Paradis, pourquoi pas? — un paysan de mon vieux pays. Il me semble donc qu'après avoir mis aux pieds de la maîtresse de maison, l'hommage que lui doit d'abord quiconque à l'honneur de l'approcher — un remerciement respectueux pour être si gracieusement et si simplement belle qu'elle nous donne l'illusion d'être seule à l'ignorer — je puis me permettre de vous adresser à tous les deux l'expression de la gratitude, beaucoup plus humble, mais non moins sincère, que mérite un repas exquis, servi dans un cadre digne de lui, c'est-à-dire à la fois naturel et raffiné.

Je n'ai pas su vous dire l'autre jour le souvenir que j'emportais de votre accueil. Je n'y réussirai guère mieux maintenant. Le conventionnalisme des pens du monde a fini par dégrader le sens de la plupart des mots qui expriment la reconnaissance, quand il ne les a pas rendus ridicules et affectés. Tant pis! Dites-vous seulement que la solitude et le malheur rendent autour d'un Français excessivement et presque maladivement sensible à une certaine qualité de sympathie.

Mais Paris n'a pas suffi, depuis quatre ans et demi, à celui qui incarne le Canada dans le pays d'où vinrent les fondateurs, la langue, l'esprit et la culture de la Nouvelle France. J'imagine qu'on doit, de temps en temps, voir et entendre des ambassadeurs à Lille ou à Bordeaux, à Marseille, à Nantes, à Dijon, à Strasbourg... Il est sans doute plus rare que des cités plus modestes de province comme Alençon, La Flèche, Poitiers, Saint-Malo, Luchon, Rochefort, Colmar, Brouage en Charente-Maritime (256 habitants) soient honorés d'une telle visite... Je n'oublie pas Mortagne, émouvante pour la raison susdite ni La Rochelle où fut commémoré l'appareillage de la "Capricieuse", le premier navire battant pavillon français depuis la conquête, qui se rendait au Canada avec des livres.

Il ne restait plus à atteindre, au bout du rayon, que cet étonnant Monsieur Ouine, qui était là, en deux exemplaires, sous le signe d'Atlantica Editora 1943. M. Ouine No 1 portait cette humble suscription:

*à Madame Jean Désy,
Puisse ce livre tourmenté prendre auprès de vous une façon de noble et douce sérénité.*

M. Ouine bis avait crayonné un de ces dessins remplis de vie et de vérité dont Bernanos parsemait ses manuscrits (1):

*à Jean Désy,
qui fait aimer passionnément ce qu'il sert parce qu'il sert passionnément ce qu'il aime.*

Cher ami, quand je vous voyais l'autre jour aller et venir de votre bureau au téléphone, infatigable d'intelligence, de bonne humeur et de sympathie, vous me faisiez penser à une grande flambée de serments dans nos vieux âtres... Toutes les pluies de l'été tropical ne réussiraient pas à l'éteindre; il faudra qu'un jour, dans bien des années je l'espère, le bon Dieu se dérange lui-même pour souffler dessus.

G. BERNANOS.

Le bon Dieu a soufflé sur l'écrivain engagé, et par conséquent voué à beaucoup souffrir, il y eut dix ans le 5 juillet. Quant à son ami, il est toujours "infatigable d'intelligence, de bonne

humeur et de sympathie", tel que Georges Bernanos l'avait vu là-bas.

M.-H. LELONG, O.P.
(Les Nouvelles Littéraires,
3 juillet 1958)

(1) Ah! ce manuscrit oublié par Bernanos dans un de ces dangereux taxis de Rio, un jour qu'il se rendait chez son ami l'ambassadeur et qui ne fut jamais retrouvé... Jean Désy ne se console pas de cette perte dont son amitié n'a été que l'occasion. Et si l'impossible, un jour, arrivait...

M. Jean Désy vu par Georges Bernanos

Dedicaces et lettres inédites

JUL 20 1958

PETIT JOURNAL

1008

Jean Désy est mort à Paris

PARIS. -- M. Jean Désy, ex-ambassadeur du Canada à Paris, est décédé hier à l'hôpital Américain, dans la banlieue de Paris, à l'âge de 67 ans. M. Désy a succombé aux suites de la rupture d'un artère.

Il avait été ambassadeur à Paris de 1953 à 1956. Né à Montréal, il avait fait ses études à l'université Laval de Québec. M. Désy s'est acquis une enviable renommée d'expert en droit international. Il avait enseigné à l'université de Montréal, avant d'accepter en 1925, la chaire d'histoire du Canada en Sorbonne. M. Désy avait été de 1928 à 1933, conseiller à l'ambassade canadienne à Paris. Il faisait ensuite partie du service diplomatique canadien en Suisse, en Belgique, en Hollande, au Brésil et en Italie.

Tout en conservant son titre d'ambassadeur en France, M. Désy avait accepté de revenir au Canada pendant quelques années, afin d'y organiser à Montréal le service international de Radio-Canada.

LE DEVOIR
DEC 20 1960

DEVONSHIRE, Victor Christian William Cavendish, duc de B. 942

**GALERIE DES GOUVERNEURS-GENERAUX
DU CANADA DEPUIS CHAMPLAIN**



duc de DEVONSHIRE — 1916 à 1921. — Gouvernement unioniste et élection, en 1917; Sir R.-L. Borden est maintenu au pouvoir; réunion du nouveau parlement, 8 mars 1918; conscription; achat du chemin de fer transcontinental du Canadien-Nord; le 11 novembre 1918; fin de la grande guerre; mort de sir Wilfrid Laurier, à l'âge de 78 ans, (18 février 1919); convention libérale à Ottawa, en 1919, où M. W.-L. Mackenzie King est choisi comme chef. (Photo Livernois, Québec).

Le duc de Devonshire meurt âgé de 69 ans

Le défunt, qui était le représentant de l'une des plus riches familles de l'aristocratie anglaise, avait été gouverneur général du Canada de 1916 à 1921.

La Presse 6 mai 1938

Londres, 6. (P.C.). — Le neuvième duc de Devonshire, chef d'une des plus grandes familles féodales d'Angleterre, est décédé aujourd'hui à l'âge de 69 ans au château historique de Chatsworth dont les murs retinrent jadis prisonnière la reine Marie d'Écosse. Le défunt était un ancien gouverneur général du Canada et l'un des plus riches propriétaires terriens du Royaume-Uni.

Les origines de sa famille remontent aux premiers temps de la puissance anglaise. L'un de ses ancêtres fut Sir John Cavendish, juge en chef, décapité par les paysans en révolte contre les taxes, en 1381. Le titre de duc fut conféré à la famille, en 1694, par Guillaume d'Orange qu'elle avait aidé à s'emparer du trône d'Angleterre. Le défunt avait été gouverneur général du Canada de 1916 à 1921, mais il avait occupé auparavant divers postes administratifs en Angleterre. Ainsi, il avait été trésorier de la maison royale durant les dernières années du règne de la reine Victoria. Durant les seize années qui précédèrent son entrée à la Chambre des lords en 1908, il avait représenté Devonshire aux Communes, occupant également le poste de secrétaire financier du trésor de 1903 à 1905.

A son retour du Canada, il avait occupé le poste de secrétaire des colonies de 1922 à 1924. Il avait aidé puissamment au succès de la fameuse exposition de Wembley.

Le duc de Devonshire avait manifesté un intérêt toujours grandis-

syn Emily Fitzmaurice, fille du 5e marquis de Lansdowne, dont il eut deux fils et cinq filles. Le second fils, Charles Cavendish a épousé Adèle Astaire, danseuse américaine et sœur de Fred Astaire, en 1932.

Le prestige et la richesse de la famille des Devonshire avaient atteint leur apogée vers la fin du siècle dernier, alors qu'elle occupait une place inégalée en Angleterre. Le château de Chatsworth était l'un des plus magnifiques d'Angleterre et pouvait rivaliser avec les demeures royales.

La grande guerre introduisit en Angleterre une série de taxes qui forcèrent bientôt le duc de Devonshire à vendre d'abord Devonshire House dans Piccadilly, à Londres, puis à transporter tous ses biens à une corporation, Chatsworth Estates Company, qui fut formée en 1926 avec un capital de \$11,520,000. Les propriétés terriennes avaient une superficie de plus de 186,000 acres et avaient rapporté plus de \$900,000 annuellement aux environs de 1880.



LE DUC DE DEVONSHIRE, qui vient de mourir à 69 ans.

sant pour les choses de l'éducation. Il avait été pendant des années chancelier de l'Université de Leeds et conseiller de l'Université de Cambridge. Durant la guerre, il avait été lord civil de l'Amirauté et décoré de l'Ordre de la Jarretière.

En 1892, il avait épousé Lady Eve-

Document(s) illisible(s)

lors du

microfilmage

DE WITT, Jacob

EX: "La Ruche", organe officiel des employés de la Banque d'Epargne

JACOB DE WITT

Jacob De Witt, d'après certains renseignements puisés à bonne source, serait d'origine hollandaise et aurait laissé l'Écosse pour émigrer au Canada vers 1812, avec sa femme. Ailleurs on le dit citoyen américain de naissance, et que vers 1803 il habitait Montréal, puisqu'à la même date il aurait fait partie du groupe Forrest qui s'est séparé de l'église St-Gabriel, pour fonder une nouvelle congrégation. A cette époque, en société avec Moses Northropp, il avait un commerce de chapellerie. Plus tard, vers 1819, nous voyons qu'il possède un magasin de quincaillerie au no 62 rue St-Paul.

Habile financier et probe négociant, De Witt est mêlé à toutes les activités de notre ville. En 1830, il est directeur de la Maison d'Industrie depuis 1828; gouverneur de l'Hôpital Général depuis 1821; directeur de la Société Biblique de Montréal. Sa popularité grandissante devait le conduire au parlement du Bas-Canada. Élu député de Beauharnois, le 26 août 1830, il y siégea jusqu'au 27 mars 1833, date de la dissolution des chambres. Sous l'Union, il représente aussi le comté de Leinster (aujourd'hui l'Assomption) du 8 août 1842 au 6 décembre 1847; puis de nouveau le comté de Beauharnois du 24 janvier 1848 au 6 décembre 1851; et enfin le comté de Châteauguay du 31 décembre 1854 au 28 novembre 1857.

De Witt fut l'un des juges de la Cour des sessions spéciales de la Paix qui administra notre ville de 1836 à 1840.

En 1849, une grande assemblée publique est tenue à Montréal, pour former une association en vue de l'annexion du Canada aux États-Unis. De Witt y est présent et appuie d'un vigoureux discours une résolution proposée à cette occasion. Nous voyons qu'il fut nommé l'un des vice-présidents de la nouvelle association, avant pour collègues: Wm. Molson, Wm. Workman, déjà nommé dans nos « fondateurs » et autres, tous annexionnistes militants.

Quand il s'agit de voter une indemnité aux personnes qui avaient subi des pertes lors des troubles de 1837-38, nous voyons De Witt, libéral ardent, appuyer cette juste mesure dont l'adoption devait déclencher un commencement d'émeute à Montréal, où siégeait alors le parlement. Les tories mécontents et soulevés par les discours de leur orateurs, incen-

dièrent les édifices parlementaires, et lapidèrent le Gouverneur général, lord Elgin, qui avait sanctionné de sa signature ce même bill.

Libéral en politique, et très sympathique aux canadiens français dont il avait épousé les vœux de 1837-38, il a toujours représenté au parlement des comtés où les nôtres étaient en majorité. D'annexionniste il devint plus tard protectionniste, et en 1838 il fit une campagne pour baisser le tarif douanier de notre pays.

En 1835, associé à D.-B. Viger, il fonda la maison de banque Viger-De Witt & Cie. De banque privée, elle devenait en juin 1844, la Banque du Peuple, ayant obtenu une charte spéciale à cet effet. Son capital était de \$200,000, somme considérable pour le temps. De Witt en fut le vice-président pendant plusieurs années. Cette banque est considérée comme la première banque canadienne française de cette époque. Elle a cessé d'exister le 15 juillet 1895.

La Banque d'Épargne, institution exclusivement consacrée à l'épargne populaire, devait, en 1846, appeler à siéger à son premier conseil d'administration, des banquiers et des financiers de carrière. Ces derniers voyaient d'un bon œil la nouvelle institution qui ne ferait nullement concurrence à la leur, réservée au commerce et à l'industrie. C'est ainsi que nous voyons Jacob De Witt figurer au conseil d'administration de notre banque. Il sut, sans doute, aider de ses conseils et de son expérience ses collègues, pour guider sagement la nouvelle fondation.

De Witt s'est aussi occupé de navigation. Avant même 1837 il était propriétaire du « Fashion » qui faisait le service entre Montréal et Beauharnois.

Par le recensement de 1842, nous voyons que De Witt habitait le no 53 de la rue St-Antoine et qu'il possède une maison et sept arpents de terre en culture. Il a à son service quatre serviteurs. C'est un bourgeois cossu qui mène la vie large.

Nous n'avons pu retracer où et quand mourut ce citoyen éminent qui a bien mérité que son nom et ses œuvres soient connus de nous tous.

Jacob DeWitt

① article by L. Richard Revue d'histoire de l'Amérique française III (537-55)
February 1955 - 7 R 32

② Montreal "Gazette" Vol. LXXV. No 13 (March 26, 1859).

"We very much regret to announce to-day the death of Jacob DeWitt, Esq. He takes his departure from us full of years. He was a man whose all respected; and his loss will be regretted not only by the citizens but by many in the country. He was the President of the Banque des Peuples; and served many years in the Provincial Parliament."

③ Derjardini

- p. 145. rat for Beauharnois in Leg. Ass. (Oct 26/30 - Mar 27/38)
157. rat for Beauharnois in Leg. Ass. (Jan 28/48 - Dec 6/51)
160 rat for L'Assommoir in Leg. Ass. (Aug 8/42 - Dec 6/47)
170 rat for Châteauguay in Leg. Ass. (July 31/54 - Nov 28/57).

Montreal Archives - Biographies (B. 943) DeWitt, Jacob

④ Deputy in Parliament of Lower Canada, Judge of the Court of Special Sessions of the Peace which administered Montreal, 1836-40. Founder of Dyer, DeWitt & Co

(1835) and of the Banque d'Epargne (1846)

②. Apparently of British ~~Scottish~~ origin, and came to Canada from Scotland in 1812 with his wife. Another account of his origin is that he came to Montreal from the U.S. in 1803. Around 1819 he was running a hardware store at 62 St-Paul Street.

A director of the Maison d'Industrie from 1828, governor of the General Hospital from 1821, and a director of the Club Society of Montreal.

In 1849 he delivered a vigorous speech at the meeting of the Amnestic Movement and he was named a vice-president along with W^m Johnson & W^m Wardlaw.

Also occupied with navigation, in 1837 he owned the "Fashion" which ran between Beauharnois & Montreal.

The census of 1842 indicated that De Witt lived at 53 St-Thomas, in a large house with 7 servants of bond & 4 servants.

- 211 g. among the honors he rec'd were: Bâtonnier of the Bar, and President of the Bar, and received an honorary doctorate from St John's University of New York. On 3 occasions he was offered a judgeship and ultimately the Chief Judge of the Court of Appeals, but on all occasions he refused.
- 211 h. he received a considerable sum of money on the death of D-B. Viger, and stopped his practice
- 212 i. "Il voyait dans sa profession non-seulement le moyen de faire de l'argent, mais encore de faire du bien à la société et de servir la justice."
- 214 j. in the elections of 1834, at the height of the furor over the 92 Resolutions he was elected to the Assembly for Montreal, he sat 1835-36 but ill health prevented him from taking part in the deliberations prior to the Rebellion.
- 215 k. he was with Papineau at St-Laurent and with Tausseau Peltier at St-Constant, on both occasions he spoke eloquently but pleaded with the people to solve their grievances within the bounds of the law.
- 215 l. he was arrested in the course of the Rebellion, but because of his health and released from jail and under house arrest March - July 1838.
- 216 m. after this he stayed out of the public arena except for a brief period in 1867 when he spoke out v. Confederation at a meeting of the Institut-Canadien.

JACOB DE WITT

Financier - Député au Parlement du Bas-Canada -
Juge de la Cour des sessions spéciales de la
Paix qui administre notre ville de 1836 à 1840.-
Fondateur de la Banque Viger - De Witt & Cie,
laquelle devint par la suite la Banque du Peuple -
L'un des fondateurs de la Banque d'Épargne en
1846

Biographie dans: Numéro-souvenir du centenaire
de la Banque d'Épargne, folio 106.

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

LA PRESSE

MAR 27 1958

Réception à l'hôtel de ville

L'hon. sénateur Mario Four-
nier accueille le premier
ministre John Diefenbaker.

Le livre d'or de l'hôtel de ville
s'est enrichi hier soir, d'une
autre signature célèbre, celle du
premier ministre John Diefenbaker,
qui a été officiellement reçu dans
le grand salon par M. le
sénateur Mario Fournier, à
l'occasion de la réception des membres du
cabinet.

M. Diefenbaker a la bienvenue
marquée aux honneurs et entouré d'une
assistance de ses collègues dans la
salle d'attente. Le chef du
parti conservateur s'est entretenu
avec son collègue sénateur de
l'île de "grand bonjour d'été" par
le maire Fournier, auquel il a com-
plimenté son travail dans son rôle de
député fédéral, qu'il avait été
"très heureux d'observer la sou-
veraineté de son pays à la maison".

Après avoir eu l'honneur de
recevoir le ministre M. Fournier,
les députés conservateurs ont
été logés dans les chambres de
l'hôtel de ville et tous ont
dîné à l'hôtel de ville. À ce
moment, le premier ministre a sou-
haité que son mandat en tant
qu'ancien député de son pays
démocratique de voir des avan-
cées politiques dans le
futur de l'île, et qu'il se
souviendrait de son pays, ainsi de son
grand amour, respect et ad-
miration.

Invitation aux citoyens

Le sénateur Fournier a profité de
l'occasion pour lancer aux citoyens
de la municipalité une invitation à
"prendre leur devoir en main".
Il a souligné que le Canada est
un "pays de responsabilité" et
qu'il est important que les citoyens
se souviennent de leur rôle
dans le pays et qu'ils se souviennent
de leur responsabilité.

Le sénateur Fournier a noté que
M. Diefenbaker jouissait de la plus
grande confiance accordée à d'autres
chefs de partie depuis longtemps
après la récente visite de M.
Diefenbaker dans la ville montréalaise,
et il a dit que le Canada peut
être fier de la valeur des hommes
qui le dirigent en ce moment, et qu'il
est important que les citoyens se souviennent
de leur rôle et de leur responsabilité
dans le pays et qu'ils se souviennent
de leur responsabilité.

Le premier ministre Diefenbaker
a remercié M. Fournier et ses collègues
de leur accueil, et a dit qu'il
était de son devoir en tant que
premier ministre de leur remercier
et de leur souhaiter l'importance de la po-
litique municipale dans la vie cana-
dienne.

Ben
Diefenbaker

M. Diefenbaker louange Montréal

"Montréal a pris une expansion formidable et les grands problèmes résultant de cette croissance extraordinaire sont mieux connus de vous que de toutes autres personnes, car vous êtes sur la première ligne en ce qui concerne la rénovation urbaine."

Notre gouvernement a également reconnu ces problèmes et a aidé à les résoudre en accordant une aide accrue aux provinces. Au cours des quatre dernières années, les contributions et paiements aux institutions provinciales et aux individus ont été de l'ordre de \$2.6 milliards par année comparativement à \$1.5 milliard au cours des quatre années précédentes."

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le très hon. John Diefenbaker devant les membres de la Chambre d'immeuble de Montréal réunis en congrès.

Les octrois

Le total des octrois conditionnels et sans conditions accordés au

Québec en 1956-57 n'était que de \$177.5 millions tandis qu'en 1961-62, il atteignit \$360 millions soit le double.

Le premier ministre a souligné que Montréal grandissait dans toutes les directions, tant dans ses limites que dans la banlieue et sur la rive sud du St-Laurent. C'est pourquoi, son gouvernement veut entrer en pourparlers avec les autorités provinciales et municipales afin d'abolir le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier.

Les habitations

Selon M. Diefenbaker, 17,204 logements ont été construits en 1961 à Montréal contre 18,305 en 1960 et une forte proportion de ces bâ-

tisses a été financée par l'entremise de la loi nationale du logement. Les prêts de la Société nationale de logements ont été de 3,310 contre seulement 1,438 en 1960.

La situation internationale

Abordant ensuite la situation internationale, le premier ministre a déclaré que l'Occident serait face à de plus graves dangers si la Chine communiste gagnait le conflit idéologique qui la met aux prises avec l'Union soviétique.

"Je crois que nous serions irresponsables, a-t-il dit, si nous comptions sur les disputes dans le camp communiste ou en Union soviétique pour nous départir de nos lourdes responsabilités".

au
Bog King

Drapeau pose 3 questions ; Diefenbaker dit : on verra

Par Jean-Marc Laliberté

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, n'a répondu, hier soir, à aucune des trois questions posées par le maire Jean Drapeau, au cours de sa visite à l'hôtel de ville, avant son apparition au ralliement conservateur au manège du Régiment de Maisonneuve, rue Craig.

Au cours de son allocution de bienvenue, le maire Drapeau a souligné à M. Diefenbaker que Montréal a trois grands problèmes qui sont intimement liés aux décisions que doit prendre le gouvernement fédéral : l'emplacement où seront érigés les immeubles de Radio-Canada, l'exposition universelle de 1967 et la construction de routes d'évacuation en cas de conflit nucléaire.

Dans le cas de Radio-Canada, le premier ministre a dit en somme qu'il s'en remettait aux décisions de son ministre du revenu, M. George Nowlan, qui est responsable de la Société Radio-Canada auprès du parlement fédéral.

Quant à l'exposition universelle, M. Diefenbaker s'est dit très heureux de la proposition du premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, de former un comité tripartite. Il a dit que le gouvernement est très intéressé à la question, mais qu'il se demande s'il y a moyen de préparer une exposition universelle en si peu de temps, surtout si l'on songe qu'une exposition internationale aura lieu à New York en 1963-64. Toutefois, le gouvernement fédéral sera très heureux de recevoir les suggestions du gouvernement provincial et des autorités municipales par le truchement du comité tripartite qui doit être formé pour étudier le problème.

Les routes d'évacuation en cas de conflit nucléaire, M. Diefenbaker a totalement oublié d'en parler...

Le premier ministre a rendu une visite officielle au maire Drapeau peu avant d'adresser la parole au ralliement du manège de la rue Craig. Il a été accueilli à l'hôtel de ville par le maire et Mme Drapeau, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, et plusieurs conseillers municipaux, dont le père du maire, M. J.-N. Drapeau.

Après avoir salué les personnes présentes, M. Diefenbaker s'est tourné vers les photographes et journalistes avec qui il a échangé quelques propos. Ce n'est qu'à la suite de l'allocution du maire qu'il s'est adressé à l'ensemble des personnes présentes à l'hôtel de ville.

Big
Annot
Date

1962



Prime Minister Diefenbaker, Mayor Drapeau share joke at City Hall.

(Gazette Photo Service)

THE GAZETTE, TUESDAY, JUNE 12, 1962

B. 1964



SPEAKS TONIGHT: Opposition Leader John G. Diefenbaker will speak to a public meeting at 8 p.m. today at the Manoir Notre Dame de Grace, 5319 Notre Dame de Grace Ave. Lew Sherwin, president of the N.D.G. Conservative Association, will act as chairman. Other speakers will include Hon. Leon Balcer, who will address the meeting in French.

John Diefenbaker:

"Moi, un mange-canayen? Je vais vous prouver tout de suite le contraire!"

I would rather hear what men are talking about on trains and in shops and by the fireplaces than hear anything else, because I want guidance and I know I could get it there. (Ce qu'il me fait savoir par-dessus tout, c'est ce dont on discute à bord des trains, dans les boutiques et au coin du feu, parce que j'ai besoin de conseils, et que je sais qu'il m'est possible de les trouver là.)

WOODROW WILSON

par Roger Nadeau

"Moi, l'ennemi des Canadiens français?"

"Allons donc! C'est la plus odieuse des calomnies que l'on ait colportée contre moi. Je sais qu'elle a apporté des ravages à ma réputation dans certaines parties du Québec et — ce qui est infiniment plus grave — qu'elle nuit à cette unité canadienne dont nous avons un impérieux besoin.

"Epouvantable mensonge! car, toute ma vie, j'ai défendu les intérêts des Canadiens français. Et je vais vous le prouver!"

Ainsi s'est exprimé M. JOHN GEORGE DIEFENBAKER dans une interview exclusive qu'il m'a accordée cette semaine à Ottawa.

Quand je suis entré dans son bureau, je me croyais bien armé. Au fait, pendant une heure et demie, j'ai bombardé Dief de questions que je voulais embarrassantes, mais, lui, la plupart du temps, il me répondait avec ses propres points d'interrogation — qui ne manquaient pas d'éloquence: il devenait somme toute l'interviewer.

Je lui ai rapporté tout ce qu'on

écrit contre lui au Canada français, et même ce qu'on dit à son sujet et qu'on n'ose pas écrire. Tout y a passé:

— Vous êtes un mange-canayen, vous ne comprenez rien, rien de rien, à ce qui se passe au Québec, vous êtes contre la



"Le hibou est très utile, parce qu'il détruit quantité de rats, mulots et souris..."

commission B.B., vous avez été contre le drapeau, vous voulez zigouiller l'Expo, vous avez un caractère de chien, etc.

Et je lui ai demandé:

— Qu'avez-vous à répondre? **COUPABLE OU NON COUPABLE?**

Or, comme pour Dief, la meilleure défense, c'est l'attaque,

voici, par exemple, ce que ça a donné:

"Moi, un mange-canayen?"

— Dans ma province de la Saskatchewan, les Canadiens français me connaissent: ils votent pour moi. En 1922, en Saskatchewan, j'ai défendu la cause des commissaires d'écoles d'expression française. On m'a dit: "Ne défendez pas cette cause; cela va vous causer des difficultés à l'avenir." Mais comme je n'ai jamais manqué de faire ce qui me semblait juste et bon, je suis allé en appel, dans cette cause, et j'ai gagné. Les commissaires d'écoles étaient accusés d'avoir permis sciemment l'usage de la langue française dans les écoles comme langue générale pour l'enseignement de toutes les matières. J'ai gagné.

— Vous avez été payé, évidemment?

— Pardon! Il n'y a pas eu d'honoraires. Le parti libéral a toujours prétendu dans le Québec que les conservateurs étaient anti-canadiens-français...

— Vous parlez de 1922. C'est loin. Mais je conviens qu'il y a une douzaine d'années — c'est plus récent — vous passiez pour un homme de gauche au sein du parti conservateur...

— Monsieur Nadeau, je n'ai jamais été l'avocat de la réaction, et je ne le serai jamais. Pour moi, un homme comme Goldwater, ce n'est pas un conservateur, c'est un réactionnaire. Je reviens à l'accusation selon laquelle je suis l'ennemi des Canadiens français. Qui est-ce qui a nommé le premier gouverneur général de langue française? Qui est-ce qui a donné la traduction simultanée aux Communes? Qui est-ce qui a donné les chèques bilingues qu'on réclamait depuis 30 ans? Il y a des gens qui, dans certaines parties du pays, ont protesté contre ça. Mais j'ai fait mon devoir. En avez-vous tenu compte? Qui m'a remercié au Canada français? J'ai d'autres

questions à vous poser, Monsieur Nadeau. Qui a nommé beaucoup d'ambassadeurs de langue française? Qui a nommé beaucoup de sous-ministres canadiens-français? J'ai nommé Paul Tremblay ambassadeur aux Nations unies. Il y a eu un nombre imposant de nominations ou de renominations importantes de Canadiens français alors que j'étais premier ministre: le gouverneur général Vanier, M. Alphonse Ouimet, président pour tout le Canada de la société Radio-Canada, Guy Roberge, président de l'Office national du Film, Laval Fortier, commissaire en chef pour l'assurance-chômage, Louis Audet, président de la Commission du tarif, Roger Duhamel, directeur général de l'Imprimerie nationale, Louis-Z. Rousseau, sous-ministre des Forêts, S.-J. Chagnon, sous-ministre de l'Agriculture, Jean Miquelon, sous-secrétaire d'Etat, Marc-Henri Lamoureux, président de la Canadian Commercial Corporation, et j'en passe... Qu'est-ce que le parti libéral a fait, lui?

Le bilinguisme

— Mais vous ne prenez guère la Commission Laurendeau-Dunton...

— Pourquoi cette commission? Ne savons-nous pas ce qui ne va pas? Le 4 février 1963, alors que j'étais Premier ministre, j'ai fait bien mieux que ça: j'ai annoncé aux Communes que le gouvernement allait convoquer une conférence fédérale-provinciale sur le biculturalisme et le bilinguisme. Je disais en cette circonstance: "La reconnaissance des deux cultures et des langues anglaise et française constitue le fondement même de la Confédération." Je ne voyais pas alors, et je ne vois pas plus aujourd'hui, l'utilité d'une commission. Ce qu'il faut, c'est une conférence fédérale-provinciale dont le but sera, comme je le disais à la Chambre le 4 février 63, de "contribuer à l'unité, à l'harmonie et la réaffirmation des objectifs de la Confédération."

tion canadienne". Le rôle d'une commission royale est d'établir des faits. Or, les faits, ici, sont bien connus. Une commission ne peut rien donner... que des suggestions. En février '43, j'espérais beaucoup de la conférence fédérale-provinciale sur les moyens de donner pleine et entière justice aux Canadiens français, mais cette conférence, elle n'a pas eu lieu, car j'ai été battu au printemps de '43.

Et le drapeau ?

— Dans l'affaire du drapeau, vous ne vous êtes pas aidé. Vous avez même donné beau jeu à ceux qui vous accusent d'être l'ennemi des Canadiens français.

— Moi, je me suis montré l'ennemi des Canadiens français dans le débat sur le drapeau? Quelle baliverne! Je me serais montré l'ennemi des Canadiens français parce que j'ai voulu que la fleur de lys paraisse en grand, en plein centre du drapeau du Canada? Je suis allé dans la province de Québec la semaine dernière et j'y ai vu beaucoup de fleurs de lys. J'ai peut-être commis une erreur en voulant que les origines franco-anglaises du Canada soient représentées, dans l'égalité la plus complète, sur le drapeau du Canada, mais on ne peut sûrement pas m'accuser pour ça d'être anti-canadien-français. Le gouvernement est comme Janus: il a deux visages. Il a réussi à diviser le pays avec le drapeau. Autrefois, l'Union Jack n'était pas le drapeau du Canada. Mais aujourd'hui il l'est! Parcourez le pays, vous allez vous en rendre compte! Pensez-vous pouvoir avoir l'unité du pays avec ça ?

Et Montréal

— On dit, Monsieur Diefenbaker, que vous vous préparez à soulever une tempête aux Communes à propos de l'Expo, à propos des dépenses de l'Expo, parce que vous préférez Toronto à Montréal...

— Moi, je suis contre Montréal? Moi, je suis contre l'Expo? Un autre mensonge odieux! Car qui est-ce qui a donné l'Expo à Montréal sinon moi? Je veux que l'Expo soit un succès. Je ne suis pas contre les dépenses nécessaires ou utiles, mais contre certaines dépenses folles. Par exemple, l'Habitat 67. Voilà des dépenses folles, à même les fonds publics, pour loger des millionnaires!

La révolution tranquille

— Monsieur Diefenbaker, d'aucuns, qui ne vous en veulent pas du tout, qui, par exemple, ne croient pas que vous soyez anti-canadien-français, pensent néanmoins que vous ne comprenez rien — mais rien de rien — à ce qui se passe au Québec. Que pensez-vous de la révolution tranquille ?

— Tout d'abord, je pense que le nom est stupide. Comment une révolution peut-elle être tranquille ?... Ce qui se produit au Québec, c'est une renaissance. Et je m'en réjouis. Je désire même qu'elle soit beaucoup plus accentuée qu'elle ne l'est. Songez que 40 p. 100 de tous les chômeurs du Canada se trouvent au Québec. Au point de vue économique, les Canadiens français ont toutes les raisons du monde d'être fort mécontents et de travailler en vue d'obtenir l'égalité des occasions de réussite. Je sais, par expérience, ce que c'est que la

pauvreté. J'ai été élevé sur une ferme où le revenu annuel était de 400 dollars. Depuis lors, ça s'est amélioré dans mon coin... mais au Québec, il y a énormément de travail à faire. Mais le gouvernement Pearson ne semble pas s'en rendre compte.

La formule F-F

— Vous êtes toujours opposé à la formule relative aux amendements constitutionnels, la formule F-F ?

— Oui, et est-ce qu'on va m'accuser pour ça d'être anti-canadien-français? J'ai dit et j'ai redit qu'on revêt ainsi la constitution d'une camisole de force. J'ai toujours dit ce que je pense. Ainsi, dans cette affaire de la formule F-F, je suis seul contre neuf gouvernements provinciaux, dont trois sont conservateurs. Comme vous le savez, tous les gouvernements provinciaux, à l'exception du gouvernement québécois, ont ap-

La semaine dernière, M. John Diefenbaker a visité six comtés québécois: trois d'obédience conservatrice, Nicolet-Yamaska, St-Hyacinthe-Bagot et Brome-Missisquoi; deux d'allégeance libérale, Drummond-Arthabaska et Stanstead et un qui appartient au Crédit social, Shefford. A Ste-Perpétue, dans le comté de Nicolet-Yamaska, ça a été un triomphe. C'est là que demeure le député conservateur de la circonscription, le cultivateur Clément Vincent. Le village compte 1,160 âmes, et dans la salle où M. Diefenbaker parlait (en français), se trouvaient 1,200 personnes qui criaient leur enthousiasme. Et dehors, il y avait des centaines de personnes. La semaine dernière, j'ai vu ce qui se passait dans certains comtés du Québec. A la clôture de la tournée de Dief, à Knowlton, le jeudi soir, ma décision était prise: il me fallait une interview exclusive avec cet homme qui a quelquefois le regard pénétrant et terrifiant du hibou, mais qui sait aussi être cajoleur et messianique itou...

Agé de 69 ans, Dief est un colosse de 6 pieds 2 pouces. Avis à ceux qui ne le prennent pas au sérieux: il a une santé de fer, qu'il doit notamment à une marche d'une heure qu'il fait tous les jours, entre 6 h. et 7 h. du matin.

R. N.

prouvé la formule F-F. Mais moi, je suis contre, parce que j'y vois un grand danger.

— Pour le Canada français ?

— Oui, pour le Canada français et aussi pour tout le Canada. Certes, je suis en faveur du rapatriement de la constitution, mais je ne veux pas de camisole de force.

Les Canadiens français

Et M. Diefenbaker d'ajouter: — L'an dernier, le 1er septembre, je disais aux Communes: "Je ne veux rien imposer aux habitants du Québec. J'ai défendu les intérêts des Canadiens français au cours des années. Je les ai représentés au cours des années. JE LES

CONNAIS. JE NE VEUX PAS LEUR FORCER LA MAIN — nul esprit de coercition n'existait il y a cent ans. Je ne veux pas non plus qu'ils disent au reste du Canada: "Nous voulons que cela soit." Je suis certain qu'ils ne pensent pas ainsi. Notre pays ne peut être gouverné par l'imposition de la force brutale.

— Faut-il conclure de ces paroles, Monsieur Diefenbaker, que vous vous opposeriez, par exemple, à ce que les Canadiens français réclament l'égalité?...

— Oh non! ça, ce n'est pas la même chose. Les Canadiens français ont droit à l'égalité.

— Une égalité qu'ils n'ont pas.

— Oui, hélas! une égalité qu'ils n'ont pas toujours.

Une belle capitale

— Monsieur Diefenbaker, le Québécois qui arrive à Ottawa a souvent l'impression d'être dans une ville étrangère. Pourtant, Ottawa, c'est la capitale d'un pays qui est censé être bilingue. Ne croyez-vous pas qu'Ottawa devrait être une ville authentiquement bilingue — et belle ?

— Lorsque j'étais Premier ministre, des changements importants ont été faits à Ottawa. Par exemple, le beau pont entre Ottawa et Hull, c'est nous qui l'avons donné. Oui, je crois qu'Ottawa doit être fidèle à l'héritage national. Et il faut l'embellir constamment. Il nous faut une capitale digne d'un grand pays.

— D'un grand pays bilingue?

— Oui.

L'Ordre du cendrier

Il s'agit d'une blague assez répandue dans certains milieux anglophones. Font partie de l'Ordre un groupe de députés

conservateurs qui, de temps à autre, se battent contre Dief à coups de cendrier. Mais ils ne font alors que répondre du tac au tac. C'est Dief qui a commencé. Il leur lance à la tête le cendrier qui se trouve sur son bureau et les "boys" le lui relancent. Il s'agit de viser mal de part et d'autre. A ce jeu, personne n'a encore été assommé.

J'ai parlé de cette allégorie à M. Diefenbaker. Il en a bien ri.

Je lui ai demandé:

— C'est vrai que vous êtes un dur — comme y en a pas ?

— Monsieur Nadeau, c'est bien facile de s'entendre avec moi quand on me dit franchement ce qu'on pense. Je n'ai jamais fait de courbettes et je ne veux pas qu'on en fasse devant moi. Mais de là à accepter facilement les calomnies que l'on comporte contre moi, hors de ma présence, il y a une marge!

C'est vrai que M. JOHN GEORGE DIEFENBAKER a quelquefois le regard pénétrant et terrifiant du hibou. Mais ses intimes jurent que c'est le plus chic des bonshommes, le plus libéral des conservateurs!



Cet homme sait sourire, à l'ombre de sir John MacDonal, le premier premier ministre du Canada.



Le 25 mars dernier, à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée aux Communes, Dief recevait ce buste, hommage de ses collègues de la Chambre. Le représentant du "Petit Journal" demande le nom du sculpteur. C'est le grand Moll, un réfugié de l'Allemagne nazie. Le même Moll est en train de faire le buste d'Eisenhower.

Dief à Montréal -- une visite à l'Expo et un entretien avec son futur lieutenant?

Ni Drapeau ni Dief ne démentent la rumeur

par Germain TARDIF

Les bruits de l'entrée possible du maire Jean Drapeau de Montréal dans l'arène fédérale sous la bannière du parti progressiste-conservateur n'ont été catégoriquement niés ni par M. Diefenbaker, ni par M. Drapeau.

Les deux hommes se sont trouvés réunis à la même table, hier midi, lors d'un déjeuner offert par la Compagnie de l'Exposition universelle au chef de l'opposition, qui faisait une visite officielle de l'emplacement de l'Expo.

Le bruit circulait, hier, que M. Drapeau allait peut-être se présenter candidat progressiste-conservateur dans le comté de Hull, siège devenu vacant lors du décès du député libéral, M. Alexis Caron.

Une personne qui accompagnait M. Diefenbaker dans la Métropole avait déclaré que le chef du parti conservateur désirait s'entretenir avec le maire de Montréal au sujet de son entrée sur la scène fédérale et qu'il voulait en faire son lieutenant ou même son successeur à la direction du parti.

En fait, les deux hommes se sont rencontrés à l'île Sainte-Hélène : mais, en raison des circonstances, ils n'ont pas eu le temps ni l'occasion de discuter la question.

Invité à dire quelques mots, M. Diefenbaker a fait écho à la rumeur d'une façon humoristique, mais il ne l'a pas démentie.

Quant à M. Drapeau, il n'y a pas fait la moindre allusion. Interrogé après le déjeuner, M. Drapeau a déclaré qu'il s'agissait tout simplement d'une rumeur et qu'il ne fallait pas prendre pour acquis tout ce qui peut sortir de l'imagination des journalistes ou des chroniqueurs.

Il a fait remarquer qu'il a reçu un mandat de la population de Montréal et que, même s'il n'a plus beaucoup à faire pour l'Expo, il reste encore une tâche énorme dont il doit s'acquitter envers Montréal.

Là encore, cependant, il n'a pas nié les bruits d'une façon catégorique.

Quant à M. Diefenbaker, il a dit sa grande admiration pour M. Drapeau; il a ajouté qu'il avait déjà eu, dans le passé, des entretiens avec lui au sujet de son entrée possible dans les rangs du parti.

Après avoir terminé sa visite de l'Expo, M. Diefenbaker a réuni les journalistes au pavillon de l'administration.

Il a refusé, à ce moment-là, d'aborder toute question d'ordre politique. Les questions devaient porter uniquement sur sa visite.

Il s'est déclaré enchanté de tout ce qu'il a vu et a qualifié l'Expo "d'institution de très haute conception et de très grande inspiration. Elle répond à notre attente et à nos aspirations."

M. Diefenbaker a exprimé sa satisfaction envers le gouvernement du Québec qui a décidé d'adopter une législation destinée à prévenir "tout traitement injuste envers les visiteurs".

Elections cette année

Il a en outre déclaré qu'il est permis de croire en la possibilité d'élections nationales cette année.

Faisant allusion au retour de M. Walter Gordon au sein du cabinet de M. Pearson, le chef conservateur a rappelé que c'est lui qui avait conseillé l'élection de 1965.

"Les résultats de ce scrutin n'ayant pas satisfait M. Pearson, d'ajouter M. Diefenbaker, Gordon a été mis de côté. Mais voilà qu'il revient à la surface et, avec lui, la doctrine Gordon.

"Jeudi, M. Pearson affirmait que son gouvernement n'a pas l'intention de retraiter, dans l'affaire de la Banque Mercantile. Ça fait justement partie de la doctrine Gordon.

"Et comme M. Gordon est le génie qui a conseillé la tenue d'élections générales en 1965, il est permis de croire qu'il agira de même en 1967."



RT. HON. JOHN GEORGE DIEFENBAKER,
P.C., Q.C., M.A., LL.B., LL.D., D.C.L.,
F.R.S.C., D.Litt., D.S.L., M.P.

LEADER of Her Majesty's Loyal Official Opposition. Born Grey County, Ontario, Sept. 13, 1895. Son of William Thomas Diefenbaker, Hawkesville, Ont., and Mary Florence (Bannerman) Diefenbaker, Port Elgin, Ont., and descendant of Selkirk Settlers who arrived in Red River Settlement in 1813. Married (1) to Edna Mae Brower, 1929, deceased, February, 1951; (2) December 8, 1953, to Olive E. Palmer, B.A., D.C.L., LL.D., daughter of late Rev. Dr. C. B. Freeman, Kingston, Ont. Educated Saskatoon Collegiate Institute; University of Saskatchewan (M.A., LL.B.). Called to the Bar of Saskatchewan, June 30, 1919. Created a K.C., December 31, 1929. Hon. Life Member, Canadian Bar Association; member of Bars of B.C., Alta., and Law Society of Upper Canada; Conservative candidate in federal general elections in Prince Albert constituency, 1925 and 1926; defeated. Chosen as leader, Conservative party, in Saskatchewan, 1936; resigned, 1940; elected for Lake Centre to House of Commons, 1940, 1945 and 1949 and for Prince Albert, 1953, 1957, 1958, 1962 and 1963. Chosen leader of the Progressive party December 14, 1956. Prime minister of Canada, June 21, 1957 to April 21, 1963; member Canadian Privy Council, June 21, 1957, and Queen's Privy Council, September, 1957. Hon. Freeman, City of London, 1963. Chairman of the first British Commonwealth Conference at which delegates from the Congress of the United States attended, in Ottawa, 1943; attended the United Nations Assembly at San Francisco as adviser to the Progressive Conservative. Representative on the Canadian delegation, 1945; member Canadian delegation to the Empire Parliamentary Association in Bermuda and in Washington, D.C., 1946; member Canadian delegation to the Commonwealth Parliamentary Association in Wellington, New Zealand, and Canberra, Australia, 1950; member of the Canadian delegation to the U.N. in New York, 1953. Served 196th Battalion, lieutenant, 1916-17; invalided from overseas, 1917. Clubs: Kiwanis (Prince Albert); Albany (Toronto). Societies: Scottish Rite, Wa Wa Temple. Hon. life member Canadian Legion, B.P.O.E., Lions. Fellow of Royal Society of Arts. Hon. Fellow, Royal Architectural Institute of Canada; honorary member Corporation of Professional Engineers of Quebec.

Drapeau

«Il est un hommage qu'au jour de son décès l'on se sent à l'aise de rendre à la mémoire de John Diefenbaker. Toute sa vie il a aimé le Canada, il a voulu le servir», a révélé, jeudi, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau en apprenant le décès de l'ex-premier ministre du Canada.

Drapeau: Dief put city in orbit

Mayor Jean Drapeau joined other prominent Canadians yesterday in paying tribute to John Diefenbaker.

He praised Dief's support of Expo 67.

"One day, in 1962, John Diefenbaker said a 'Yes' which thrust Montreal into the international orbit which Canada had long been mapping," Drapeau said.

"Certainly it is true that many citi-

zens assured the success of the universal and international exhibition of 1967. But above all these combined efforts, there was John Diefenbaker who, before anything had been started, accepted the responsibility of saying 'Yes' to an idea. 'Yes' to its implementation.

"Even if it were for this decision alone, Montreal would owe Diefenbaker a profound debt of gratitude.

"Indeed, this superb undertaking not only identified Montreal to the world, but revealed the world to Canadians, to Quebecers, and to Montrealers.

"On a lasting basis, it was to reveal Montreal's vocation as a great world metropolis and to confirm one of Canada's missions in the world: To hold high the torch of a warm and dynamic humanism."